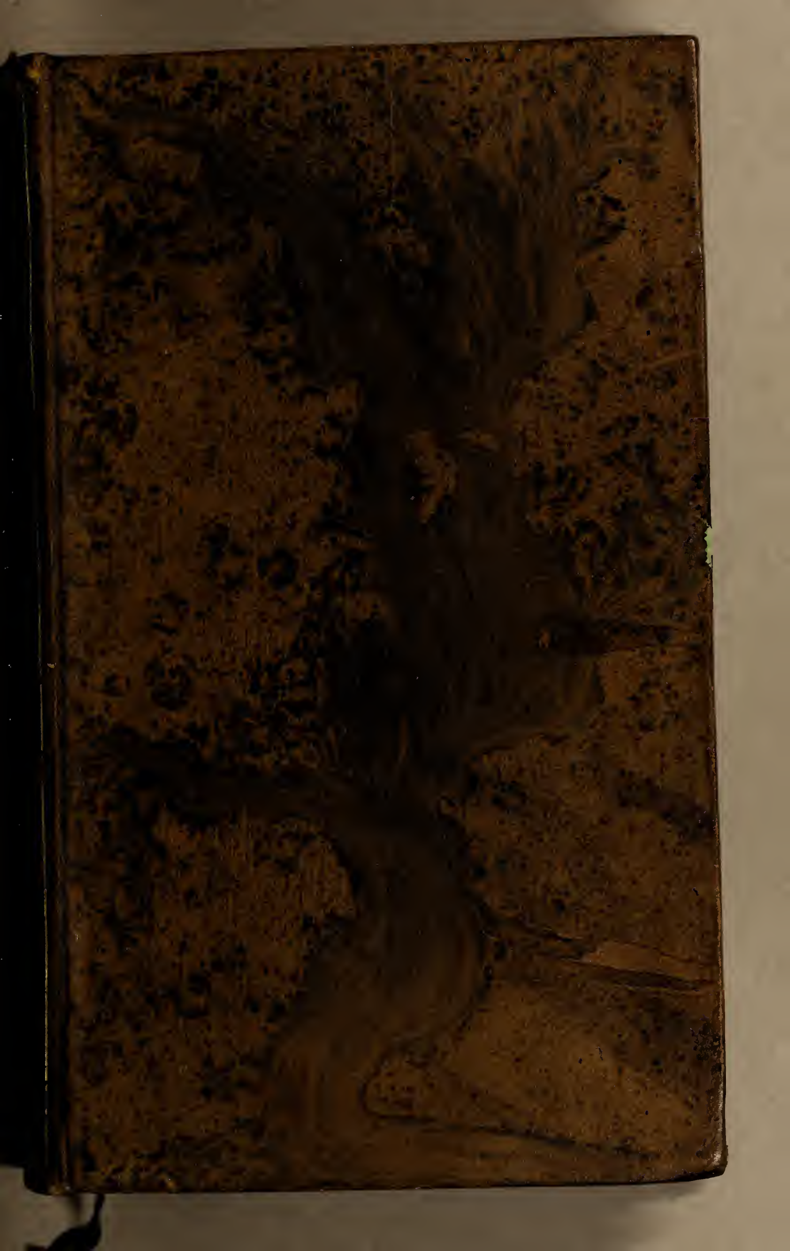
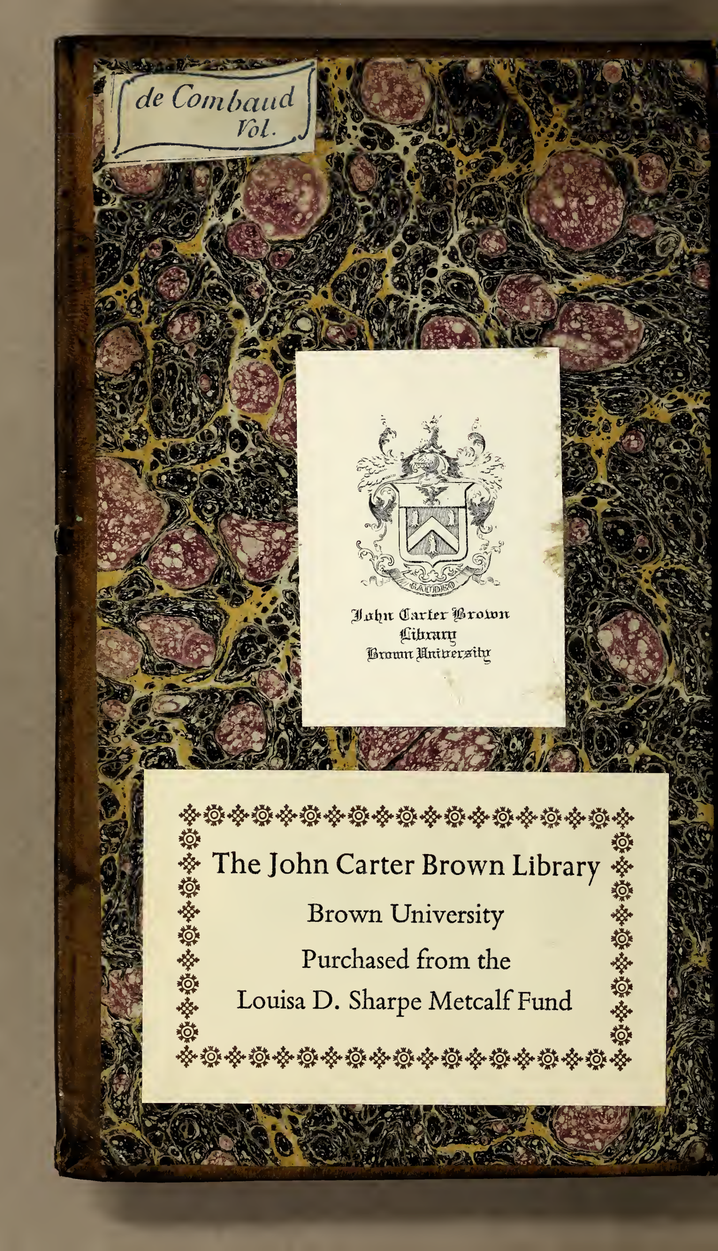



de Combaud
Vol.



Impr. et notice
p. Dupont de Nemours

2 ff. nch, xcvi, 11 ff. nch,
200 pp.

VOYAGES
D'UN
PHILOSOPHE.

VOYAGES
D'UN
PHILOSOPHE.

PAR PIERRE POIVRE.

TROISIEME ÉDITION,

A laquelle on a joint une Notice sur la Vie de l'Auteur, et deux de ses Discours aux Habitans et au Conseil-Supérieur de l'Isle de France.

A PARIS,

Chez DU PONT, Imprimeur-Libraire, rue de la Loi, N° 14.

L'AN II DE LA RÉPUBLIQUE.

NOTICE
SUR LA VIE.
DE M. POIVRE.

> Erat enim modestus, prudens, gravis temporibus sapienter utens : animo maximo et æquo : veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur : continens, clemens, patiensque : commissa celans, studiosus audiendi : et agricola solers, et Reipublicæ peritus et probabilis orator.
>
> CORN. NEP.

ON entend souvent des hommes très-médiocres s'écrier qu'on ne rend point justice au mérite : on en voit d'autres qui croient qu'on ne peut réussir à rien que par l'intrigue, et qui se conduisent en conséquence.

Si l'on vouloit cependant faire la liste des hommes simples et modestes qui ont acquis une haute considération, et sont arrivés à de grandes places par le seul effet de leur capacité et de leurs vertus, on la trouveroit imposante, et l'on penseroit moins mal de l'humanité et de la société.

Toutes les bonnes actions ne sont pas récompensées, tous les travaux estimables ne jouissent pas de la gloire qui leur seroit due ; mais une vie entière consumée à faire le bien, à servir ou à éclairer les hommes, les conduit nécessairement à lui payer un juste tribut de reconnoissance et de respect.

Si cette vérité avoit besoin d'être confirmée, la carrière que M. Poivre a parcourue, la réputation qu'il s'est faite, les regrets que sa mort a causés, en fourniroient une preuve frappante.

M. Poivre étoit né à Lyon, au mois d'août 1719, d'une famille commerçante. Il montra, dès son enfance, un esprit doux et facile, les plus grandes dispositions pour les lettres et pour les arts, un caractère bienfaisant, qui lui faisoit desirer d'être utile à ceux qu'il connoissoit, et à ceux qu'il ne connoissoit pas.

Ses études furent brillantes, il les avoit finies dans un âge encore très-tendre, et commençoit un cours de théologie à la communauté des Missionnaires de S. Joseph, à Lyon, dont le supérieur étoit ami de sa famille, lorsque les jésuites, qui ne négligeoient rien, firent attention aux succès d'un élève qu'ils ne formoient pas, et qui croissoit dans une maison avec laquelle ils avoient un point de rivalité. Ils cherchèrent à persua er au jeune

Poivre de préférer leurs professeurs et leur compagnie.

Ils représentèrent en même-temps à M. de Rochebonne, alors archevêque de Lyon, le danger de laisser imprégner un enfant heureusement né de principes qui n'étoient pas les siens. Cette seconde démarche détruisit l'effet de la première, et peut-être, sans elle, M. Poivre eût-il été jésuite ; mais il vit, avec le sentiment naturel de résistance, que toute apparence de contrainte inspire aux caractères nobles, que l'on songeât à porter atteinte à sa liberté dans le choix de ses maîtres ; et il pria ses parens de le faire passer à Paris dans la congrégation des missions étrangères ; il y vint, il y finit son éducation, il s'y distingua.

L'étude de la philosophie, celle de

la théologie, l'instruction des Catéchumènes qui lui fut confiée, et des conférences qui lui firent honneur dans le temps, ne furent pas les seules occupations auxquelles il se livra dans cette maison respectable. Il s'appliqua avec succès au dessin et à la peinture, qu'il regardoit comme un délassement, comme un moyen de réussir mieux dans les pays qu'il se proposoit déjà de parcourir, et comme celui d'en rapporter plus de connoissances utiles dans sa patrie.

L'éducation, chez les missionnaires, donne nécessairement le goût des voyages; et quelques notes écrites par M. Poivre, indiquent qu'en embrassant l'état de ses instituteurs, il envisageait, outre l'avantage de servir la religion, celui de s'éclairer sur les mœurs, les usages, la culture, l'in-

dustrie des nations qu'il auroit à observer, et de procurer à l'Europe quelques-unes des productions les plus précieuses de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique : il sembloit prévoir sa destinée.

Les supérieurs des missions étrangères se hâtèrent de l'affilier à leur corps, et de l'associer à leurs travaux. Ils l'envoyèrent en Chine, et lui prescrivirent de passer ensuite à la Cochinchine, quoiqu'il ne fût pas encore engagé dans les ordres sacrés.

Dans une relâche qu'il fit avant d'arriver à Kanton, il reçut d'une main trompée ou perfide, une lettre en Chinois, qu'on lui dit être de recommandation, et dans laquelle, au contraire, un Chinois qui avoit été offensé par un Européen, dénonçoit cet Européen, qu'il croyoit devoir être le porteur de

sa lettre, comme un coupable dont la nation Chinoise avoit à se plaindre, et qui méritoit la mort.

Le jeuue homme, rempli de confiance, se hâta de présenter la lettre au premier Mandarin dont il put approcher, et fut mis en prison. Les prisons sont très-douces à la Chine; il y apprit la langue. Le vice-roi de Kanton, intéressé par sa contenance noble, douce, patiente, grave, presqu'asiatique, touché de son ingénuité, indigné d'une si odieuse trahison, devint son protecteur, et lui procura toutes les facilités qu'on refuse ordinairement aux Européens pour voir l'intérieur du pays.

Il y avoit séjourné à-peu-près deux ans, lorsque se présenta l'occasion qu'il attendoit pour aller à la Cochinchine avec les missionnaires qu'il

accompagnoit. Il s'y rendit et y passa deux autres années. Le vice-roi de Kanton avoit approuvé et facilité ce voyage ; et, à son retour, M. Poivre retrouva au même degré toutes les bontés de ce grand mandarin, qu'il suivit dans plusieurs tournées, et dont il ne s'écarta presque plus pendant un an.

Le crédit qu'il avoit acquis auprès de lui, procura souvent une plus prompte et meilleure justice aux autres Français, et fut très-utile aux intérêts de la compagnie des Indes. Le ministère de France fut instruit qu'à l'extrémité de l'Asie, un jeune missionnaire avoit rendu des services essentiels à la nation.

M. Poivre avoit montré, dès l'enfance, la même raison, le même esprit d'ordre et d'observation qu'il a déve-

loppés ensuite dans les différentes époques de sa vie. Sa grande jeunesse, lorsqu'il habitoit en Chine, ne l'a point empêché de porter un jugement juste et solide sur les Chinois. Ayant pu observer réellement leurs mœurs et l'esprit de leur gouvernement, il avoit pris pour cette fameuse nation une estime que n'en ont point conçue nos commerçans, qui n'ont traité qu'avec ses revendeurs, et par le ministère de courtiers avides, dans un port de mer éloigné du centre de l'Empire. Des Chinois qui arriveroient en Europe, qui n'y séjourneroient pas plus long-temps, et qui n'y pénétreroient pas plus avant que ne le font nos navigateurs à la Chine, pourroient remporter une idée très-mauvaise, très-exagérée, très-injuste de nos usages,

de nos mœurs, de nos loix, et même de notre administration.

En 1745, M. Poivre revenoit en France pour revoir sa famille, rendre irrévocables ses liens religieux, et retourner ensuite au bout du monde, où l'appeloit son zèle. Le vaisseau qui le portoit fut attaqué dans le détroit de Banca, par un Anglais supérieur en force, et combattit. Il y a dans les ames très élevées, même avec le caractère le plus doux, une répugnance naturelle à fuir le danger : pendant tout le combat, M. Poivre se porta sur la galerie, sur le gaillard, sur le tillac, par-tout où il se crut le plus utile, aidant à la manœuvre, exhortant les soldats et les matelots, et sur-tout secourant les blessés : un boulet de canon lui emporta le poignet.

Pour donner une idée de la serénité

de son ame, nous dirons que le premier mot qu'il prononça en se voyant un bras de moins, fut : *Je ne pourrai plus peindre.* Cet amusement étoit alors pour lui une espèce de passion ; et si on la regardoit comme une foiblesse chez cet homme sage, qui s'est toujours montré au-dessus des autres passions, nous remarquerions que le dessin et la peinture sont de la plus grande utilité pour un missionnaire, que le séjour d'un vaisseau nécessite un goût décidé pour quelque occupation manuelle, et qu'il n'en est point de plus propre à exercer à la fois l'imagination, l'observation, la réflexion et l'esprit.

Peu de momens après la blessure de M. Poivre, le vaisseau fut pris. Le Missionnaire jetté à fond de cale, resta vingt-quatre heures sans être

pansé ; la gangrenne s'était établie, il fallut faire l'amputation beaucoup plus haut. L'opération se fit à bord des Anglais, et par leur chirurgien. A peine était elle finie, avant que l'appareil fût posé, le feu prit au bâtiment. Tout le monde y courut, et le chirurgien comme les autres ; M. Poivre, abandonné, perdit une grande quantité de sang, et bientôt la connaissance : peut-être fut-ce un bien ; cette énorme saignée ayant prévenu et affaibli la fièvre enflamatoire, dont le danger est extrême sous le climat brûlant de l'Inde.

La vie est une si singulière énigme, qu'on ne peut jamais savoir si les événemens qu'elle présente sont avantageux ou funestes. L'accident grave que venait dessuyer M. Poivre, fut la source de presque tout le bien qu'il

a fait, et de tout le bonneur qu'il a éprouvé. Quelle qu'eût été sa carrière, il y eût certainement déployé beaucoup de zèle, de talens et de vertus; et les missions étrangères auxquelles il s'était consacré, présentent sans doute de grands objets d'utilité religieuse et même civile. Mais s'il fût resté missionnaire, comme il ni aurait pas manqué sans sa blessure, il n'aurait pas été administrateur ; il n'aurait pas donné d'importantes instructions et de touchans exemples à ceux qui le seront après lui ; il n'aurait pas goûté toutes les douceurs de la vie domestique et patriarchale ; il n'aurait pas épousé une femme du mérite le plus rare, et laissé trois filles d'une intéressante espérance. Ainsi la providence a compensé avec usure pour lui et pour nous la perte de son bras.

Il en avait fait, dans le même combat, une autre qui n'a pas été réparée. C'est celle du journal de tout ce qu'il avait remarqué à la Chine, à la Cochinchine, à Macao, auquel étoient joints un grand nombre de dessins précieux. Cette perte est d'autant plus fâcheuse, que rien n'est aussi propre à faire connoître les mœurs, les principes et les usages d'une nation, les vices ou la bonté de son gouvernement, qu'un journal tenu régulièrement par un homme éclairé qui peint les choses telles qu'il les voit, telles qu'elles sont, sans prétention, sans chercher à écrire l'histoire, sans penser à se faire jamais imprimer.

Peut-être ces manuscrits intéressans sont-ils encore entre les mains des Anglais; et l'on espère que si quelqu'un des hommes éclairés, qui distinguent

cette nation, en avoit connoissance, il voudroit bien les faire remettre à la famille de M. Poivre. Le vaisseau dans lequel il fut pris, s'appeloit le *Dauphin*; le commandant de l'escadre anglaise étoit l'amiral *Barnet*, qui montoit le *Deptford* en 1745.

Les Anglais, qui manquoient de vivres, étoient embarrassés de leurs prisonniers. Ils les conduisirent à Batavia, et leur y rendirent la liberté. Ce fut pendant le séjour de M. Poivre dans cette capitale des établissemens Hollandais, que toujours occupé de vues utiles, il prit des connoissances réfléchies sur la culture des épiceries précieuses que les Hollandais possédoient alors exclusivement, et sur les isles où elles sont indigènes. Il avoit formé dès-lors le projet, qu'il a depuis réalisé, d'en enrichir un jour son pays.

Il s'embarqua, au bout de quatre mois, avec le reste des Français, pour aller hyverner à *Mergui*, port du royaume de Siam, et de-là se rendre à Pondichéry. Le bâtiment étoit très-mauvais; il essuya des tempêtes affreuses, et courut le plus grand danger. M. Poivre, qui ne pouvoit aider à la manœuvre, conservoit son sang-froid, et rédigeoit ses observations. C'est dans ce voyage et dans les relâches forcées auxquelles son navire fut obligé, qu'il s'instruisit avec exactitude des mœurs de la nation Malaise, de celles des Siamois, et de leur gouvernement. Il n'avoit pas vingt-sept ans, et déjà il savoit juger du bonheur des peuples par l'état de leur agriculture.

De retour à Pondichéry, M. Poivre s'y trouva pendant la brillante expé-

dition de Madras, et les querelles funestes de MM. *Dupleix* et *de Labourdonnais*. Il blâma également ces deux hommes, si habiles d'ailleurs, si célèbres, et qu'il voulut envain concilier. Il suivit à l'isle de France le second, plus disposé à l'écouter. L'escadre qui les ramenoit tous deux en Europe, fit plusieurs relâches à la côte d'Afrique, et une dernière à la Martinique, où les vaisseaux se trouvèrent retenus par la guerre.

M. Poivre, qui avoit recueilli sur l'Inde tant de lumières qui pouvoient y décider du sort de la nation, pressé par son zèle de les mettre sous les yeux du gouvernement, gagna, dans un canot, l'isle de Saint-Eustache, où il s'embarqua pour l'Europe sur un senau Hollandais.

Il fut pris, à l'entrée de la Manche,

par un corsaire de Saint-Malo, repris quatre jours après par une frégate Anglaise, conduit à Guernesey, et rendu au bout de huit jours, sur la signature de la paix.

Les curieuses observations et les grandes vues qu'il rapportoit de l'Asie, jointes à la perfection avec laquelle il parloit le Chinois, le Cochinchinois, le Malais, fixèrent sur lui l'attention de la compagnie des Indes, et le firent choisir, dans l'année 1749, pour aller en qualité de ministre de France, à la Cochinchine, fonder sur des liaisons d'amitié une nouvelle branche de commerce.

M. Poivre montra, dans cette mission, des talens supérieurs, une probité délicate, une étonnante activité, une dignité sage; et dans le compte qu'il en rendit, une modestie presque in-

concevable : il y eut tout le succès qu'il pouvoit desirer.

Le roi de la Cochinchine, surpris de trouver un jeune Européen avec lequel il pouvoit converser sans interprète, prit pour lui la plus grande affection, et lui témoigna les bontés les plus distinguées.

C'étoit un prince sensible et généreux, mais foible et inappliqué. On voit dans le journal que M. Poivre a fait de son séjour auprès de lui, et qu'on se propose de donner au public, toutes les vexations, tous les pillages, toutes les basses manœuvres que se permettoient les mandarins et les courtisans d'un roi qui ne croyoit pas mal faire en se livrant à ses passions; et l'inertie, la misère d'un peuple soumis à un despote à qui l'on avoit persuadé qu'il étoit de sa dignité de végéter dans

son palais. Quand le roi de la Cochinchine voyoit le mal, il en gémissoit, s'en irritoit, vouloit le réparer ; mais il le voyoit rarement, et sa volonté, d'abord courageuse, n'avoit point de tenue ; il retomboit bientôt dans une indolence qui rendoit inutiles les meilleures intentions et les plus heureuses qualités.

M. Poivre, de retour à l'isle de France, déposa dans les magasins de la compagnie, jusques aux présens particuliers qu'il avoit reçus de ce souverain. Un trait peindra son désintéressement ingénu. Il écrivoit à la compagnie des Indes : *Je vous ai remplacé*, telle chose, *de mon argent, parce que je m'étois laissé voler par ma faute ; et il n'est pas juste que vous supportiez cette perte.* On peut demander aux trois compagnies, An-

glaise, Hollandaise et Française, combien, depuis qu'elles existent, elles ont eu de pareils serviteurs.

Les intentions favorables dans lesquelles M. Poivre avoit laissé le roi de la Cochinchine, et les instructions qu'il avoit recueillies à sa cour et dans son pays, pouvoient devenir la base des plus importantes spéculations. Il est très-fâcheux qu'elles aient été négligées : on n'ose pas dire que cela soit très-surprenant.

Mais si les vues politiques et commerciales dont M. Poivre avoit préparé le succès, n'ont pas été remplies, son ambassade à la Cochinchine n'a pas été pour cela sans avantages. Il ne s'étoit pas strictement renfermé dans la mission qu'il avoit reçue ; il avoit mis le plus grand soin à recueillir les plantes les plus utiles, pour les

introduire et les naturaliser à l'isle de France. Il y avoit apporté le poivrier, le cannellier, plusieurs arbres de teinture, de résine et de vernis, plusieurs espèces d'arbres fruitiers. Il étoit le bienfaiteur de cette isle, seize ans avant de se douter qu'il en seroit un jour l'administrateur.

Le plus précieux des présens qu'il lui avoit fait, étoit le riz sec, qui se cultive à la Cochinchine sur les montagnes, n'a besoin que d'une chaleur modérée, et ne demande point d'irrigation. On en fit quelques récoltes; mais après le départ de M. Poivre, la culture de ce grain si important ayant été abandonnée aux esclaves nègres, qui l'arrosèrent comme l'autre riz, l'espèce du riz sec, qui auroit pu, de cette colonie, passer en Europe, et qui devroit enrichir aujourd'hui nos départemens

méridionaux, fut détruite à l'isle de France. Parmi les maux sans nombre que l'esclavage et la stupidité, qui en est la suite, ont causés au genre humain, il faut encore compter celui-là. Depuis vingt-sept ans que ce fait a pris de la publicité, on dit qu'*il faudra retourner chercher le riz sec à la Cochinchine.*

Pendant deux siècles, l'Europe a dépensé aux Indes, des milliards; elle y a massacré des millions d'hommes; elle y a envoyé et entretenu un nombre considérable de profonds politiques, d'habiles généraux, de saints missionnaires, d'industrieux commerçans, de héros intrépides. Un seul sage s'étoit trouvé : il avoit rapporté une plante plus utile même que le bled, et qui auroit pu compenser tout le mal qu'ont fait tant de grands hommes. A peine

y a-t-on pris garde : on l'a laissée perdre. Et lorsque chez des nations savantes, dans un siècle éclairé, on a eu connoissance de ce trésor et de sa perte, quelques gens d'esprit ont dit froidement : *c'est dommage ;* puis l'on a continué à commercer, à intriguer, à se battre, sans songer seulement à combien peu de frais ce dommage pourroit être réparé.

Il vaudroit mieux, sans doute, que nos devanciers ne nous eussent rien laissé a faire ; mais c'est à nous à sentir que la tâche en est plus belle, et à ne pas tomber dans les torts que nous leur reprochons.

Peu après son retour de la Cochinchine, M. Poivre fut envoyé par la compagnie des Indes à Manille, avec une mission secrète : ses instructions l'obligeoient d'en garder le secret,

même avec les employés de la compagnie à Kanton, où il devoit passer. Ceux-ci s'en offensèrent, et d'autant plus, peut-être, qu'il parut dans la suite qu'ils avoient été instruits de ce même secret par une autre voie. Ils lui suscitèrent toutes sortes d'obstacles et de traverses, et le mirent hors d'état de remplir sa mission avec un entier succès. Il fut obligé de revenir à Pondichéry et à l'isle de France, n'ayant fait qu'une partie de ce dont il avoit été chargé ; mais il s'étoit acquis d'excellens amis chez les Espagnols et parmi les naturels des différens pays qu'il avoit eu à parcourir. Il avoit préparé les esprits et les choses pour faire un second voyage plus heureux.

Ce voyage avoit pour objet principal d'acquérir et de naturaliser à l'isle de France les épiceries fines.

M. Poivre rapportoit cinq plants enracinés de muscadiers, et un assez grand nombre de noix muscades, propres à la germination, dont M. *de Buffon* et M. *de Jussieu* vérifièrent la bonne qualité. Il n'avoit pu se procurer des gérofliers sans aller dans les Moluques mêmes, parce qu'on ne vend le gérofle que dans un état où il ne jouit pas de la faculté de germer.

Ayant rendu à la compagnie des Indes des services essentiels, et en ayant toujours reçu les plus grands témoignages de satisfaction, M. Poivre croyoit avoir lieu de compter sur les secours les plus efficaces pour la continuation d'une entreprise dont le succès étoit assuré, et qui devoit procurer à cette compagnie des avantages inappréciables. Il avoit quitté l'Europe fort jeune : sa tête sage et son cœur pur

n'avoient point encore l'expérience de nos mœurs. Il s'imaginoit avec ingénuité, qu'une grande compagnie de commerce étoit constamment déterminée par son intérêt ; qu'elle devoit avoir nécessairement de la suite dans ses projets et dans ses volontés ; qu'avec elle aucun service ne pouvoit être perdu. Il raisonnoit et s'étoit conduit d'après ces élémens. Mais il apprit à l'isle de France, que la compagnie des Indes étoit, comme le sont presque toujours toutes les compagnies, divisée en deux partis ; que celui qui dominoit pour le moment, n'étoit plus le même qui avoit favorisé ses voyages et applaudi à ses travaux ; qu'à la tête de ce parti, qui avoit acquis la prépondérance, étoit un directeur qui ne se piquoit pas de continuer l'exécution des projets adoptés par ses prédéces-

seurs du parti opposé, et qui, d'origine hollandaise, pouvoit ne pas voir avec plaisir sa nouvelle patrie devenir, pour un objet aussi important que les épiceries fines, la concurrente de l'ancienne.

Il comprit alors la cause d'une partie des difficultés qu'il avoit précédemment éprouvées, qu'il avoit eu beaucoup de peine à concevoir, et qui tenoient aux dissentions intérieures de la compagnie des Indes. Il comprit qu'il ne pourroit rendre utiles les connoissances qu'il avoit acquises, et enrichir sa patrie des plus précieuses sources de l'opulence de la compagnie des Indes de Hollande, sans risquer à-la-fois sa vie au milieu des établissemens hollandais, et l'ingratitude, la persécution peut-être de la part des Français même.

Mais celui qui, pour servir les hommes, voudroit être assuré de leur reconnoissance, celui qui n'oseroit s'exposer à voir tomber sur lui d'injustes et dangereuses inimitiés, n'auroit pas une véritable vocation à devenir homme public, ni peut-être à demeurer homme de bien. M. Poivre étoit *tenax propositi Vir ;* il entra en conférence avec M. *Bouvet*, un des plus grands hommes de mer qui aient été au service de la compagnie des Indes, et qui commandoit par *interim* à l'isle de France. Il fit si bien valoir les anciennes instructions non-révoquées qu'il avoit reçues de la compagnie; il lui montra si clairement l'importance de l'entreprise, et la certitude du succès, pourvu qu'on eût un navire à y consacrer, que M. Bouvet, après avoir combiné les besoins de la colonie,

dont la marine étoit très-peu nombreuse et en très-mauvais état, prit sur lui de déplaire au parti le plus puissant, et de confier au nouvel Argonaute une vieille petite frégate de cent soixante tonneaux.

C'étoit, dans les circonstances, un grand et très-rare effort de zèle et de courage qu'avoit fait en cela M. Bouvet; et M. Poivre en a toujours gardé une vive reconnoissance, quoiqu'il n'eût été possible de donner à ce très-mauvais petit bâtiment qu'un plus mauvais équipage, peu de provisions, et de mauvaise espèce.

Pendant l'armement, M. Poivre partagea, entre trois colons de l'isle de France, ses plants de muscadiers, et y joignit d'excellentes instructions sur leur culture.

Enfin il s'embarqua, en 1754, sur

sa petite frégate *la Colombe*, image du foible oiseau que l'Ecriture nous peint, envoyé par Noé au milieu de la plus immense mer, pour chercher un rameau précieux.

Ce petit vaisseau, mal construit, vieux, mauvais, foiblement équipé, ne marchoit qu'avec une extrême lenteur. Jouissant constamment du vent le plus favorable, il mit, pour se rendre à Manille, le double du temps qu'un navire ordinaire auroit employé à faire le même voyage. Il y arriva, prêt à couler bas, et la quantité d'eau nécessaire étoit retranchée depuis long-temps à l'équipage.

M. Poivre trouva le pays en feu. Le gouvernement Espagnol avoit engagé des querelles sérieuses avec toutes les nations voisines : il retenoit le roi de Yolo prisonnier.

Le caractère de M. Poivre, son sang-froid, sa douceur, sa franchise même; car lorsqu'elle est sage, la franchise est toujours très-utile, le rendoient infiniment propre aux négociations. Il parvint à calmer beaucoup les esprits; il eut à Manille un crédit presque aussi grand que celui qu'il avoit eu à la Cochinchine; et entre autres usages louables qu'il en fit, il l'employa pour adoucir le sort du roi de Yolo.

Après s'être acquitté d'une partie importante de sa mission, s'être procuré les connoissances dont il avoit besoin, avoir vendu et remplacé la petite cargaison de son vaisseau, et l'avoir carené, s'être attiré l'estime et la confiance des Espagnols, et la constante amitié du roi de Yolo et de sa famille, M. Poivre se rembarqua, et

dirigea sa route sur les isles à épiceries. Plusieurs de ses matelots, et même deux de ses officiers, avoient abandonné un vaisseau dont ils connoissoient les défauts, et qu'il étoit impossible de mettre en état de défense pour arriver à des terres inconnues, et traverser des mers infestées de Pirates, qui couroient également sur toutes les nations, et qui venoient d'enlever une galère et un vaisseau parfaitement armés, hérissés de canons, défendus par des équipages nombreux. M. Poivre ne se dissimuloit pas le danger; il auroit pu l'éviter en partie, en renonçant pour lors à la suite de sa mission et de ses projets, et retournant à l'isle de France par le chemin le plus court. Mais il avoit eu tant de peine à y obtenir les foibles moyens dont il pouvoit disposer; il

voyoit tant d'incertitude à ce qu'on se prêtât à les renouveller, lorsqu'une expédition imparfaite auroit paru justifier les répugnances, que, dévoué au succès des vues qu'il avoit à remplir, il aima mieux s'exposer aux hasards des élémens, qu'à ceux des gouvernemens, et après avoir tout pesé, avec le sang-froid et l'égalité d'ame qui l'ont toujours caractérisé, il se résolut à partir, et à réussir, ou à périr.

Nous ne le suivrons point dans cette navigation si dangereuse sous tous les aspects, au milieu des difficultés innombrables qu'il avoit à vaincre. Le journal de son voyage à Manille, et celui de son retour, seront publiés. On y trouvera mille choses curieuses sur les usages, la force, la politiqne des peuples peu connus, avec lesquels il eut à traiter. On y verra que si son

bâtiment et son équipage eussent été moins mauvais, il eût dès-lors exécuté tous les projets qu'il avoit formés, et qu'il avoit été autorisé à suivre ; on le verra plusieurs fois à un jet de pierre d'une isle qu'il pouvoit regarder comme le but de son voyage, sans moyen d'y aborder.

Forcé de revenir, il fit une relâche à Timor, et forma des liaisons d'amitié avec le roi Indien et avec le gouverneur Portugais de cette isle, qui lui procurèrent quelques plants de muscadiers, une assez grande quantité de noix muscades et de baies de gérofles mûres et dans l'état où on les sème, mais qui se trouvèrent trop vieilles pour germer. C'étoit du moins constater la possibilité d'en avoir de propres à être cultivées.

Rendu enfin à l'isle de France, après

avoir fait des observations utiles sur les moussons, il remit au conseil supérieur de cette colonie, le 8 juin 1755, les plants précieux qu'il avoit apportés, et qui furent reconnus pour être des épiceries fines.

Ceux qu'il avoit laissé l'année précédente à différens habitans, étoient morts ; et plusieurs circonstances firent croire que leur mort n'avoit pas été naturelle, mais l'effet de la mauvaise volonté d'un directeur des jardins qui étoit arrivé à l'isle de France, envoyé par le parti qui s'opposoit à la recherche des épiceries.

L'évènement prouva que M. Poivre avoit bien fait de ne pas remettre à une autre fois ses recherches sur les Moluques. M. Bouvet n'étoit plus à l'isle de France. Un nouveau gouverneur l'avoit remplacé. Il n'avoit aucune

instruction favorable à M. Poivre, ni de la part des protecteurs de celui-ci, qui le croyoient noyé, et ne pensoient plus à son expédition, ni de la part de leurs adversaires, qui n'y pensoient que pour la traverser.

Ce gouverneur, quoique bien intentionné, ne put donc, et voulut encore moins, prendre sur lui de donner aucuns moyens pour retourner à une entreprise dont, avec un vaisseau passable, le succès n'étoit plus douteux.

Dans de telles circonstances, M. Poivre crut devoir se borner à remettre à la compagnie la cargaison qu'il avoit rapportée, et qui fut vendue sur-le-champ avec profit, et sollicita son retour en France. Il l'obtint sur un bâtiment qui devoit hyverner à Madagascar. Le journal de son séjour dans cette isle, offre des détails intéressans

sur les mœurs de ses habitans, les ports, les rivières, les sites du pays, son histoire naturelle, ses productions, et les ressources qu'il peut fournir à nos colonies des isles de France et de Bourbon.

Jamais M. Poivre n'a perdu une occasion de recueillir et de rapporter des connoissances utiles à sa patrie. Dans le Coromandel, il avoit suivi avec le plus grand détail les procédés employés par les Indiens pour la peinture des belles toiles, connues sous le nom de perses ou de chittes, et il avoit étudié la composition des peintures. En Chine, il s'étoit instruit à fond sur les matériaux et la fabrique des porcelaines, et sur la manière de préparer ce que nous appelons les soies de Nankin; il en a fait des essais très-heureux depuis son retour. Mais il

seroit impossible d'exposer ici toutes les observations de cet homme respectable. Il étoit si modeste, que les personnes mêmes qui ont vécu avec lui dans la plus intime société, ne recueilloient que par lambeaux quelques-unes de ses connoissances, et le récit d'une partie de ses travaux.

Nous avons vu qu'il avoit porté, dans toutes ses missions, un désintéressement qui seroit très-rare en Europe, et qui l'est bien plus en Asie.

Il en étoit revenu avec une grande réputation et une fortune médiocre. M. Bertin, alors contrôleur-général, auquel nous devons le commencement de la liberté du commerce des grains en France, une excellente loi pour limiter les priviléges exclusifs, l'établissement des sociétés d'agriculture, celui des écoles vétérinaires, beaucoup

de recherches précieuses sur la Chine, et qui connoissoit et savoit apprécier les services de M. Poivre, lui fit donner, sur le trésor national, une gratification de vingt mille francs, qu'il n'avoit pas demandée.

Satisfait de cette récompense modérée, M. Poivre s'étoit établi près de Lyon, dans une campagne agréable. Il s'y livroit à son amour pour les lettres, et il y cultivoit les plantes les plus curieuses des quatre parties du monde.

L'académie des sciences avoit depuis long-temps rendu justice à son mérite, en le nommant à la place de correspondant, la seule que ses voyages lui permissent de remplir. Elle lui avoit donné cette marque d'estime le 4 septembre 1754; et le savant *Jussieu* regardoit ses lettres comme une des richesses de l'académie.

Desiré et reçu depuis son retour à celle de Lyon, il y lut deux mémoires intitulés : *Observations sur les mœurs et les arts des Peuples de l'Afrique et de l'Asie.* L'académie exigea que ces mémoires fussent imprimés ; le gouvernement approuva cette résolution, puis en suspendit l'effet.

Quelques exemplaires cependant s'étoient répandus, et les libraires étrangers, qui les contrefirent sur-le-champ, y ajoutèrent, à l'insu de l'auteur, le titre de *Voyages d'un Philosophe.* M. Poivre étoit trop philosophe pour en prendre le nom à la tête de ses écrits ; mais le titre imaginé par les libraires, confirmé par le public, et multiplié par plusieurs éditions, a prévalu sur celui qu'il avoit donné à son ouvrage. Cet ouvrage intéressant, précis, nerveux, contient plus de cho-

ses que de mots ; on y voit par-tout en traits de lumière, comment dans l'Univers entier, la félicité, la population, la puissance des états, sont en raison de l'agriculture et de la liberté, et à quel point la main du despotisme, celle de l'anarchie, et celle de la superstition, rendent inutile la fécondité du sol le plus favorisé du ciel.

Les écrits de M. Poivre sont, comme ses actions, pleins de simplicité et de dignité, remarquables par une force qu'il n'a pas cru avoir, et à laquelle il n'a pas songé. Il ne connoissoit ni l'enthousiasme ni la verve ; sa sensibilité, toujours fondée en raison, étoit grave et sans ardeur ; il ne blâmoit pas les écrivains qui, s'abandonnant à leur fureur poétique, se procurent, par intervalles, une composition brûlante, dont l'éclat rend plus remar-

quables les transitions embarrassées et les passages obscurs qui lui succèdent : *Fumum ex fulgore.* Il ne les imitoit point ; il marchoit ; mais sa taille étoit si élevée, que ses pas, faits sans aucune précipitation, avançoient plus dans le chemin de la vérité et de l'utilité publique, que les élans de ceux qu'on pourroit regarder comme ses concurrens, et qui ont acquis le plus de célébrité.

Se croyant quitte de ce qu'il pouvoit faire pour le bonheur des autres hommes, il avoit enfin songé au sien. Il étoit sur le point d'épouser une jeune femme bien née, pleine de vertus, de douceur et de graces, digne, à tous les égards, d'être la compagne d'un philosophe sensible, lorsqu'il éprouva qu'en méritant du public, on ne fait que contracter le devoir et l'engagement d'en mériter encore davantage.

Sa réputation fit croire avec justice qu'il n'y avoit que lui qui pût réparer aux isles de France et de Bourbon, les fautes de toute espèce d'une administration qui, depuis qu'elle étoit sortie dans ces isles des mains de M. de la Bourdonnais, avoit été constamment malheureuse. Les invitations les plus pressantes de la part du gouvernement, et les plus propres à redoubler la passion de bien faire dans un cœur qui n'avoit jamais cessé d'en être animé, vinrent le chercher au milieu des préparatifs de son mariage. Il avoit bien des raisons de se peu soucier de retourner faire des voyages de quatre mille lieues. Il jouissoit du sort le plus fortuné que puisse desirer un sage. Dans un âge mûr et non affoibli, avec le juste espoir d'un ménage heureux, assuré d'une aisance bornée, qu'il

trouvoit suffisante, et honoré d'une flatteuse et universelle considération.

Il pouvoit même craindre que les dangers de la mer, et ceux des places importantes, non moins redoutables, n'effrayassent sa jeune amie, et ne fissent manquer une alliance dont les faveurs et l'autorité des rois n'auroient pu compenser le bonheur. Rassuré à cet égard par le courage et l'attachement qu'elle lui témoigna, il lui restoit encore à regretter sa douce retraite, le repos, l'étude, tant de biens qui étoient infiniment chers à sa raison tranquille, mais qui le lui étoient moins cependant que le bien public. Il obéit, et justifia, par les plus grands succès, les espérances qu'on avoit fondées sur sa capacité.

Il trouva les isles de France et de Bourbon dans un anéantissement pres-

que total ; la culture, le commerce, les fortifications, tout avoit été également négligé : il parvint à tout rétablir.

Quelques-uns de ses discours au conseil supérieur, dont il étoit président, ont été imprimés ; ce sont des chef-d'œuvres de raison et d'éloquence, le plus noble langage du magistrat, de l'administrateur et du citoyen.

Ses premiers soins se portèrent sur la culture des comestibles, si importantes dans ces isles qui doivent non-seulement subsister par elles-mêmes, mais encore faire subsister les escadres de la nation pendant la guerre. Il mit la plus grande activité à y introduire de Madagascar, du Cap de Bonne-Espérance et de l'Inde, tous les animaux domestiques et toutes les productions propres à la consommation

des habitans et aux besoins des navigateurs.

Cette activité de M. Poivre à multiplier les subsistances, et à se procurer tous les moyens possibles d'en avoir du dehors, a été pour la colonie et pour l'état d'une utilité inappréciable.

En 1770, sur une apparence de guerre, le gouvernement fit passer à l'isle de France *dix mille hommes*, tant de terre que de mer. Les vaisseaux qui les amenoient se trouvèrent, en arrivant, dépourvus d'agrès; il n'apportoient ni vivres ni argent. *Je sais bien qu'on manquera de tout*, écrivit M. de Choiseul à M. Poivre; *mais vous êtes-là, et nous comptons sur vous*. Il ne s'étoit pas trompé; M. Poivre pourvut à tout: et malgré deux ouragans successifs qui ravagèrent l'isle dans la même année, et qui firent

échouer une grande partie des vaisseaux sur le rivage, la confiance qu'il s'étoit acquise dans l'Inde, et les ressources que sa prévoyance avoit ménagées, sauvèrent les troupes et la flotte. Ce fut chez les Hollandais du Cap de Bonne-Espérance, que M. Poivre trouva les plus grands secours. Il les dut à la réputation de son honnêteté. Il ne pouvoit payer qu'en lettres de change les provisions qu'on lui fournissoit. Il eut à vaincre le préjugé que les Hollandais avoient alors en faveur des Anglais, et leur défiance naturelle. Mais l'estime et l'amitié qu'il avoit inspirées aux chefs de l'administration du Cap prévalurent. On délivra les provisions ; on se contenta des lettres de change. Il est fâcheux d'ajouter que ce sont ces mêmes lettres de change qui ont éprouvé tant de difficultés pour

être

être payées, et qui ne l'ont été que quinze ans après.

Un vaisseau marchand Danois, chargé de mâtures et d'agrès, mouilla dans le port de l'isle de France. A force de carresses et de bons traitemens, M. Poivre détermina le capitaine à lui céder, à un prix très-modéré, sa cargaison, dont on avoit le besoin le plus urgent. Elle fut, de même que les provisions hollandaises, payée en lettres de change; et ces lettres n'ont été acquittées qu'au moment où M. Bertin a eu quelque temps, par *interim*, le porte feuille des affaires étrangères.

M. Poivre savoit combien la possibilité de ces sortes d'accidens devoit rendre précaires les ressources du dehors. Il avoit prodigieusement multiplié celles du dedans. Animée par ses exhortations, par ses soins, par tous

les encouragemens qui avoient dépendu de lui depuis son arrivée dans la colonie, la culture des isles de France et de Bourbon avoit produit des récoltes abondantes de froment, de riz, et d'autres grains.

On a vu des administrateurs et des politiques d'Europe, qui ont passé pour grands, ne s'occuper que de circulation et de gains mercantilles, n'envisager dans les colonies que des moyens d'augmenter le numéraire et les occasions de voyages, croire utile que la subsistance des colons leur arrivât uniquement par les négocians de la métropole.

M. Poivre pensoit que les moyens de vivre ne sauroient être trop près des hommes qui doivent les consommer. Eclairé par les législateurs de l'Asie et par sa propre raison, il croyoit

qu'on ne pouvoit rien faire de plus agréable au ciel et de plus utile au monde, que de planter un arbre et de labourer un champ : préceptes de Zoroastre, dont celui qui les suit, indique le fruit et la récompense.

Guidé par un sentiment d'humanité et par le bon sens, qui voudroit qu'on ménageât les esclaves, quand on ne les considéreroit que comme des instrumens de culture ; et *indigné*, comme il le dit dans le préambule d'une ordonnance qu'il rendit à Bourbon, le 10 avril 1771, des fardeaux excessifs que l'on faisoit porter aux nègres dans des chemins très-difficiles et presque impraticables, il défendit, par cette ordonnance, de charger un nègre mâle de plus de soixante livres pesant, et une négresse de plus de cinquante. On leur mettoit auparavant sur la tête

ou sur les épaules jusqu'à cent vingt livres et au-delà, pour faire de longues routes dans des sentiers où l'on ne peut même se servir de bêtes de somme. Il est triste de penser qu'une ordonnance si louable, et qui devoit tant influer sur les succès de la culture par la conservation de ses agens, soit peut-être et trop vraisemblablement demeurée sans exécution. Mais quand elle ne seroit plus qu'un avertissement et une instruction, sous cet aspect, encore elle auroit son utilité. L'administration qui instruit n'est pas moins respectable et moins salutaire que celle qui commande.

Convaincu de cette vérité, et saisissant toutes les occasions d'éclairer sur leurs véritables intérêts les habitans des deux colonies confiées à ses soins, M. Poivre s'étoit attaché,

par toutes sortes de services et de bons procédés, M. *de Commerson*, qui revenoit de faire le tour du monde avec M. *de Bougainville.* Il l'avoit engagé à rester à l'isle de France pour en faire l'histoire naturelle, et apprendre aux propriétaires à employer les richesses de leur territoire, et celles que des soins vigilans leur avoient procurées et leur apportoient chaque jour.

M. de Commerson a toujours vécu à l'isle de France chez M. Poivre; et il est mort dans cette même isle, peu après le départ de son ami et son protecteur, dans les dégoûts et le chagrin de voir abandonner leurs anciens travaux, sur lesquels ils s'étoient si bien accordés, quoiqu'ils y portassent des principes différens.

M. de Commerson, botaniste passionné, mettoit le même intérêt à

toute plante, pourvu qu'elle fût curieuse et nouvelle. M. Poivre, administrateur et philosophe, ne dédaignoit pas la curiosité, mais fixoit principalement ses regards sur l'utilité : c'étoit aux plantes utiles qu'il prodiguoit ses soins.

Parmi celles qu'il a fait connoître à l'isle de France, et qu'il y a cultivées lui-même, il faut d'abord nommer l'arbre à pain ou *Rima*, qui s'y est beaucoup multiplié, dont les colons commencent à faire usage, qui sera bientôt un de leurs principaux aliment, et qui, transporté ensuite dans les Antilles, y assurera un jour à peu de frais la subsistance des blancs et des noirs.

Il faut encore faire mention de l'ampalis ou mûrier à gros fruit vert de Madagascar, de l'arbre à huile essentielle, ayant l'odeur de rose, de l'arbre à suif, et du thé de la Chine, du bois

de campêche, du bois immortel ou nouroucouyé, du cannellier de Ceylan, et de la Cochinchine, de toutes les variétés du cocotier, du dattier et du manguier, de l'arbre des quatre épices, du chêne, du sapin, de la vigne, du pommier et du pêcher de l'Europe, de l'avocat des Antilles, du mabolo des Philippines, du sagoutier des Moluques, du savonnier de Chine, du maran d'Yolo, du mahé ou arbre de mâture, et du mangoustan, fruit réputé le meilleur de l'Asie et du monde.

Mais il devint plus célèbre par le succès qu'eurent enfin ses soins et l'intelligence qu'il déployoit depuis vingt-cinq ans pour parvenir à faire apporter des Moluques à l'isle de France, des plants de muscadiers et de gérofliers, en quantité assez considérable pour en assurer la naturalisation.

Il s'étoit occupé, depuis qu'il étoit chargé de l'administration de la colonie, à reprendre, à cet égard, la suite de ses anciens travaux. Il avoit instruit de tous leurs détails, M. *Provost*, ancien écrivain des vaisseaux de la compagnie des Indes, qui parloit la langue Malaise ; et l'ayant chargé de lettres pour différens princes Indiens, il le fit partir au mois de mai 1769, sur la corvette *le Vigilant*, commandée par M. de *Tremigon*, lieutenant de vaisseau, accompagné du bateau l'*Etoile du matin*, commandé par M. d'*Etcheveri*, lieutenant de frégate.

Les deux bâtimens firent ensemble le voyage de Manille, passèrent à Mindanao, touchèrent à l'isle d'Yolo, dont le roi, devenu libre, regardoit M. Poivre comme un père. Ce prince remit à M. de Tremigon une lettre

pour le roi de France, qu'il appeloit son puissant protecteur. Il donna plusieurs renseignemens utiles, et assura nos navigateurs que s'ils ne réussissoient pas cette année dans leur expédition, il leur procureroit, pour l'année suivante, tous les plants qu'ils pourroient desirer.

MM. de Tremigon, d'Etcheveri et Provost passèrent ensuite à l'isle de Miao, où ils firent des recherches infructueuses; les Hollandais y avoient récemment détruit les plants d'épiceries.

Entre cette isle et celle de Taffouri, le défaut de vivres détermina les deux commandans à ménager le temps, en faisant chacun de leur côté une partie de la carrière qu'ils étoient chargés de parcourir. Ils convinrent d'un rendez-vous. M. de Tremigon se rendit à Timor, où il pouvoit se procurer les vivres nécessaires, et faire aussi des

recherches. M. d'Etcheveri reçut à son bord M. Provost, et l'ordre de faire tout ce que celui ci jugeroit convenable pour le succès de l'expédition. Tel fut le résultat d'un conseil tenu sur *le Vigilant*, le 10 mars 1770, veille de la séparation des deux vaisseaux.

M. Provost et d'Etcheveri, parfaitement d'intelligence, parcoururent, dans leur petit bâtiment tout l'est des Moluques, abordèrent plusieurs fois à l'isle de Céram, et enfin, sans que la République de Hollande ni sa compagnie des Indes, pussent avoir aucun sujet légitime, ni même aucun prétexte de plainte, ils obtinrent des rois de Gebi et de Patani, souverains indépendans des Hollandais, un grand nombre de plants des deux arbres précieux, et un bien plus grand nombre de baies et de noix fécondes.

Le retour présenta quelques dangers

de la part d'une escadre Hollandaise, à laquelle M. d'Etcheveri échappa par son sang froid, par sa prudence, et par la petitesse même de son bâtiment, qui déroutoit les soupçons. Il rejoignit M. de Tremigon au point convenu. On partagea entre les deux vaisseaux les jeunes plants, les noix muscades, les baies de gérofle; et ils arrivèrent à l'isle de France, le 24 juin 1770.

Le conseil supérieur de l'isle de France consacra, dans ses registres, ce succès si long-temps desiré; et par un arrêté, pris après que M. Poivre se fut retiré, il réclama des récompenses honorables pour l'administrateur qui avoit rendu un si grand service à la Colonie, et pour ceux qui avoient concouru à l'exécution de ses vues. Le conseil pria M. *des Roches*, commandant-géneral, de se charger de

faire parvenir au ministre le vœu de la compagnie, de peur que la modestie de M. Poivre ne l'engageât à supprimer les éloges qui lui étoient dus.

En effet, ce n'avoit pas été une petite entreprise; et ce n'étoit pas un évènement médiocrement heureux, pour la France qui participe à une nouvelle source de richesses, pour l'Europe qui se trouvera pourvue à meilleur marché d'un objet de jouissance, et sur-tout pour les habitans des Moluques, qu'on n'opprimera plus, afin de s'emparer de leurs productions et d'en conserver le privilége exclusif, lorsque cette cruauté sera devenue inutile.

Nous avons indiqué par quels travaux de tout genre, M. Poivre avoit préparé ce service distingué qu'il a rendu à sa patrie et au genre humain

L'habileté et les lumières qu'il devoit à ses différens voyages, et sur-tout la réputation qu'il s'étoit faite auprès des princes du pays, pouvoient seules vaincre les obstacles que la compagnie Hollandaise oppose aux navigateurs qui cherchent à pénétrer dans les Moluques. Presque tous ceux qui l'avoient tenté y avoient péri, victimes des rigueurs et de la vigilance des Hollandais.

Mais M. Poivre, qui avoit passé sa vie à semer par-tout des bienfaits, étoit sûr de trouver par-tout des amis et de la reconnoissance. Les souverains de ces contrées savoient, les uns par expérience, et les autres pour l'avoir appris de leurs alliés, qu'au milieu de ces Français qui ne s'étoient montrés à eux que comme des guerriers redoutables, il existoit cependant un

homme sage et pacifique, qui n'avoit jamais conseillé que les bons offices et la douceur. M. Poivre eut certainement de grandes jouissances : ses succès durent être d'autant plus précieux à son cœur, qu'ils étoient le prix de ses vertus, encore plus que l'ouvrage de son génie.

La satisfaction qu'il éprouva en voyant enfin terminer une entreprise qui lui coûtoit la moitié de sa vie, fut néanmoins occompagnée d'une circonstance fâcheuse. Telle paroît être la loi qui gouverne ce monde, qu'il n'y a presque aucun évènement heureux qui ne soit mêlé de quelque chagrin, comme il n'y a presque point de malheur qui n'amène avec lui quelque compensation :

» Le Ciel sur nous, de deux vases égaux,
» Verse à-la-fois et les biens et les maux ».

VOIT.

A peine les épiceries fines étoient-elles arrivées à l'isle de France, que le zèle du commandant, et l'avis unanime du conseil supérieur, M. Poivre seul excepté, firent rendre une ordonnance qui déclaroit coupable de trahison quiconque emporteroit, dans une autre colonie, quelques-uns des plants enracinés des deux arbres nouveaux, ou quelques noix muscades ou baies de gérofle propres à la germination. M. Poivre, affligé, ne trouvant personne qui partageât son opinion, ne put se dispenser de signer. Mais il écrivit au ministre pour faire sentir les dangereuses conséquences d'un tel privilége exclusif, et chargea un de ses amis, celui qui tient ici la plume, de contribuer à les développer; ce qui fut fait tant par des mémoires particuliers, que par un écrit alors imprimé.

Le gouvernement jugea, comme M. Poivre, qu'il seroit injuste et absurde d'interdire, à quelques provinces de l'Etat, une culture utile qu'on encourageroit dans d'autres, et que si les épiceries fines étoient concentrées à l'isle de France, elles pourroient y être détruites par un ouragan, ou par les suites d'une guerre malheureuse; et l'ordre fut donné de faire passer des muscadiers et des gérofliers, tant à l'isle de Bourbon qu'à la Guyane Française. Ils ont très-bien réussi dans l'une et dans l'autre colonie. Ils commencent à pouvoir y devenir un objet de commerce; et leurs fruits aclimatés y sont aussi beaux et aussi parfumés aujourd'hui que dans les Moluques même.

M. Poivre ne se borna pas à cette expédition, quoiqu'elle eût rapporté

quatre cents plants de muscadiers, *dix mille* noix muscades toutes germées ou propres à germer, *soixante-dix* plants de gérofliers, et une caisse de baies de gérofle, dont quelques-unes germées et hors de terre. Sa prudence craignit les accidens physiques, et même les accidens moraux, dont il avoit fait plus d'une fois l'expérience qu'il étoit encore destiné à recommencer. Il renvoya, au mois de juin 1771, dans les Moluques, M. Provost, sur la flûte *l'Isle de France*, aux ordres de M. de *Coëtivi*, enseigne de vaisseau, accompagnée de la corvette *le Nécessaire*, commandée par M. *Cordé*, ancien officier de la compagnie des Indes. Ils firent un nouveau voyage à Gebi, et en rapportèrent une quantité bien plus considérable de plants et de graines de gérofliers et de mus-

cadiers. La flûte fut de retour le 4 juin 1772, et la corvette le 6. Cette expédition, plus heureuse encore que la première, a pour jamais assuré aux colonies Françaises la possession des épiceries fines.

La première cependant eût pu suffire. Tandis que MM. Provost et d'Etcheveri voguoient sur le bateau *l'Etoile du matin*, à une conquête que la prudence la plus profonde avoit assurée, toutes les mesures avoient été prises à l'isle de France pour que les jeunes plantes trouvassent, en arrivant, le sol et la culture qui leur conviennent.

M. Poivre avoit acheté de la Compagnie des Indes, dans un lieu nommé *Montplaisir*, un enclos peu distant du port de l'Isle de France. Il en avoit fait à ses frais un magnifique jardin,

qui le dispute à ceux que la Compagnie hollandaise des Indes fait cultiver au Cap de Bonne-Espérance, et qui, plus riche qu'eux encore, renferme presque toutes les plantes utiles des deux hémisphères. Il y passoit tout le temps que les devoirs de l'administration pouvoient lui laisser libre; car propre, comme Caton, à influer sur les mœurs et sur les affaires publiques, M. Poivre avoit encore avec ce grand Homme le rapport d'aimer à diriger tous les détails des travaux champêtres, et il y étoit d'une grande habileté.

Il a depuis cédé à l'État, pour le même prix qu'il l'avoit acheté de la compagnie, cette habitation si intéressante aux yeux des savans et des citoyens, qui sentent qu'il peut être plus important d'acquérir une plante utile qu'une province. Il a fait hom-

mage à la Patrie des dépenses, des améliorations, des travaux considérables qu'il avoit consacrés à enrichir le jardin, et qui l'ont rendu un des plus précieux du globe entier. Il avoit instruit dans tous les détails de la culture Asiatique M. *de Ceré*, auquel il avoit destiné la direction du jardin de Montplaisir, dont il ne put le mettre en possession, mais qui depuis en a été chargé, conformément à ses vûes; et M. de Ceré a justifié ce choix par ses soins, ses lumières et son courage. On aura peine à croire que cette dernière qualité ait été bien nécessaire à M. de Ceré pour la conservation et l'entretien d'un jardin appartenant à la Nation. On aura encore plus de peine à croire que même après le succès, et depuis le départ de M. Poivre, il se soit trouvé des gens qui, sans autre motif que la

jalousie, ayent mis à tâcher de détruire les plantes précieuses qu'il avoit introduites à l'Isle de France, presque autant d'activité qu'il en avoit déployé pour les y apporter. Ces faits, trop vrais, viennent encore de nous être attestés par un homme en place, sous les yeux duquel ils se sont passés, et qui a eu besoin de tout son crédit pour empêcher le jardin et les plantes qu'il renferme, d'être anéantis, e pour protéger M. de Ceré contre les ennemis que son zèle patriotique, à conserver le fruit des travaux de M. Poivre, lui avoit attirés.

Si les épiceries fines sont un jour une richesse pour la France, le nom de M. de Ceré ne doit pas être plus oublié que celui de son illustre ami, auquel la reconnoissance des cultivateurs a élevé à Cayenne un monument

noble et simple dans le jardin de M. *de Gers*, au centre de quatre belles allées de gérofliers, et pour qui l'histoire en élévera certainement un plus durable dans le souvenir de la postérité délivrée d'un monopole onéreux, et enrichie d'un grand nombre de cultures précieuses.

Voici ce qu'écrit sur le jardin de Montplaisir un homme de bien, un homme d'esprit, un homme éclairé qui a voyagé utilement dans toute l'Europe, en Grèce, en Asie, en Egypte, M. *Melon*, qui arrive actuellement des colonies administrées par M. Poivre (1).

« Le jardin national à l'isle de » France, dit-il, me paroît une des » merveilles du monde. Le climat de » cette isle lui permet de multiplier

(1) Ceci a été écrit en 1786.

» en pleine terre les productions de » toutes les parties de l'univers. Le » voyageur trouve rassemblés dans ce » jardin plus de six cents espèces d'ar- » bres ou d'arbustes précieux, trans- » portés des divers continens. Tous » n'ont pas atteint encore leur point » de perfection. Il faut du temps et » des soins pour aclimater et neutra- » liser les arbres. Cette partie de la » culture, qui demande beaucoup » d'observations, de sagacité et de » philosophie, étoit une des choses » dans lesquelles M. Poivre excelloit. » M. de Ceré, son élève, y est devenu « très-habile. Le manguier a été vingt » ans dans les isles de France et de » Bourbon sans donner de bons fruits. » Les deux isles sont actuellement » couvertes de ces arbres, qui pro- » duisent en grande abondance des

» fruits délicieux. On peut dire la
» même chose de plusieurs autres,
» qui, par degrés, y ont réussi.

» Les cloux de gérofle sortis du
» jardin de l'isle de France, que
» M. l'abbé Raynal a vus, et qu'il dit
» être *petits*, *secs* et *maigres*, avoient
» ces qualités, parce qu'ils étoient
» les fruits du premier rapport d'ar-
» bres foibles et encore languissans,
» nouvellement transplantés loin de
» leur terre natale. Aujourd'hui il
» n'en diroit pas autant du fruit des
» mêmes arbres, ni de ceux du jardin
» de M. *Hubert*, qui cultive à Bourbon
» avec le plus grand succès, huit
» mille gérofliers ».

Nous ajouterons que l'Académie des sciences a présentement sous les yeux une quantité considérable de gérofle de Cayenne de la plus grande beauté,

beauté, et d'une qualité excellente.

Croiroit-on cependant que la jalousie, la bassesse, l'indifférence pour le bien de la patrie et de l'humanité, masqués sous le voile d'une vile et mesquine économie, ont proposé plusieurs fois au gouvernement d'abandonner ou de détruire le jardin de Montplaisir, qui a déjà été, et peut encore être si utile ? Et si le héros de l'Inde, M. *de Suffren*, n'avoit pas rendu justice à M. Poivre, à l'importance de ses vues, et à l'utilité de ses travaux, on ne sait ce qui en seroit arrivé.

M. Poivre avoit le plus grand desir de rejoindre une seconde fois le *riz sec* aux plantes précieuses qui enrichissent ce jardin. Il faisoit encore plus de cas de cette plante alimentaire, que des plus riches épiceries.

Il a souvent proposé d'aller la rechercher à la Cochinchine ; mais jusqu'à présent une sorte de fatalité a fixé l'attention des nations et des gouvernemens sur les entreprises, presqu'en raison inverse de leur utilité, ou à-peu-près uniquement en raison de leur éclat. Il ne faut pas s'en prendre aux administrateurs ; ce malheur ne tient qu'à l'éducation qu'ils ont reçue, dans laquelle on leur a parlé de la *gloire*, jamais des moyens de multiplier les subsistances et d'enrichir les nations. M. Poivre avoit donc été autorisé à tout faire pour les épiceries ; et l'on n'avoit pas cru que la Cochinchine, qui ne paroissoit présenter, pour le moment, aucun objet important de commerce, méritât qu'on y fît une expédition pour avoir du riz.

La marine très foible de la colonie ne pouvoit se prêter que difficilement à deux entreprises différentes. Les moyens que M. Poivre avoit imaginés pour rendre ces deux entreprises possibles, trouvèrent, dans la division de l'autorité civile et de l'autorité militaire, et dans la diversité de vues qui en étoit la suite, un obstacle insurmontable

Obligé donc de renoncer, pendant son administration, à se procurer de nouveau riz sec, il tenta de changer la culture du riz humide, et de l'accoutumer, par degrés, à croître sans avoir le pied dans l'eau. Il en fit semer en différens cantons au commencement de la saison des pluies. Quelques parties périrent. Cet arrosement naturel se trouva suffire à quelques autres, dont le grain devint

propre à germer, croître et fructifier avec un moindre arrosement. Il y a donc actuellement à l'isle de France un riz qui tient le milieu entre le riz humide, généralement connu, et le riz sec de la Cochinchine. C'est un riz dont l'humidité d'une saison pluvieuse favorise suffisament la production. Il n'est pas encore en état d'être transporté utilement en Europe. Il souffre même beaucoup à l'isle de France, quand les pluies ne sont pas abondantes ; et l'on se plaint qu'elles deviennent plus foibles, à mesure que les défrichemens se multiplient. Mais on peut espérer qu'en prenant toujours pour semence le grain récolté dans les cantons qui auront été le moins arrosés et le plus élevés, on arrivera au point d'avoir un riz qui pourra, dans des climats tempérés, se

passer presqu'entièrement de pluie, un véritable riz sec ; et ce sera pour l'Europe un des plus précieux trésors. Il seroit sans doute bien plus court d'envoyer exprès à la Cochinchine : on jouiroit peut-être vingt ans plutôt de ce moyen de doubler les subsistances et la population ; mais on doit savoir beaucoup de gré à M. Poivre, qui s'est vu privé de la faculté d'obtenir du pays, où il est indigène, ce grain si important, d'avoir tenté d'en fabriquer, en y appliquant la savante théorie qu'il avoit sur la culture et sur la dégénération des plantes. On doit se féliciter de ce qu'il a, en partie, réussi. Il faut remercier le Ciel lorsqu'il fait présent à la terre d'un homme de génie, et plus encore, quand il donne à cet homme de génie la passion d'employer ses talens, son travail,

son esprit, ses forces entières au bien public.

L'agriculture, sans doute, doit être en tout pays le premier objet des soins d'un administrateur ; et c'est principalement par le respect secourable qu'ils ont témoigné pour l'agriculture, par les encouragemens, les instructions et les faveurs qu'ils ont répandus sur elle, qu'on doit marquer les rangs entre les législateurs et les Administrateurs; que leur zèle ou leurs talens ont rendus dignes de l'estime, de la reconnoissance et de l'amour des Nations: Triptolème avant Thésée. Mais, après l'agriculture, et pour son propre intérêt, qui sera toujours l'intérêt fondamental de la Société, il est d'autres travaux, dont l'homme d'état s'occupe avec une égale ardeur, et qui contribuent à lui mériter les

hommages de l'humanité et de la patrie. M. Poivre n'a négligé aucun de ceux pour lesquels les circonstances ont reclamé sa vigilante attention.

Il avoit trouvé le Port-Louis de l'isle de France à peu-près comblé. L'inexpérience, qui avoit présidé aux premières concessions de la colonie, avoit livré au fer et au feu des défricheurs, les bois des montagnes, dont ce port est entouré, et les ravins causés par la saison des pluies, en avoient ensuite entraîné les terres nues dans le bassin. Les abords des magasins étoient devenus impraticables ; les vaisseaux de guerre étoient obligés de mouiller à demi-lieue, exposés à la fureur des ouragans et des vents du large. L'escadre de M. *d'Aché* y avoit été presque entièrement détruite dans l'hivernage de 1761. La colonie

étoit ainsi privée d'un port de sûreté, d'autant plus à l'abri des insultes de l'ennemi, que les vents généraux ne permettent presque jamais d'y aborder qu'à la remorque et en favorisent la sortie dans tous les temps : d'un port d'autant plus important, qu'il présente à mille lieues du continent l'avantage de ne pouvoir jamais être espionné.

M. Poivre entreprit de rendre ce port, ou un équivalent à l'isle de France et à l'État ; mais, en homme modeste qui ne se fie pas à ses seules lumières, et en administrateur qui sait faire usage de celles d'autrui, il consulta les gens les plus éclairés, et entre autres, M. *de Tromelin*, habile Capitaine de vaisseau, et M. *de Cossigny*, correspondant de l'académie des sciences, ingénieur de la colonie. M. de

Tromelin conçut le projet d'un nouveau port, entièrement à l'abri des ouragans, et combina avec M. Poivre les moyens de préserver ce nouveau port des atterrissemens, et d'en arrêter les progrès dans l'ancien, par des canaux, des digues et des jetées qui conduiroient sur une plage inutile les torrens annuels que ramène la saison des pluies.

La difficulté de faire reprendre des bois sur des côteaux lavés, dégradés, brûlés d'un soleil à pic, étoit excessive. M. Poivre et M. de Cossigny, après avoir essayé tous les arbres et les arbustes, dont le jardin de Montplaisir présentoit une si belle collection, jugèrent qu'il n'y avoit qu'un arbre, connu sous le nom de *bois noir*, qui pût donner quelque espérance. M. de Cossigny se chargea d'en faire exé-

cuter avec tous les soins qu'on pût imaginer, une immense plantation. Elle a réussi, elle a diminué l'éboulement des terres, et a fortement contribué aux succès des autres travaux.

Une roche, qui se trouvoit à l'entrée du nouveau port, et qu'on avoit toujours cru ne pouvoir extirper sous l'eau, l'a été par la suite du courage avec lequel M. de Tromelin et M. Poivre en ont soutenu la possibilité et fait décider le travail. Les mesures paroissoient assurées pour que la grande entreprise du nouveau port fût exécutée en quatre ans; et l'on a lieu de croire que si M. Poivre fût resté administrateur de la colonie, l'ouvrage n'auroit pas exigé plus de temps. Différentes circonstances l'ont retardé, Cependant un procès-verbal, redigé en 1781, constate que le nou-

veau port pouvoit recevoir et contenir à cette époque, et à l'abri de tout danger, six vaisseaux de guerre et plusieurs frégates. On a continué ces travaux, dont M. Poivre, M. Tromelin, et M. de Cossigny doivent partager la gloire ; et, lorsqu'ils seront achevés, le nouveau port pourra donner le plus sûr des asiles à douze vaisseaux de guerre et à un grand nombre de frégates ou de gros bâtimens de commerce. La colonie a formé le projet d'élever à l'entrée de ce port un monument, dans les inscriptions duquel les services de M. Poivre ne seront pas oubliés.

La sollicitude de cet homme également actif et bienfaisant ne se bornoit pas aux objets soumis à son administration. Il mettoit avec raison la plus grande importance à faire détermi

ner, par de bonnes observations astronomiques, la position de la multitude d'isles et d'écueils qui séparent l'Inde de l'isle de France. Il avoit engagé M. l'abbé *Rochon*, son ami, qui étoit déjà de l'Académie de marine, et qui est aujourd'hui de celle des sciences, à se charger de cet intéressant travail. Il avoit fait toutes sortes de préparatifs pour lui rendre le voyage plus commode et moins pénible. Au moment de l'embarquement, un conflict d'autorité empêcha le départ de M. l'abbé Rochon : M. Poivre en eut beaucoup de chagrin. Il voyoit échapper une occasion qui sembloit favorable de faire des recherches bien utiles. Il éprouva encore qu'il faut toujours suspendre son opinion sur les évènemens. C'étoit dans le vaisseau de l'estimable et malheureux capitaine

Marion, que M. l'abbé Rochon avoit dû s'embarquer. On sut peu après, que cet homme habile et vertueux avoit été assassiné et dévoré par les Antropophages de la nouvelle Zélande ; et M. Poivre eut à remercier le Ciel des contracdictions qui, en retenant M. l'abbé Rochon, l'avoient soustroit à un danger affreux. Ils pleurèrent ensemble le capitaine Marion, qu'ils aimoient tous deux, et s'en devinrent plus chers l'un à l'autre.

M. Poivre a quitté l'isle de France en 1773. Comme il ne s'y étoit occupé que du bien public, il n'en a rapporté que la médiocre fortune que son économie, qui ne fut jamais parcimonieuse, a pu ajouter à ce qu'il possédoit avant d'en être nommé administrateur. Mais il a laissé sa mémoire en bénédiction dans les deux

colonies qui furent confiées à ses soins.

Il ne faut pas croire cependant que son administration ait été sans orages, et qu'il n'ait jamais rencontré d'ennemis. Nous avons déjà fait pressentir quelques-uns de ses chagrins.

Même avant son départ de France, il avoit éprouvé les avant-coureurs des peines qu'il devoit avoir à dévorer, et tout autre que lui auroit été rebuté dès les premiers pas. Mais sous sa gravité froide en apparence, il cachoit un zèle actif et profond. Il portoit dans les affaires un courage d'esprit au-dessus de tous les évènemens, et personne n'en a eu un plus grand besoin.

Quand il ne s'agit que de négocier, l'homme de bien peut être ami de tout le monde; mais lorsque son devoir l'oblige de s'opposer à des prétentions

injustes et de réprimer des usurpations, les adversaires lui naissent de toutes parts.

Quiconque a travaillé au bien public et a entrepris de réformer des abus, a éprouvé que ceux qui sont accoutumés à en retirer avantage, regardent et déffendent ces abus comme un patrimoine. Et cette disposition fâcheuse a toujours été plus redoutable dans les colonies, par la suite du principe que le gouvernement avoit autrefois adopté, d'y tenir le pouvoir militaire et le pouvoir civil dans un état de brouillerie ouverte. On rappeloit alors les commandans et les intendans lorsqu'ils se montroient d'accord. On les soutenoit alternativement l'un contre l'autre, et on ne les rappeloit que l'un après l'autre, quand la dissention étoit bien établie

entr'eux. Cet esprit, fondé sur la maxime dangereuse, *Divide ut imperes*, est trop contraire au bien de l'état, pour avoir toujours été dans les intentions des administrateurs suprêmes, mais son influence n'a presque jamais cessé d'exister autour d'eux. Elle avoit frappé sur M. *de la Rivière* et sur M. *de Fénélon* à la Martinique, et sur M. *d'Estaing* à S. Domingue, comme sur M. Poivre à l'isle de France. Elle avoit divisé toutes nos colonies en deux partis. Il en résultoit que celui de l'administrateur qui, le premier, avoit le bonheur de se rendre le plus cher aux honnêtes gens, rangeoit tous les autres sous les drapeaux de son collègue : et ce n'est pas une corporation sans habileté ni sans puissance, que celle des gens qui ont contracté l'habitude, quel

quefois autorisée par les mœurs, de vivre d'abus et de pillage. Très divisés lorsqu'on les laisse en paix, ils deviennent unis comme des frères, dès qu'on en attaque un seul. Ils savent parfaitement flatter toutes les nuances de l'amour-propre des protecteurs qu'ils recherchent. Ils ne leur disent pas : *On veut détruire mon petit bénéfice ;* ils affectent, au contraire le désintéressement. Mais ils disent : *On porte atteinte à votre autorité. Ne laissez point enraciner un esprit d'innovation qui auroit les plus grands inconvéniens.* Il est trop souvent arrivé que des hommes, même estimables, animés par ces discours, et par un sentiment qui semble, au premier coup-d'œil, avoir quelque élévation, la jalousie du pouvoir, ont fait tout le contraires de ce qu'ils se proposoient,

et sont devenus l'appui des plus vils des humains.

M. Poivre arrivant à Versailles, y trouva l'apparence d'une disgrace. Deux ans s'écoulèrent avant qu'on lui rendît la justice que méritoit son administration. Mais enfin M. TURGOT, l'ami et l'exemple de tous les gens de bien, M. TURGOT, si digne, par ses lumières, ses vertus et son courage d'essuyer des persécutions du même genre, et qui, en effet, en a depuis été la victime, se montra le protecteur éclairé de M. Poivre. Les témoignages les plus honorables de la satisfaction du gouvernement furent accordés à ses services : et douze mille francs de pension furent ajoutés à la décoration qu'on appelloit de S. Michel, qu'il avoit déjà reçue.

Les citoyens zélés pour le bien

public, désiroient pour M. Poivre, une autre récompense, une nouvelle occasion de servir la patrie dans des fonctions importantes. M. Turgot, M. Bertin l'encouragèrent à solliciter la place de Prévôt des Marchands de Lyon, le lui demandèrent même. Mais la plaie qu'avoient faite au cœur de M. Poivre les chagrins dont il sortoit à peine, saignoit encore ; sa reconnoissance ne put surmonter son éloignement pour de nouvelles fonctions publiques. Il ne fit aucune des démarches nécessaires, et ne fut point élu.

Le revenu de la fortune personnelle de M. Poivre étoit inférieur à celui de sa pension. Mais sa sagesse, l'ordre qui régnoit dans sa maison, et qu'y maintenoient les soins de son estimable compagne, leur permettoit de te-

nir un état honorable, de donner à leurs aimables enfans une éducation distinguée, et de répandre une multitude de bienfaits sur les indigens qui se trouvoient à portée de leur délicieux jardin de *la Freta*, où ils passoient leurs jours sur les bords de la Saône, à deux lieues de Lyon, et où les voyageurs éclairés ne manquoient pas d'aller se reposer l'âme et s'enrichir l'esprit.

M. Poivre parloit avec beaucoup de facilité et de grace, mais toujours avec simplicité. Ayant vu et bien vu une prodigieuse multitude de choses et d'hommes, avec des connoissances très-étendues et une mémoire admirable, il n'avoit jamais le ton affirmatif. Il étoit indulgent par nature et par réflexion et pour les travers autant que pour les foiblesses de l'hu-

manité. Il aimoit la sosiété des gens d'esprit, et supportoit celle des sots. *On trouve*, disoit-il, *à s'instruire avec tout le monde*. Les méchans même affligeoient plus qu'ils ne courouçoient son cœur. Jamais aucun emportement n'a souillé ni dérangé la tranquille et paisible dignité qui le caractérisoit. Un heureux mélange de raison et de bonté lui avoit donné un sang froid inaltérable, et l'avoit rendu supérieur aux passions. Très-peu d'hommes ont porté aussi loin que lui la philosophie pratique.

Sa santé, affoiblie par ses longs travaux, s'étoit fort altérée dans les deux dernières années de sa vie. Mais, toujours également serein, sage et modéré, sa société n'a jamais cessé d'être douce, et sa conversation respectable et chère à ceux qui l'ont approché.

Les conseils de M. *Rast*, son Médecin et son ami, habile sous le premier titre, digne du second, l'avoient envoyé passer à Hières en Provence, l'hiver de 1784 à 1785. Ce voyage lui fut très-salutaire, mais ne put réparer les ravages que la goutte avoit faits en s'emparant de l'intérieur. Il devint impossible de la rappeler aux extrémités. On vit M. Poivre s'affoiblir par degrés pendant tout l'été, et l'hydropisie de poitrine miner lentement et à pas trop certains ce grand homme de bien.

Il a succombé le 6 Janvier 1786, à l'instant du dégel, avec la même tranquillité qu'il avoit gardée toute sa vie, et comme un Philosophe religieux qui ayant toujours été bienfaisant, se confie parfaitement à la bonté du Bienfaiteur universel. D. P.

VOYAGES

D'UN

PHILOSOPHE.

VOYAGES D'UN PHILOSOPHE,

OU

OBSERVATIONS

Sur les mœurs et les arts des Peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique.

IL n'est point de nation, quelque barbare qu'elle soit, qui n'ait des arts qui lui soient particuliers. La diversité des climats, en variant les besoins des peuples, offre à leur industrie des productions différentes sur lesquelles elle peut s'exercer. Chaque pays, dans un certain éloignement, a des fabriques qui lui sont tellement propres, qu'elles ne sauroient être celles d'un autre pays; mais l'agriculture est l'art de tous les hommes, sous quelque ciel qu'ils habitent; par-tout, d'une extrémité de

la terre à l'autre, on voit les peuples policés, et ceux qui sont barbares, se procurer au moins une partie de leur subsistance par la culture de leurs champs : mais cet art universel n'est pas également florissant par-tout.

Il prospère chez les nations sages qui savent l'honorer et l'encourager ; il se soutient foiblement chez les peuples à demi-policés, qui lui préfèrent les arts frivoles, ou qui étant assez éclairés pour sentir son utilité, sont encore trop esclaves des préjugés de leur ancienne barbarie, pour se résoudre à affranchir et à honorer ceux qui l'exercent : il languit, et on apperçoit à peine son influence chez les barbares qui le méprisent.

L'état de l'agriculture a toujours été le premier objet de mes recherches, chez les différens peuples que j'ai vus dans le cours de mes voyages. Il n'est guère possible à un voyageur, qui souvent ne fait que passer dans un pays, d'y faire les remarques qui seroient nécessaires pour emporter une idée juste du gouvernement, de

la police et des mœurs de ses habitans. Dans ce cas, il n'est pas de moyen plus court, pour se former d'abord une idée générale de la nation chez laquelle on se trouve, que de jeter les yeux sur les marchés publics et sur les campagnes. Si les marchés abondent en denrées, si les terres sont bien cultivées et couvertes de riches moissons, alors on peut en général être assuré que le pays où l'on se trouve est bien peuplé; que les habitans sont policés et heureux; que leurs mœurs sont douces; que leur gouvernement est conforme aux principes de la raison. On peut se dire à soi-même: je suis parmi des hommes.

Lorsqu'au contraire j'ai abordé chez une nation qu'il falloit chercher au milieu des forêts, et au travers des ronces qui couvroient ses terres; lorsqu'il me falloit faire plusieurs lieues pour trouver un champ défriché, mais mal cultivé; lorsqu'enfin arrivé à quelque peuplade, je ne voyois dans le marché public que quelques mauvaises racines, alors je ne doutois

plus d'être chez un peuple malheureux, féroce ou esclave. Il ne m'est jamais arrivé d'être dans le cas de réformer cette première idée, conçue à la seule inspection de l'état de l'agriculture, chez les différentes nations que j'ai vues : les connoissances de détail qu'un séjour assez long m'a quelquefois permis d'acquérir chez elles, m'ont toujours confirmé qu'un pays mal cultivé, est à coup sûr habité par des hommes barbares ou opprimés, et que la population ne sauroit y être considérable.

On verra, par les recherches dont je vais rendre compte, que chez tous les peuples l'agriculture dépend absolument des loix, des mœurs, des préjugés établis. Je commence par quelques parties de l'Afrique.

Côtes occidentales d'Afrique.

Les isles et les terres occidentales de cette partie du monde que j'ai connues, sont la plupart des terres en friche, habitées par des nègres mal-

heureux. Ces hommes stupides, qui s'estiment eux-mêmes assez peu pour se vendre en détail les uns et les autres, ne pensent guère à la culture de leurs terres. Contens de vivre au jour la journée, sous un ciel qui donne peu de besoins, ils ne cultivent que ce qu'il leur faut pour ne pas mourir de faim; ils sèment négligemment chaque année quelques maïs, très-peu de riz, et ils plantent en petite quantité différentes espèces de pommes de terre, qui ne sont pas de la nature des nôtres, mais dont la culture est la même; nous les connoissons sous le nom de *patates* et d'*inham*. En général, les récoltes de ce peuple sont si chétives, que les navigateurs européens, qui vont chez eux pour y acheter des hommes, sont obligés d'apporter d'Europe ou d'Amérique les provisions nécessaires pour la nourriture des esclaves qui doivent composer la cargaison de leurs vaisseaux.

Parmi ces négres, ceux qui habitent aux environs des colonies euro-

péennes, sont un peu plus agriculteurs que les autres. Ils élèvent des troupeaux, ils cultivent le riz en plus grande quantité; on trouve dans leurs jardins quelques légumes dont les graines leur ont été apportées d'Europe; mais tout ce qu'ils savent d'agriculture, ils le tiennent des Européens établis chez eux; leur expérience à cet égard est très-bornée, et je n'ai découvert dans leur industrie aucun procédé qui puisse éclairer la nôtre.

Depuis la rivière d'Angola jusqu'au cap Négre, et de-là jusqu'aux approches du cap de Bonne-Espérance, on ne voit que des terres arides et incultes; les côtes sont nues, couvertes d'un sable stérile : il faut faire plusieurs lieues pour découvrir un palmier ou quelque verdure. La terre et le petit nombre de ses habitans paroissent frappés d'une malédiction communes. Toutes les informations que j'ai prises sur les lieux, des missionnaires Italiens qui ont le zèle admirable de parcourir l'intérieur de ces maudites régions, m'ont appris que

l'agriculture n'y étoit guère plus florissante que sur les côtes, quoique la terre, en beaucoup d'endroits, y annonce la plus grande fertilité par ses productions naturelles.

Cap de Bonne-Espérance.

Les terres du cap de Bonne-Espérance étoient condamnées à la même stérilité, avant que les Hollandois en prissent possession; mais depuis leur établissement à cette pointe de l'Afrique, les terres y produisent en abondance du froment et des grains de toute espèce, des vins de différentes qualités, et une quantité considérable de fruits excellens rassemblés des quatre parties du monde. On y voit de grands pâturages couverts de chevaux, de bœufs et de bêtes à laine. Tous ces troupeaux réussissent parfaitement. L'abondance dont jouit cette colonie, comparée à la stérilité des pays immenses qui l'environnent, prouve évidemment que la terre n'est avare que pour les tyrans et les esclaves; qu'elle

prodigue des trésors au-delà de toute espérance dès qu'elle est libre, remuée par des mains libres et cultivée par des hommes intelligens, que des loix sages et invariables protégent.

Une multitude de François, chassés de leur patrie par la révocation de l'édit de Nantes, ont trouvé dans cette côte une véritable patrie, et dans cette nouvelle patrie, la sûreté, la propriété, la liberté, seuls vrais fondemens de l'agriculture, seuls principes de l'abondance. Ils ont enrichi cette mère adoptive de leur industrie et du travail inestimable de leurs bras; ils y ont fondé des peuplades considérables, dont quelques-unes ont tiré leur nom du pays malheureux, mais toujours chéri, qui leur avoit refusé le feu et l'eau. La peuplade de *la petite Rochelle* surpasse toutes les autres par l'industrie des colons qui la composent, et par la richesse des terres qui en dépendent

Les pâturages y sont composés de différens *gramens* naturels au pays, et en partie des herbages qui forment

nos prairies artificielles en Europe, telles que les trefles, la luzerne et le sainfoin. Les plantes étrangères, dont les semences ont été apportées dans le pays par les Hollandois, y réussissent comme les plantes naturelles. Toutes ces graines sont semées sur un labour fait à la charrue; on ne coupe ces herbes que la première année; dès la seconde on ouvre la prairie aux troupeaux qui y vivent à discrétion, et l'on n'a plus d'autre soin que de les rassembler tous les soirs dans un parc fermé par de hautes et grosses palissades, pour les garantir des tigres et des lions, dont le pays ne manque pas.

Ces prairies ne sont en général arrosées que par les pluies, quoiqu'on ait l'attention de les former dans le voisinage de quelque ruisseau où l'on pratique des abreuvoirs commodes. On est très-exact à ménager dans tous ces pâturages des bosquets d'arbres où les troupeaux puissent trouver un abri contre les ardeurs du soleil, sur-tout dans les mois de jan-

vier, février et mars, qui sont les plus chauds de l'année dans cette partie du monde.

Les terres à grains s'y labourent comme en Europe, quelquefois par des chevaux, plus souvent par des bœufs, les Hollandois de cette colonie ont l'industrie de corriger la lenteur de ces derniers animaux en les exerçant de bonne heure à un pas vif; et j'ai vu au Cap des charriots tirés par des attelages de dix et douze paires de bœufs, aller aussi vîte que s'ils avoient été trainés par de bons chevaux.

Les grains qui se sèment ordinairement dans les terres du Cap, sont le froment, le bled de Turquie et le riz; il est ordinaire de voir ces grains rapporter 50 pour un. On y cultive beaucoup de plantes légumineuses, tels sont les pois, les féves et les haricots. Ces légumes servent aux approvisionnemens des vaisseaux qui relâchent au Cap, en allant ou en revenant des Indes orientales.

Parmi ces légumes, il en est une

espèce qui est fort recherchée aux Indes, où l'on en transporte beaucoup. On l'y connoît sous le nom de pois du Cap. C'est une faséole qui ne se rame point; son grain a la forme de notre haricot, mais plus large et plus applati; il a le goût de notre pois verd, et il conserve long-tems sa fraîcheur. J'en ai tenté cette année la culture qui paroît réussir. Le climat du cap de Bonne-Espérance paroît exiger de la part du cultivateur une attention qui semble moins nécessaire dans ce pays, et qui peut-être même seroit préjudiciable aux productions de nos terres.

Le Cap est pendant la plus grande partie de l'année exposé à des orages violens, qui soufflent ordinairement de la partie du nord-est. Ces vents sont si impétueux qu'ils renverseroient toutes les plantes à grains, et abattroient les fruits de tous les arbres, si on ne leur apportoit une barrière pour garantir les récoltes. Le colon Hollandois a imaginé de diviser les terres par petites portions, et de les

entourer de hautes palissades de chênes ou de quelques autres arbres plantés près à près, comme pourroit l'être une charmille destinée à faire l'ornement d'un jardin. Ces palissades se taillent en croissant toutes les années; on les élève à 25 ou 30 pieds de hauteur, de sorte que chaque champ séparé est fermé comme une chambre.

C'est par cette industrie sur-tout, que les Hollandois sont parvenus à rendre leur colonie le grenier de tous leurs établissemens aux Indes orientales, et la meilleure relâche que les vaisseaux puissent faire pour rafraîchir et approvisionner les équipages.

Lorsque les Hollandois commencèrent à former les vignobles de leur colonie, ils recherchèrent avec soin des plants des cantons qui jouissoient de la plus grande réputation pour leurs vignes. Après bien des essais inutiles pour faire, à l'extrémité de l'Afrique, des vins de Bourgogne, de Champagne et autres, ils se sont arrêtés à cultiver les plants transportés

d'Espagne, des isles Canaries et du Levant, dont le climat est plus analogue à celui du Cap. Aujourd'hui les plants dominans dans leurs vignes, sont des plants de muscat qui réussissent très-bien; le muscat rouge surtout, cultivé dans un petit terroir nommé *Constance*, y donne du vin délicieux : la compagnie de Hollande en arrête toutes les années la récolte, qu'elle fait transporter en Europe pour en faire des présens aux souverains.

Les vignes du Cap se cultivent sans échalas; on leur fait le même labour que nous faisons aux nôtres. Elles sont entourées de différens arbres sur lesquels on appuie les ceps de gros muscats espagnols en forme d'espaliers fort élevés, qui servent d'abri au vignoble contre la violence des vents.

Le jardinage n'est pas plus négligé au Cap que les autres parties de l'agriculture; on y trouve tous les légumes d'Europe et les meilleurs de ceux qui sont particuliers aux autres parties du monde. Indépendamment des

jardins des colons, qui sont aussi-bien entretenus que dans aucune partie d'Europe, la compagnie de Hollande a fait former deux ou trois jardins magnifiques, qu'elle entretient avec une dépense digne d'une compagnie souveraine.

Quinze ou vingt jardiniers européens, dont l'habileté a été reconnue avant d'être embarqués, sont chargés de la culture de chacun de ces vastes jardins, sous la direction d'un jardinier principal dont la place est lucrative et honorable. C'est dans ces jardins publics que se font, aux frais de la compagnie, tous les essais de nouvelle culture. C'est là que les particuliers trouvent gratuitement, avec les instructions nécessaires, les graines et les plantes dont ils peuvent avoir besoin.

Ces jardins fournissent dans la plus grande abondance, des herbages et des fruits de différentes espèces, aux équipages des vaisseaux de la compagnie.

On y remarque avec admiration

des emplacemens considérables, consacrés à la botanique, dans lesquels on voit placées dans le plus grand ordre, les plantes les plus utiles et les plus rares de toutes les parties du monde. Les voyageurs curieux ont la satisfaction d'y trouver des jardiniers instruits qui se font un plaisir de leur démontrer chaque plante.

Ces beaux jardins sont terminés par de grands vergers où l'on trouve tous les fruits de l'Europe, ceux de l'Afrique et quelques-uns de l'Asie. Rien n'est plus agréable que d'y voir, à différentes expositions, et dans la même enceinte, le chataignier, le pommier et les autres arbres fruitiers des climats les plus froids, avec le muscat des Indes, le camphrier de Borneo, les palmiers et plusieurs autres arbres de la zone torride.

Madagascar.

En doublant le cap de Bonne-Espérance, on entre dans la mer des Indes, et l'on trouve d'abord la grande

isle de Madagascar. Nous ne connoissons encore que quelques parties de cette isle, quoique nous y ayons eu des etablissemens, et que nous la frequentions depuis près d'un siecle. Les terres que nous y connoissons sont très-fertiles, et les habitans seroient bons agriculteurs, si leurs denrées avoient un débouché. Ils élèvent des troupeaux nombreux de bœufs et de bêtes à laine. Les pâturages, tels que la nature les a formés, sont excellens. On voit dans plusieurs cantons des défrichés immenses, couverts d'un gros *gramen* à large feuille qui s'elève à la hauteur de 5 à 6 pieds; les habitans le nomment *fatak*; il nourrit et engraisse parfaitement les bêtes à cornes, qui sont de la plus grande espece, et differentes des nôtres, en ce qu'elles portent une grosse loupe sur le cou. Un autre petit *gramen* fin, croît naturellement dans les sables sur le bord de la mer, et fournit la nourriture aux bêtes à laine. Celles-ci sont de la même espece que celles de Barbarie et différentes des notres,

sur-tout par la grosseur monstrueuse de leur queue, qui pèse jusqu'à 6 à 8 livres.

Les Madécasses ou Malegaches, (c'est le nom des habitans de cette isle) ne cultivent guère d'autres grains que le riz. Ils le sèment au commencement de la saison des pluies; ils sont par-là dispensés d'accouder leurs champs. Ils ne donnent à leur terre d'autre labour qu'avec la pioche; ils commencent par serfouir toutes les herbes, puis 5 à 6 hommes se rangent en ligne dans le champ, et font devant eux de petits trous dans lesquels les femmes ou des enfans qui suivent, jettent quelques grains de riz; qu'ils couvrent de terre avec le pied; une terre ensemencée de la sorte rapporte jusqu'à 80 et 100 pour un; ce qui prouve l'extrême fertilité du sol, plutôt que la bonté de la culture. Quelque mal-entendue qu'elle paroisse, elle suffit pour mettre les peuples de Madagascar dans l'abondance. Je n'ai vu aucun pays dans le monde où le riz et les approvisionnemens

essentiels soient à meilleurs marché. Pour un coupon de toile grossière, teinte en bleu, qui peut valoir 20 sols de notre monnoie, le Madécasse donne 2 ou 3 mesures de riz. Ces mesures sont fournies par les européens, qui ne manquent pas d'augmenter la capacité chaque année, sans que les insulaires s'en plaignent. La mesure se remplit d'abord comble, puis l'acheteur use du droit qu'il a établi pour avoir bonne mesure, il enfonce le bras jusqu'au coude dans le riz, et d'un seul coup vuide presque entièrement la mesure que le Madécasse a la patience de remplir une seconde fois, sans jamais murmurer. Cette mesure se nomme *gamelle*, et une gamelle ainsi mesurée donne environ 160 livres de riz blanc.

Il n'y a pas de doute que si notre Compagnie des indes, qui est seule en possession de la traite dans cette isle, vouloit y encourager l'agriculture, elle feroit dans peu les plus grands progrès. Nos isles de France et de Bourbon, qui en sont voisines,

y trouveroient dans tous les tems une ressource assurée contre les disettes qui affligent fréquemment la première de ces isles. Nos escadres, destinées pour les grandes Indes, obligées de relâcher dans le port de l'isle de France pour s'y raffraîchir, y trouveroient des provisions abondantes rapportées de Madagascar, et ne seroient pas dans le cas de perdre leur tems à aller à Batavia ou au Cap, mendier des vivres chez les Hollandois, tandis que les ennemis nous enlèvent nos places, comme il est arrivé dans la guerre qui vient de finir en 1762.

Le froment croîtroit à Madagascar dans la même abondance que le riz. Il a été cultivé autrefois avec succès dans l'établissement que nous possédions à la pointe méridionale de l'isle, sous le nom de *Fort Dauphin.* On y trouve encore aujourd'hui de beaux épis de froment qui y fut cultivé anciennement, et qui, depuis que nous en avons été chassés, s'est semé annuellement de lui-même, et croît pêle-

mêle avec les herbes naturelles du pays. Les terres y sont d'une fertilité inconcevable ; les insulaires sont intelligens et adroits. Dans les quartiers où les Arabes n'ont point pénétré, ils ont les simples loix de la nature et les mœurs des premiers hommes. Ces loix et ces mœurs sont plus favorables à l'agriculture que toutes nos sublimes spéculations, que nos traités les plus complets sur les meilleures pratiques, que tous ces moyens employés de nos jours pour ranimer parmi nous un art que nos mœurs nous font regarder avec mépris, ou traiter avec légèreté, et qui est sans cesse harcelé, sans cesse opprimé par une foule d'abus sortis de nos loix mêmes.

Isle de Bourbon.

A 200 lieues environ à l'est de Madagascar, on trouve nos deux isles de Bourbon et de France, dont le sol est naturellement aussi fertile que celui de Madagascar, et qui jouissent

d'un climat beaucoup plus heureux. La première de ces isles n'a aucun port; elle est peu fréquentée par nos vaisseaux. Les habitans y ont conservé des mœurs simples ; l'agriculture y est assez florissante. L'isle de Bourbon produit du froment, du riz, du maïs, pour les besoins de ses habitans, et même pour fournir à une petite partie de ceux de l'isle de France. La culture y est la même qu'à Madagascar; les troupeaux de bœufs et de moutons qui y ont été transportés de cette grande Isle, y réussissent d'autant mieux, qu'on a eu l'attention d'y transporter aussi le gramen nommé *fatak*, que j'ai dit ci-devant être un excellent pâturage.

La plus grande partie des terres de cette Isle est employée à la culture du cafier. Les premiers plants de cet arbrisseau y ont été apportés en droiture de Moka. Le cafier se multiplie par ses graines qui se sèment d'elles-mêmes; il exige peu de culture; elle se réduit à donner 3 ou 4 labours à la jeune plante pendant la première

année, pour la débarrasser du voisinage des mauvaises herbes qui lui déroberoient sa subsistance. Dès la seconde année, elle croît sans soin : ses branches, qui naissent à fleur de terre, et qui s'étendent horizontalement, étouffent par leur ombre toutes les plantes étrangères qui pourroient croître à l'entour ; au bout de 18 mois, le cafier commence à rapporter son fruit, et dès la troisième année, il donne une pleine récolte. On plante ces arbrisseaux en échiquier, à la distance de sept pieds environ les uns des autres, et lorsqu'ils s'élevent trop, on les rabaisse en les coupant à 2 pieds de terre.

Le cafier demande une terre légère, et il réussit mieux dans le sable presque pur, que dans une bonne terre. On observe à l'isle de Bourbon que chacun de ces arbrisseaux rapportoit annuellement, l'un dans l'autre, une livre de café. Ce fruit mûrit et se recueille à l'isle de Bourbon dans un tems sec, ce qui lui donne un grand avantage sur les cafés de nos isles de

l'Amérique, qui ne mûrissent et ne se recueillent que dans la saison des pluies. Le café, après avoir été cueilli, demande à être desséché; c'est pourquoi on l'expose au soleil pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que la fève paroisse extrêmement sèche et racornie. Alors on la dépouille de la pulpe, ce qui se fait avec des pilons dans de grandes auges de bois.

Isle de France.

L'isle de France possède deux excellens ports, où vont relâcher tous nos vaisseaux, employés en tems de paix au commerce des Indes et de la Chine, et en tems de guerre à la défense de nos établissemens. Cette isle est par conséquent moins isolée que celle de Bourbon. L'administration et les mœurs de l'Europe y ont plus d'influence. Elle renferme des terres aussi fertiles que celle de Bourbon; des ruisseaux qui ne tarissent jamais l'arrosent dans tous les sens comme un jardin; et néanmoins les récoltes y

manquent souvent. Elle est presque toujours dans la disette.

Depuis le célebre M. de la Bourdonnais, qui l'a gouvernée pendant 10 à 12 années, et qui doit être regardé comme le fondateur de la colonie, puisqu'il est le premier qui y ait etabli l'agriculture, on a sans cesse erré de projets en projets; on y a tenté la culture de toutes les espèces de plantes, et l'on n'en a suivi aucune. Le café, le coton, l'indigo, la canne à sucre, le poivrier, le cannelier, le mûrier, le thé, le cacaoyer, le roucou, tout a été cultivé par essai; mais avec cette légéreté qui ne permet aucun succès. Si l'on avoit suivi le plan simple du fondateur, qui étoit de s'assurer du pain, l'isle seroit aujourd'hui florissante; l'abondance y régneroit parmi les colons; les équipages des vaisseaux y trouveroient les approvisionnemens nécessaires.

La culture des grains, quoique négligée et mal entendue, est celle qui réussit le mieux. Les terres qui y sont employées, rapportent successivement

vement chaque année une récolte de froment et une autre de riz ou de bled de Turquie, sans jamais se reposer, sans recevoir aucun amendement, et sans autre labour que celui que j'ai dit être pratiqué à Madagascar.

Le manioc, qui a été transporté du Brésil par M. de la Bourdonnais, et qui ne fut d'abord cultivé qu'avec répugnance et par force, est aujourd'hui la principale ressource des colons pour la nourriture de leurs esclaves. La culture de cette racine est la même à l'isle de France qu'en Amérique. Je ne répéterai pas ici ce que plusieurs voyageurs en ont dit.

On avoit autrefois transporté de Madagascar dans cette isle, des troupeaux nombreux de bœufs et de moutons; mais depuis que l'on a calculé qu'il y avoit plus de profit particulier à transporter des esclaves que des bœufs, on a négligé l'augmentation des troupeaux, que les besoins continuels de la colonie et des vaisseaux diminuent sans cesse. D'ailleurs, on n'a encore formé dans l'isle aucuns

pâturages, où ils ont été formés avec si peu d'intelligence, qu'aucun n'a réussi. L'isle produit naturellement en différens cantons un *gramen* admirable qui croît à la hauteur de 5 à 6 pieds. Ce gramen sort de la terre au commencement de la saison des pluies, il fait toute sa végétation dans l'espace de trois mois que dure cette saison. Les colons profitent de ce tems pour y faire pâturer leurs troupeaux qui s'y engraissent promptement; mais la végétation finie, il ne reste plus sur la terre qu'une paille trop dure pour que les bêtes puissent s'en nourrir. Bientôt le feu, apporté par mille accidens au milieu de ces pailles, les consume, et avec elles une partie des forêts voisines.

Pendant tout le reste de l'année, les troupeaux vont errer et languir dans les bois. La plus grande faute qui ait été commise dans cette isle, celle qui préjudicie le plus au succès de la culture, est d'avoir défriché les forêts par le feu, sans laisser aucun bois de distance en distance dans les défriche-

mens. Les pluies, qui dans cette isle sont le seul amendement et le meilleur que la terre puisse recevoir, suivent exactement les forêts, s'y arrêtent, et ne tombent plus sur les terres défrichées. D'ailleurs ces terres n'ont aucun abri contre la violence des vents, qui détruisent souvent toutes les récoltes.

Nous avons vu ci-devant que les Hollandois qui n'avoient pas de bois au Cap, y en ont planté pour garantir leurs moissons. L'isle de France en étoit couverte, et nos colons les y ont détruits.

Observations faites à la côte de Coromandel.

Dans tous les temps l'agriculture a été florissante aux Indes orientales ; elle y a néanmoins beaucoup dégénéré depuis la conquête des Mogols, qui, comme tous les peuples barbares, ont méprisé le travail qui nourrit l'homme, pour s'attacher à cet art destructeur qui désole la terre.

En s'emparant du pays, les con-

quérans s'en sont approprié toutes les terres. Les Empereurs Mogols les ont divisées en plusieurs grands fiefs amovibles qu'ils distribuent aux grands de leur Empire, lesquels les afferment à leurs vassaux, et ceux-ci à d'autres ; de sorte que les terres ne sont plus cultivées que par des journaliers et des valets de sous-fermiers.

Comme il n'est pas de pays au monde plus sujet a révolution que celui des Indes, soumis à des maîtres dont le gouvernement est une véritable anarchie, le possesseur du fief ainsi que son fermier, sans cesse incertains de leur sort, ne pensent qu'à dépouiller leurs terres et ceux qui les cultivent, sans y faire jamais aucune amélioration. Heureusement pour ces conquérans barbares, le peuple conquis, inviolablement attaché à ses mœurs antiques, n'a pas cessé de se livrer à l'agriculture par goût et par religion. Malgré la tyrannie insensée du Mogol, le Malabare, plein de mépris et de pitié pour le maître auquel il obéit, cultive avec la même ardeur

que s'il en étoit propriétaire, le champ qui appartenoit à ses péres, et dont la culture lui est confiée par l'usurpateur.

La tribu des laboureurs est une tribu honorée parmi les Indiens. La religion même a consacré l'art de la culture, et jusqu'aux animaux destinés au labourage. Comme les Indes manquent en général de pâturages, que les chevaux y sont rares, que les bœufs et les buffles y multiplient difficilement, l'ancienne politique indienne a voulu que ce fût un crime contre la religion de tuer un de ces animaux utiles.

Les Malabares en tirent plus de service qu'aucun autre peuple; ils les emploient comme nous, au labour et aux voitures; de plus, ils leur font porter toute sorte de fardeaux. On ne voit guère d'autre bête de charge aux environs de Pondichery : je suis persuadé que dans tout pays on en pourroit tirer le même service.

Les terres de la côte de Coromandel sont des terres légères, sablonneuses

et sèches. Cependant l'industrie et le travail des Malabares en tirent deux récoltes par année, sans les laisser jamais reposer. A la récolte du riz succède celle de quelques menus grains, tels que le millet, ou quelques faséoles dont les Indes produisent une infinité d'espèces.

De tous les procédés de l'agriculture indienne, le plus remarquable est celui de l'arrosement des terres pour la culture du riz.

Machine pour arroser les terres.

Si le terrein qu'on veut arroser n'a dans son voisinage ni ruisseau, ni fontaine assez abondans, on y creuse un puits, sur le bord duquel on élève un pilier à la même hauteur à-peu-près que le puits a de profondeur. Ce pilier porte à son sommet qui est partagé en fourche, une cheville de fer qui en traverse horizontalement les deux portions et qui supporte une bascule garnie d'échelons. La partie supérieure de cette bascule déborde le sommet du pilier de trois pieds en-

viron, et porte une longue perche posée parallèlement avec le pilier. A cette perche tient un grand sceau de bois ou de cuivre. A côté de la machine est maçonné en brique et bien cimenté, un réservoir destiné à recevoir d'abord les eaux du puits. Ce réservoir est plus élevé qne le terrein qui doit être arrosé. Il a sa décharge proportionnée du côté du champ. Tout étant ainsi disposé, un homme monte au haut du pilier par les échelons de la bascule. Dès qu'il est arrivé au sommet, un autre, placé sur le bord du puits, y enfonce la perche à laquelle tient le sceau, alors celui qui étoit au sommet descend par les mêmes échelons de la bascule, et amene à la hauteur du réservoir le sceau plein d'eau que l'autre y renverse. Dès que le réservoir est plein, on ouvre la décharge; l'inondation commence et se soutient par la manœuvre de ces deux hommes, qui passent quelquefois des journées entières, l'un à monter et à descendre, l'autre à renverser un sceau.

Labourage.

Les Malabares labourent leurs terres avec un instrument semblable à l'araire de Provence, ou à la souchée en usage dans cette province. Ils y emploient des bœufs et plus communément des buffles. Ces derniers sont beaucoup plus fort, et résistent mieux aux chaleurs que les bœufs, qui en général sont foibles et de petite espèce à la côte de Coromandel.

Troupeaux de moutons et autres.

Ces animaux sont nourris avec de la paille de riz, quelques herbages et des féves cuites. On voit çà et là dans les campagnes quelques petits troupeaux de cabrits, et d'autres de moutons qui diffèrent des nôtres en ce qu'ils sont couverts de poil au lieu de laine. On les connoît dans nos colonies sous le nom de *chiens marons*. Tous ces troupeaux sont maigres et multiplient peu.

Si les habitans de l'Inde se nourrissoient de viande comme les Européens, le pays seroit bientôt dépeuplé de toute espèce de bétail. Il paroît donc que la loi religieuse qui fait un crime à l'Indien de manger de la chair des animaux, a été dictée par une sage politique, qui s'est servi de l'autorité de la religion pour assurer l'obéissance à un réglement que la physique du climat prescrit.

Les Malabares se nourrissent de grains et sur-tout de riz, de beurre, de légumes et de fruits. Ils ne mangent rien de ce qui a eu vie. Ce sont les terres situées au midi et à l'ouest de l'Indoustan, qui sont les greniers de ce vaste pays, et qui y maintiennent l'abondance. Ces terres sont restées entre les mains des anciens naturels de l'Inde, dont les loix sont très-favorables à l'agriculture. Les Mogols ont fait jusqu'ici des efforts inutiles pour s'en emparer.

Jardins.

On ne voit dans les jardins Mala-

bares aucun légume qui vaille les nôtres. Après leurs différentes espèces de faséoles, dont quelques-unes sont vivaces et d'autres *arborescentes*, la meilleure de celles qu'ils cultivent est la *bazella*, connue en France sous le nom d'épinard de Chine; c'est une plante vivace et grimpante que l'on rame comme nos pois, ou que l'on appuie contre des murailles, qu'elle couvre en très-peu de tems d'une verdure très agréable; son goût est à-peu-près le même que celui de notre épinard.

L'art du jardinage est peu connu à la côte de Coromandel. Les vergers y sont mieux fournis que les jardins, quoiqu'ils n'aient aucun fruit qui puisse être comparé à ceux d'Europe. Les Indiens n'ont pas l'art de la greffe; leurs fruits les plus communs sont l'ananas, la mangue, la banane, la gouyave. Les deux premiers de ces fruits, qui sont excellens à la côte de Malabar et en différentes parties des Indes, n'ont à la côte de Coromandel qu'une bonté très-médiocre.

Cocotier.

Le plus utile de tous les arbres de leurs vergers, est sans contredit le cocotier. Ce palmier porte des grappes de noix d'une grosseur monstrueuse. Lorsqu'on laise venir ces noix à maturité, elles fournissent une huile abondante, que les Indiens emploient à toutes sortes d'usages, sur-tout à l'assaisonnement de leurs légumes, malgré le goût désagréable de cette huile pour quiconque n'y est pas accoutumé. Mais le meilleur moyen d'en rendre la culture profitable, c'est d'en tirer du vin. L'Indien saisit le tems où la noix du cocotier a atteint la grosseur de nos noix ordinaires, ce qui arrive peu après la chûte de la fleur; alors il coupe la queue de la grappe à la distance environ de 7 à 8 pouces du tronc de l'arbre. Il y attache un vase de terre pour recevoir la sève abondante qui en sort; il enveloppe exactement avec un linge l'ouverture du vase, pour garantir la liqueur de l'in-

fluence de l'air, qui la feroit aigrir ; le vase se remplit dans 24 heures. L'Indien est attentif à le changer chaque jour. Ce vin naturel se nomme *soury ;* il se débite et se boit dans cet état. Il a à peu-près le goût et l'effet du moût de raisin, mais il se conserve peu de jours ; il faut le passer à l'alambic, sans quoi il aigriroit et ne seroit plus potable. Ce vin distillé est ce qu'on nomme *racque ;* il est plus violent que notre eau-de-vie.

Un cocotier ainsi destiné à fournir du vin, rapporte souvent une pagode de revenu (environ 8 livres de notre monnoie). Ces arbres se plantent à la distance de 25 ou 30 pieds ; ils tardent 10 à 12 années à rapporter ; mais ils donnent du fruit ou du vin pendant plus de 50 ans. Ils aiment un sol sablonneux, et ils réussissent assez bien dans le sable pur.

Les Malabares cultivent en plein champ plusieurs plantes à graine huileuses, telles que le sésame ou gorgelin, qui est une grande digitale, et le *ricin* ou *palma christi.* Il faut que

l'huile fraîche, tirée de la féve de cette dernière plante, qui est reconnue en France pour un caustique violent et dangereux, n'ait pas cette mauvaise qualité aux Indes : car les Malabares la regardent comme un purgatif doux et le meilleur remède pour la plupart des maladies des enfans à la mamelle. L'usage est de leur en faire prendre tous les mois une cuillerée, en la mêlant en portion égale avec le lait de la mère. Je finis cet article en observant que l'on tomberoit dans l'erreur si l'on pensoit se former une idée de la culture générale des Indes, d'après ce que je viens de dire sur celle de la côte de Coromandel. Cette côte et les terres qui en dépendent sont une petite partie des Indes orientales, proprement dites, et cette partie est la plus stérile et l'une des plus dévastées par l'invasion des Mogols, par les guerres continuelles que ces conquérans se font entre eux, et par leur gouvernement destructeur. La côte d'Orixa, celle de Malabar, le territoire de Surate, les rives du

Gange et le cœur de l'Indoustan, sont d'une toute autre fertilité, et l'agriculture est plus florissante dans quelques-unes de ces contrées. Je ne rends compte que de ce que les circonstances m'ont permis d'observer par moi-même.

Etat de l'agriculture dans le royaume de Siam.

Le royaume de Siam, situé dans la presqu'isle de l'Inde au delà du Gange, possède un sol généralement bon et des terres de la plus grande fertilité. Ce royaume, partagé comme l'Indoustan du nord au sud par une chaîne de montagnes, jouit à la fois pendant toute l'année de deux saisons différentes. Sa partie occidentale qui regarde le golfe de Bengale, est arrosée par des pluies continuelles pendant six mois que dure la mousson des vents d'ouest. Cette saison humide est regardée comme un hiver dans cette partie, tandis que dans l'autre moitié du royaume qui regarde l'est, on jouit

du plus beau ciel, et l'on ne s'apperçoit de la saison différente qui règne de l'autre côté, que par le débordement du *Menam*. Ce fleuve coule au pied des montagnes où s'arrêtent les pluies; il baigne les murs de la capitale, et inonde annuellement, sans aucun ravage, un pays délicieux couvert de plantations de riz. Le limon que dépose le *Menam* engraisse singulièrement les terres; le riz semble s'élever à proportion de ce que l'inondation augmente, et le fleuve rentre régulièrement dans son lit à mesure que le riz approchant de sa maturité, n'a plus besoin de ses eaux. Voilà ce que la nature a fait pour les hommes qui habitent ce beau pays. Elle a fait plus; elle a rempli les campagnes d'une multitude de fruits délicieux, qui n'exigent presque aucune culture. Tels sont les ananas, les tangoustans, fruits les plus délicats qu'il y ait peut être sur la terre, les mangues de plusieurs sortes, toutes excellentes; une variété infinie d'oranges et de bananes, le ducion, la jacca et autres

fruits de moindre qualité. Plus généreuse encore, la nature a placé dans les terres de cette contrée, et presque à la superficie, des mines d'or, de cuivre et d'étain fin, connu aux indes, sous le nom de Calin.

Dans ce parradis terrestre, au milieu de tant de richesses, qui croiroit que le Siamois est peut-être le plus misérable des peuples?

Le gouvernement de Siam est despotique ; le souverain jouit seul du droit de la liberté naturelle à tous les hommes. Ses sujets sont ses esclaves; chacun d'eux lui doit six mois de service personnel chaque année, sans aucun salaire et même sans nourriture. Il leur accorde les six autres mois pour se procurer de quoi vivre. Sous un tel gouvernement, il n'y a point de loi qui protége les particuliers contre la violence, et qui leur assure aucune propriété. Tout dépend des fantaisies d'un prince abruti par toute sorte d'excès, et sur-tout par ceux du pouvoir ; qui passe ses jours enfermé dans un serrail, igno-

rant tout ce qui se fait hors de son palais, et sur-tout les malheurs de ses peuples. Cependant ceux-ci sont livrés à la cupidité des grands, qui sont les premiers esclaves, et approchent seuls, à des jours marqués, mais toujours en tremblant, de la personne du despote, qu'ils adorent comme une divinité sujette à des caprices dangereux.

La religion seule a conservé le pouvoir de protéger contre la tyrannie ceux qui se rangent sous son étendard, et se font admettre au rang des Prêtres de *Somonacoudom*, le Dieu des Siamois. Ceux qui prennent ce parti, et le nombre en est grand, sont obligés par la loi à garder le célibat, ce qui occasionne dans un climat chaud comme celui de Siam, beaucoup de désordre, et dépeuple entièrement le pays.

On conçoit facilement que sous un tel gouvernement, l'agriculture ne sauroit prospérer; on pourroit même dire qu'elle est presque nulle à Siam, si l'on compare la petite quantité de

terres cultivées, à l'étendue immense de terrein qui reste en friche.

Dans les terres mêmes qui sont mises en valeur, on peut dire que c'est la nature qui fait presque tout. Les hommes opprimés, avilis, sans courage, et pour ainsi dire, sans bras, ne se donnent guere d'autres soins que celui de recueillir ses dons; et comme le pays est fort étendu et la population très-petite, elle jouit abondamment du nécessaire presque sans travail.

Depuis le port de Mergin, situé sur la côte occidentale de ce Royaume jusqu'à la Capitale, on traverse, pendant 10 à 12 journées, des plaines immenses très-bien arrosées, qui offrent à la vue un sol excellent, dont quelques-unes paroissent avoir été cultivées autrefois, et qui sont toutes en friche. On est obligé de faire ce voyage par caravanes, pour se défendre des tigres et des éléphants, à qui ce beau pays est abandonné. On marche pendant plus de 8 jours sans trouver aucune peuplade.

Les environs de la capitale sont cultivés, les terres du roi, celle des princes, des ministres et des premiers officiers, annoncent l'extrême fertilité du pays, on y assure que ces terres rapportent ordinairement 200 pour un.

La méthode des Siamois pour la culture du riz, est de le semer d'abord fort épais dans un petit carré de terre bien arrosé, sans l'enterrer beaucoup. Dès que les plantes sont parvenues à la hauteur de 5 à 6 pouces, on les arrache et on les transplante par petits paquets de 3 à 4 brins, à la distance d'environ 4 pouces en tous sens les uns des autres. On enfonce ces plantes jusqu'au collet dans une terre boueuse, qui a reçu un bon labour à la charrue, tirée par une paire de buffles. Le riz transplanté de la sorte, talle beaucoup, et rapporte plus sans comparaison que celui qu'on laisseroit croître dans la même terre où on l'auroit d'abord semé.

Ce sont des Chinois et des Cochinchinois établis dans la capitale, et

dans ses environs, qui contribuent le plus à faire valoir les terres. Ces étrangers étant utiles au souverain par le commerce qu'ils font avec lui, l'intérêt du gouvernement les garantit de la tyrannie. Dans le voisinage des terres cultivées dont je viens de parler, il s'en trouve d'appartenantes à différens particuliers qui, découragés par les vexations continuelles qu'ils éprouvent, les ont abandonnées. On est étonné de voir ces terres, qui quelquefois n'ont été ni labourées, ni ensemencées depuis plusieurs années, produire néanmoins de belles récoltes de riz. Ce grain, recueilli négligemment, se seme de lui-même, et se reproduit ainsi tout seul à l'aide des inondations du Menam ; ce qui prouve tout à la fois l'extrême fertilité de la terre, et le malheur de ses habitans.

Les vergers du Prince, des Grands et des Talapoins, sont admirables par la variété des fruits, tous meilleurs les uns que les autres, qu'on y trouve. Mais il n'est guère permis à des par-

ticuliers d'en avoir de semblables. Lorsqu'un particulier a le malheur de posséder un arbre d'excellent fruit, tel que de mangoustes, des soldats ne manquent pas de venir annuellement arrêter pour le Roi, ou pour quelque Ministre tous les fruits de cet arbre. Ils les comptent tant bien que mal, en rendent caution ou gardien celui qui en est propriétaire, et si lors de la maturité, le nombre des fruits ne se trouve pas, le pauvre propriétaire est traité d'une manière indigne. On conçoit qu'il est de l'intérêt des particuliers de ne posséder aucun arbre semblable.

Les Siamois élèvent quelques troupeaux de buffles et de bœufs, pour lesquels ils ne se donnent d'autres soins que de les conduire tous les jours dans des terres en friche, qui abondent en pâturages, et de les ramener tous les soirs dans des parcs, pour les garantir des tigres, qui sont très-communs dans le pays. Ils n'en tirent aucun laitage et très-peu de service. Leur religion, qui est la même qu'aux

grandes Indes, et qui n'est guère connue que des Talapoins, leur défend de tuer ces animaux. Ils éludent la loi en les vendant à des Mahométans établis chez eux, qui les tuent et en débitent la viande en secret. Ils élèvent beaucoup de volaille et sur tout de canards, de la meilleure espèce qui se trouve aux Indes.

Le Roi entretient une grande quantité d'éléphants apprivoisés. Ces animaux monstrueux occupent chacun jusqu'à 12 ou 15 hommes journellement pour leur couper de l'herbe, des bananiers, des cannes à sucre. Ils ne sont d'aucune utilité réelle, ils ne servent qu'à la décoration. Ils annoncent, disent les Siamois, la grandeur de leur prince, et celui-ci mesure sa puissance sur le nombre de ses éléphants plutôt que sur celui de ses sujets.

Au reste, ces animaux font beaucoup de dégâts. Ceux qui en ont la conduite rançonnent tous les particuliers qui possèdent des terres ou des jardins, sans quoi ils y feroient entrer

leurs éléphants qui ravageroient tout; et quel seroit le sujet assez téméraire pour oser manquer de respect aux éléphants du Roi de Siam, dont plusieurs, à la honte de l'esprit humain, sont chargés de titres et décorés des premières dignités du royaume?

Etat de l'Agriculture chez les Malais.

Au-dessus du royaume de Siam, est située la presqu'isle de Malaca. Ce pays fut autrefois très-peuplé, et par conséquent bien cultivé. Le peuple qui l'habitoit, formoit une puissance considérable, et jouoit un rôle brillant dans l'Asie; il couvroit la mer de ses vaisseaux, et faisoit un commerce immense. Il avoit apparemment d'autres loix que celles qui le gouvernent aujourd'hui. Il en est sorti en différens temps une multitude de colonies, qui ont peuplé de proche en proche les isles de Sumatra, de Java, de Borneo, et Célebes ou Macassar, des Molucques, les Philippines et les isles innombrables de tout cet archi-

pel, qui borne l'Asie au levant, et qui occupe environ 700 lieues en longitude de l'est à l'ouest, sur 600 en latitude du nord au sud. Tous les habitans, au moins ceux des côtes de ces isles, font un même peuple; ils parlent à peu près le même langage, ils ont les mêmes loix et les mêmes mœurs. Il est assez singulier que cette nation, qui occupe une partie aussi considérable de la terre, soit à peine connue en Europe.

Je vais donner une idée de ses loix et de ses mœurs., par lesquelles on jugera facilement de son agriculture.

Les voyageurs qui fréquentent les Malais, sont très-étonnés de trouver au midi de l'Asie, et sous le climat brûlant de la ligne, les loix, les mœurs, les usages et les préjugés des anciens peuples du nord de l'Europe. Les Malais sont gouvernés par les loix féodales, par ces loix bizarres imaginées pour défendre, contre le pouvoir d'un seul, la liberté de quelques-uns, en livrant la multitude à

l'esclavage. Ils ont les mœurs, les usages et les préjugés que ces loix donnent.

Un chef qui a le titre de Roi ou de Sultan, commande à de grands vassaux qui obéissent quand ils veulent. Ceux-ci ont des arrière-vassaux, qui en usent souvent de même à leur égard. Une petite partie de la nation vit indépendante, sous le titre d'*Oramçai* ou noble, et vend ses services à celui qui les paie le mieux, c'est-à-dire, le corps de la nation est composé de serfs, et vit dans l'esclavage.

Avec de telles loix, les Malais sont un peuple inquiet, aimant la navigation, la guerre, le pillage, les émigrations, les colonies, les entreprises téméraires, les aventures, la galanterie. Ils parlent sans cesse d'honneur, de bravoure, et dans le vrai, ils passent chez ceux qui les fréquentent, pour le peuple le plus traître et le plus féroce qu'il y ait sur la terre ; et ce qui m'a paru fort singulier, c'est qu'ils parlent la langue la plus douce de l'Asie. Ce que M. le comte de Forbin

a dit dans ses mémoires, de la férocité des Macassars, est exactement vrai, et convient également à tous les peuples Malais. Plus attachés aux loix insensées de leur prétendu honneur, qu'à celles de la justice et de l'humanité, on voit toujours parmi eux, le fort attaquer le foible. Leurs traités de paix et d'amitié ne durent jamais au-delà de l'intérêt qui les leur a fait faire. Ils sont toujours armés et toujours en guerre entr'eux ou occupés à piller leurs voisins.

Cette férocité que les Malais qualifient de bravoure, est si connue des compagnies européennes qui sont établies aux Indes, que toutes se sont accordées à faire un réglement qui défend aux capitaines de leurs vaisseaux qui vont dans les isles Malaises, de prendre à bord aucun matelot de cette nation, ou tout au plus, dans un extrême besoin, d'en prendre plus de deux ou trois.

On a vu quelquefois de ces hommes attroces, embarqués imprudemment en très-petit nombre, attaquer dans le

moment qu'on y pensoit le moins, un vaisseau, le poignard à la main et tuer beaucoup d'hommes avant qu'on pût s'en rendre maître. On a vu des bateaux malais armés de 25 à 30 hommes, aborder hardiment des vaisseaux européens de 40 canons, pour s'en emparer et massacrer avec le poignard une partie de l'équipage. L'histoire malaise est pleine de traits semblables, qui tous annoncent la férocité la plus téméraire.

Le Malais, qui n'est pas serf, est toujours armé ; il rougiroit de sortir de sa maison sans son poignard qu'il nomme *crit*. L'industrie de la nation s'est surpassée dans la fabrication de cet instrument destructeur.

Comme il passe sa vie dans l'inquiétude et dans l'agitation, il ne sauroit s'acommoder d'un habillement ample et large, tel qu'on en voit chez tous les autres Asiatiques. Les habits du Malais sont justes au corps et chargés d'une multitude de boutons qui le serrent de toutes parts. Je rapporte ces petites observations pour prouver que

dans les climats les plus différens, les mêmes loix donnent des mœurs, des usages et des préjugés semblables. Leur effet est le même relativement à l'agriculture.

Les terres possédées par les Malais, sont en général de très-bonne qualité. La nature semble avoir pris plaisir d'y placer ses plus excellentes productions. On y voit tous les fruits délicieux que j'ai dit se trouver sur le territoire de Siam, et une multitude d'autres fruits agréables qui sont particuliers à ces isles. Les campagnes sont couvertes de bois odoriférans, tels que le bois d'aigle ou d'aloës, le *santal* et le *cassia odorata*, espèce de cannelle. On y respire un air embeaumé par une multitude de fleurs agréables qui se succèdent toute l'année, et dont l'odeur suave pénètre jusqu'à l'ame, et inspire la volupté la plus séduisante. Il n'est point de voyageur qui, en se promenant dans les campagnes de Malaca, ne se sente invité à fixer son séjour dans un lieu si plein d'agrémens, dont la nature seule a fait tous les frais.

Les isles Malaises produisent beaucoup de bois de teinture, sur-tout du sapan qui est le même que le bois de Brésil. On y trouve plusieurs mines d'or que les habitans de Malaca et de Sumatra nomment *Ophirs*, et dont quelques-unes, sur-tout celles que renferme la côte orientale des Célebes et les isles adjacentes, sont plus riches que toutes celles du Pérou et du Brésil. On y connoît des mines de cuivre naturellement mêléesd'or que les habitans nomment *Tombage;* des mines très abondantes de calin ou d'étain fin, dans les isles de Sumatra et de Banea; enfin une mine de diamans à *Succadana* dans le sud-est de Bornéo. Ces isles possèdent exclusivement le rotin, le sagou ou palmier à pain, le camphre et les aromates précieux, que nous connoissons sous le nom d'épiceries fines.

La mer d'accord avec la terre, leur fournit la pêche la plus abondante, et de plus l'ambre-gris, les perles et les nids d'oiseaux si recherchés en Chine, formés dans les rochés avec le frai

de poisson, et l'écume de mer par de petites hirondelles de mer, nourriture pleine de substance que les Chinois ont payé long-temps au poids de l'or, et qu'ils achetent encore actuellement à un prix excessif.

Au milieu de tous ces dons de la nature, Le Malais est misérable. La culture des terres abandonnée aux esclaves, est un art méprisé. Ces cultivateurs malheureux, sans cesse arrachés aux travaux champêtres par des maîtres inquiets, qui aiment mieux les employer à la guerre et aux expéditions maritimes, ont rarement le temps et jamais le courage de donner à leur terre de bons labours. Le pays reste presque tout en friche ; on ne lui fait pas produire le riz, ou les grains nécessaires à la subsistance de ses habitans.

Le Sagou.

L'arbre de sagou supplée en partie au défaut de graines. Cet arbre admirable est un présent de la nature, bien-

fait pour des hommes incapables de travail. Il ne demande aucune culture ; c'est un palmier qui croît naturellement dans les forêts à la hauteur d'environ 25 à 30 pieds. Il devient quelquefois si gros, qu'un homme a de la peine à l'embrasser. Il se multiplie lui-même par ses graines et ses rejettons. Son écorce ligneuse a environ un pouce d'épaisseur, et couvre une multitude de fibres allongées qui, s'entrelaçant les unes dans les autres, enveloppent une masse de farine gommeuse. Dès que cet arbre est mûr et prêt à donner sa substance, il l'annonce en se couvrant à l'extrémité de ses palmes d'une poussière blanche, qui transpire au travers des pores de la feuille. Alors le Malais l'abat par le pied, et le coupe en plusieurs tronçons qu'il fend par quartiers. Il en tire la masse de farine qui y est renfermée et qui est adhérente aux fibres qui l'enveloppent. Il délaie le tout dans l'eau commune qu'il passe ensuite au travers d'une chausse de toile fine pour en séparer toutes les fibres. Lors-

que cette pâte a perdu une partie de son humidité par l'évaporation, le Malais la jette dans des moules de terre de différentes formes, et l'y laisse sécher et durcir. Cette pâte est une nourriture saine. Elle se conserve ainsi pendant plusieurs années.

Pour manger le sagou, les Indiens se contentent de le délayer dans l'eau; quelquefois ils le font cuire. Ils ont l'art de séparer la fleur de cette farine et de la réduire en petits grains, de la forme à-peu-près des grains de riz. Ce sagou ainsi préparé, est préféré à l'autre pour les vieillards et pour les infirmes; il est un excellent remède pour les poitrinaires. Lorsqu'il est cuit dans l'eau pure ou dans le bouillon, il se récuit en une gelée blanche très-agréable au goût.

Quoique le palmier Sagoufere se trouve naturellement dans les forêts, néanmoins les chefs Malais en font des plantations considérables, et c'est là une de leurs principales ressources pour se nourrir.

Ils auroient de quoi former les plus

beaux vergers du monde, s'ils se donnoient la peine de rassembler des plantes de tous les excellens fruits que la nature leur a donnés. On trouve leurs arbres fruitiers plantés çà et là autour de leurs maisons, et dispersés dans leurs terres, sans ordre et sans symétrie.

Les habitans de la grande isle de Java, sont un peu plus agriculteurs que les autres Malais, depuis qu'ils sont soumis aux Hollandois. Ces négocians souverain ont profité des désordres occasionnés par leurs loix féodales, pour les mettre tous sous le joug, en détruisant avec art la puissance des rois, par celle de leurs vassaux; puis celle des vassaux par des secours donnés à propos aux rois à demi terrassés.

Aujourd'hui les Javanois commencent à revenir de l'inquiétude que leur causoient leurs loix qu'ils ont presque perdues. Ils cultivent avec succès le riz, le café, l'indigo et la canne à sucre. Ils élèvent dans la partie orientale de l'isle, et dans celle

de Madur et de Solor qui en sont voisines, des troupeaux de bufles d'une grosseur monstrueuse, dont la viande est très-bonne, et qui sont d'un grand service pour le labourage. Ils y élèvent aussi des troupeaux nombreux de bœufs, de la plus belle et de la plus grande espèce que j'aie vu dans le monde. Le pâturage le plus commun de cette partie de ces isles malaises, est le même *gramen* dont j'ai parlé à l'article de l'isle-de-France, et dant nos colons profitent si peu.

Ce seroit ici le lieu de donner les procédés de la culture des épiceries, de l'indigo, de la canne à sucre et de la récolte du camphre; mais cette matière sera le sujet d'un autre discours.

J'aurois souhaité pouvoir comprendre ici mes observations sur la culture des terres en Chine, pour comparer nation à nation. Après avoir vu l'agriculture méprisée, avilie chez des peuples barbares, opprimée, chargée d'entraves par leurs loix alambiquées, vraies productions du délire et absolument contraires à la raison, on au-

roit vu ce même art, cet art divin, puisqu'il fut seul enseigné à l'homme par l'auteur de son être, soutenu, protégé par des loix simples, qui sont celles de la nature, dictées par elle aux premiers hommes et conservées de génération en génération, depuis l'origine du monde par un peuple sage, par la plus grande nation agricole qu'il y ait sur la terre.

Ce tableau de comparaison auroit fait voir d'une part la misère, et les malheurs de toute espèce qui accompagnent l'abandon de l'agriculture; de l'autre, ce que cet art honoré, protégé, préféré comme il doit l'être, peut pour le bonheur de l'humanité.



SUITE
DES OBSERVATIONS
SUR L'ÉTAT
DE L'AGRICULTURE

Chez différentes nations de l'Afrique et de l'Asie.

SUITE
DES OBSERVATIONS
SUR L'ÉTAT
DE L'AGRICULTURE

Chez différentes nations de l'Afrique et de l'Asie.

J'AI rendu compte de mes recherches sur l'état de l'agriculture, chez les différens peuples de l'Afrique et de l'Asie. J'ai fait remarquer qu'elle étoit presque nulle chez les nègres stupides et indolens, qui habitent les côtes occidentales de l'Afrique; qu'elle étoit florissante à l'ombre de la liberté, chez les Hollandois au Cap de Bonne-Espérance, et accompagnée de l'abondance la plus heureuse dans le sol fertile de l'isle de Madagascar, habitée par un peuple simple, qui est gouverné par ses mœurs simples, et qui ne connoît d'autres loix que celles de la nature.

J'ai rendu justice à la bonne culture des terres de notre isle de Bourbon, en faisant remarquer que cette isle n'a aucun port; que ses habitans, ayant par cette raison peu de commerce avec les Européens, ont conservé des mœurs simples bien favorables à l'agriculture. J'ai avoué en même temps que cet art qui demande de la constance et de la simplicité, étoit fort négligé dans notre isle de France, qui a deux excellens ports très fréquentés par nos vaisseaux. L'administration variable et les mœurs inquiètes de l'Europe, y ont par conséquent plus d'influence, quoiqu'elle renferme des terres aussi fertiles que celles des isles de Bourbon et de Madagascar; néanmoins les récoltes y manquent souvent, elle est presque toujours dans la disette.

J'ai passé ensuite aux grandes Indes, où j'ai fait voir l'agriculture opprimée par les loix barbares des conquérans Mogols, mais toujours honorée, toujours soutenue par la religion, par les mœurs, par la constance du Malabare conquis.

A Siam, dans le climat le plus heureux, dans le sol le plus fertile qu'il y ait sur la terre, on l'a vue avilie par les indignités d'un gouvernement despotique, et abandonnée par un peuple d'esclaves que rien ne peut intéresser après la perte de sa liberté. Je l'ai représentée dans le même état chez les Malais, qui habitent un pays immense, des isles innombrables dans lesquelles la nature a renfermé ses trésors les plus précieux, et où elle répand ses dons avec une profusion qu'on ne voit point ailleurs. Le génie destructeur des loix féodales, qui agite sans cesse ce peuple, ne lui permet pas de s'appliquer à la culture des meilleures terres qu'il y ait au monde. La nature fait presque seule tous les frais de sa nourriture.

Il y a lieu de croire que si les autres peuples de la terre, qui ont le malheur d'être gouvernés par les loix féodales, habitoient un climat si heureux, des terres naturellement si fertiles que celles que possèdent ces Malais, leur agriculture seroit également nulle.

Le seul besoin de vivre peut leur mettre la charrue à la main. J'ai donné en détail les procédés les plus intéressans des différentes cultures locales que j'ai observées ; mais mon objet principal a été de faire remarquer, d'après des recherches chez les différens peuples que j'ai vus, que dans tous les pays du monde, l'état de l'agriculture dépend uniquement des loix qui y sont établies, et par conséquent des mœurs et des préjugés que donnent ces loix. La suite de mes observations aidera à confirmer ce que j'ai avancé.

Puissance de l'agriculture.

Origine du royaume de Ponthiamas.

En quittant les isles et les terres de Malais, on trouve au nord un petit territoire nommé *Cancar*, et connu sur les cartes marines sous le nom de *Ponthiamas*. Il est enclavé dans le royaume de Siam, que le despotisme dépeuple sans cesse, entre celui de Camboye, dont le gouvernement n'a aucune forme stable, et entre les terres de la domination des Malais, dont le génie, sans cesse agité par leurs loix féodales, ne peut souffrir la paix, ni au dedans, ni au dehors. Environné de tels voisins, ce beau pays étoit inculte, et presque sans habitans, il y a environ 50 années.

Un négociant Chinois, maître d'un vaisseau qui servoit à son commerce, fréquentoit ces côtes avec ce génie réfléchi, et cette intelligence qui est naturelle à sa nation. Il vit avec douleur des terres immenses condamnées à la stérillité, quoiqu'elles fussent d'un sol

naturellement plus fertile que celles qui faisoient la richesse de son pays : il forma le projet de les faire valoir. Dans ce dessein, il s'assura d'un certain nombre de cultivateurs de sa nation et des nations voisines ; puis il commença par se ménager, avec art, la protection des princes les plus puissans du voisinage, qui lui donnèrent une garde à sa solde.

Dans ses voyages aux isles Philippines et à Batavia, il avoit pris des Européens, ce qu'ils ont de meilleur, suivant les Chinois, dans la science politique, l'art de se fortifier et de se défendre. Bientôt les profits de son commerce le mirent en état d'élever des remparts, de creuser des fossés, et de se pourvoir d'artillerie. Ces premières précautions le mirent à couvert d'un coup de main, et le garantirent des entreprises des peuples barbares qui l'environnoient.

Il distribua les terres à ses cultivateurs en pur don, sans aucune reserve de ses droits, connus sous le nom de servis, lods et ventes ; droits qui

ne laissant aucune propriété, sont le fléau le plus terrible de l'agriculture, et dont l'idée n'est jamais tombée sous le sens commun des peuples sages. Il ajouta à ce premier bienfait, celui de procurer à ses colons, tous les instrumens nécessaires pour faire valoir les terres.

Dans son projet de former un peuple de laboureurs et de négocians, il crut ne devoir proposer que les loix que la nature a données aux hommes de tous les climats ; il sut les faire respecter en leur obéissant le premier, en donnant l'exemple de la simplicité, du travail, de la frugalité, de la bonne foi et de l humanité ; il n'établit donc aucunes loix, il fit beaucoup plus, il établit des mœurs.

Son territoire devint le pays de tous les hommes laborieux qui voulurent s'y établir. Son port fut ouvert à toutes les nations ; bientôt les forêts furent abattues avec intelligence, les terres furent ouvertes et ensemencées de riz; des canaux tirés des rivières inondèrent les champs, et des moissons abon-

dantes fournirent d'abord aux cultivateurs la matière de leur subsistance, puis l'objet d'un commerce immense.

Les peuples barbares du voisinage, étonnés de la promptitude avec lalaquelle l'abondance avoit succédé à la stérilité, vinrent chercher leur nourriture dans les magasins de *Ponthiamas*. Ce petit territoire est regardé aujourd'hui comme le grenier le plus abondant de cette partie orientale de l'Asie. Les Malais, les Cochinchinois, Siam même, ce pays naturellement si fertile, regardent ce port comme une ressource assurée contre les disettes.

Les procédés de la culture du riz, qui est la principale du pays, sont les mêmes qu'en Cochinchine. J'en parlerai ci-après; mon objet est de faire remarquer que ce n'est pas à une méthode particulière de cultiver la terre, que les heureux habitans de *Ponthiamas* doivent l'abondance dont ils jouissent, mais à leurs loix et à leurs mœurs.

Si le négociant Chinois, fondateur

de cette société de laboureurs négocians, imitant le vulgaire des Souverains de l'Asie, avoit établi des impôts arbitraires; si par une invention féodale dont il avoit l'exemple chez ses voisins, il avoit voulu garder pour un seul la propriété des terres, en feignant de les céder aux cultivateurs; si dans un palais il avoit établi le luxe à la place de la simplicité qu'il fit régner dans sa maison; s'il avoit mis sa grandeur à avoir une cour brillante, à se voir environné d'une foule de serviteurs inutiles, en donnant la préférence aux talens agréables; s'il avoit méprisé ces hommes laborieux qui ouvrent la terre, l'arrosent de leur sueur, et nourrisent leurs frères; s'il avoit traité ses associés comme des esclaves; s'il avoit reçu dans son port les étrangers, autrement que comme ses amis; les terres de son territoire seroient encore en friche et dépeuplées, ou ses malheureux habitans mourroient de faim, malgré toutes leurs connoissances sur l'agriculture, et avec les instrumens les plus mer-

veilleux, soit pour ouvrir la terre, soit pour l'ensemencer. Mais le sage Kiang-tse, c'est le nom du négociant Chinois, dont je parle, persuadé qu'il seroit toujours très-riche, si ses cultivateurs l'étoient, n'établit qu'un droit médiocre sur les marchandises qui entroient dans son port ; le revenu de ses terres lui parut suffire pour le rendre puissant. Sa bonne-foi, sa modération, son humanité le firent respecter. Il ne prétendit jamais régner, mais seulement établir l'empire de la raison. Son fils, qui occupe aujourd'hui sa place, a hérité de ses vertus, comme de ses biens. Il est parvenu par l'agriculture et le commerce des denrées que produit son territoire, à un tel degré de puissance, que les barbares ses voisins lui donnent tous le titre de roi qu'il dédaigne. Il ne prétend des droits de la royauté que le plus beau de tous, celui de faire du bien à tous les hommes. Très-content d'être le premier laboureur et le premier négociant de son pays, il mérite sans doute, ainsi que son
père

père, un titre plus grand que celui de roi, celui de bienfaiteur de l'humanité.

Qu'il me soit permis de le dire ici en passant, quelle différence entre de tels hommes et ces conquérans célèbres qui ont étonné, désolé la terre, et qui, abusant du droit de conquête, ont établi des loix, qui, même après que le genre humain a été délivré d'eux, perpétuent encore les malheurs du monde pendant la suite des siècles !

Camboye, Tsiampa.

En sortant de *Ponthiamas*, on trouve au nord les terres de *Camboye* et de *Tsiampa*. Elles sont naturellement de la plus grande fertilité, sur-tout celles de *Camboye*, qui paroissent avoir été anciennement bien cultivées ; mais le gouvernement de ces deux petits états, n'a aucune forme stable : les habitans, toujours occupés à détruire des tyrans, pour en recevoir d'autres, ont aban-

donné la culture. Leurs terres pourroient être couvertes de riz et de troupeaux, et ils sont réduits à ne vivre que de quelques racines qu'ils arrachent au travers des ronces qui couvrent leurs champs.

Les voyageurs trouvent avec étonnement, à quelque distance de la peuplade de *Camboye*, les ruines d'une ancienne ville bâtie en pierre, dont l'architecture a quelque rapport avec celle de l'Europe. Les terres des environs portent encore des traces des sillons qui y furent ouverts autrefois. En cet endroit, tout annonce que l'agriculture et les autres arts y ont fleuri, mais ils sont disparus avec la nation qui les possédoit. Celle qui habite aujourd'hui ce pays, n'a aucune histoire, aucune tradition même qui puisse donner des éclaircissemens à ce sujet.

Cochinchine.

Les Cochinchinois, voisins de *Camboye* du côté du nord, voyant le

terres de ce royaume abandonnées, se sont emparés, il y a quelques années, de celles qui étoient le plus à leur bienséance, et ils ont établi une bonne culture. La province entière de *Donnay*, ainsi usurpée sur le *Camboye*, est aujourd'hui le grenier de la Cochinchine. Ce royaume, l'un des plus considérables de la partie orientale de l'Asie, étoit, il y a tout au plus 150 ans, habité par une petite nation barbare et sauvage, connue sous le nom de *Loï*, qui, ne vivant que de la pêche, de racines et de fruits naturels du pays, cultivoit peu les terres.

Un prince Tonquinois, malheureux dans la guerre qu'il eut à soutenir contre le Roi de Tonquin, dont il étoit le maire du palais, passa, avec ses soldats et ceux de son parti, la rivière qui sépare ce royaume de celui de la Cochinchine. Les sauvages qui possédoient ce pays, s'enfuirent devant ces nouveaux arrivés, et se retirèrent sur les montagnes de *Tsiampa*. Après quelques années de guerre contre leurs anciens ennemis qui les

poursuivirent, les Tonquinois, fugitifs de leur patrie, devinrent paisibles possesseurs du pays, connu sous le nom de Cochinchine, qui a 200 lieues d'étendue du nord au sud, sur une largeur médiocre et très-inégale de l'est à l'ouest. Alors ils se livrèrent entièrement à l'agriculture ; ils commencèrent par cultiver le riz, qui, étant la nourriture ordinaire des peuples de l'Asie, est une denrée de première nécessité. Ils se séparèrent en petites peuplades qui s'établirent dans les plaines, sur les bords des rivières.

Bientôt la fertilité du sol, longtemps inculte, récompensa leurs travaux par l'abondance ; la population augmenta en raison du produit de la culture, les peuplades s'étendirent de manière que toutes les plaines de ce vaste pays étant en valeur, les Cochinchinois ont été pressés de s'étendre sur celles de *Camboye*, qui étoient comme abandonnées. Je n'ai point vu de pays où les progrès de la population soient si sensibles qu'à la Co-

chinchine, ce qu'on peut attribuer non-seulement au climat et à l'abondance des terres, mais encore aux mœurs simples de la nation, à la vie sage et laborieuse des femmes, ainsi qu'à la multitude d'excellens poissons, qui, avec le riz, font la nourriture ordinaire du peuple.

Culture de différentes espèces de Riz en Cochinchine.

Les Cochinchinois cultivent six espèces de riz, *le petit riz*, dont le grain est menu, allongé et transparent; c'est celui qui est le plus délicat, et qu'on fait manger aux malades. *Le gros riz long*, est celui dont la forme est ronde. *Le riz rouge*, ainsi nommé parce que le grain est enveloppé d'une peau de couleur rougeâtre, si adhérente, que les opérations ordinaires ne peuvent l'en détacher. Ces trois sortes de grains sont ceux dont le peuple se nourrit, et qui font l'abondance. Ils demandent de l'eau,

et les terres qui les portent, doivent être inondées.

Enfin, ils cultivent deux autres sortes de riz sec, c'est-dire, qui croissent dans des terres sèches, et qui ne demandent, comme notre froment, d'autre eau, que celle de la pluie. L'une de ces espèces a le grain blanc comme la neige; lorsqu'il est cuit, il est très-visqueux: on l'emploie à faire différentes pâtes, telles que le vermicelle. Ils sont l'un et l'autre un grand objet de commerce pour la Chine; on ne les cultive que sur les montagnes et les côteaux, après avoir donné à la terre une façon avec la bêche. On le sème à la vérité comme nous semons notre froment, vers la fin de décembre, ou dans les premiers jours de janvier, temps auquel finit la saison des pluies; il n'est pas tout-à-fait trois mois en terre, et il rapporte beaucoup.

Je suis fondé à croire que la culture de ce grain précieux, réussiroit en France, s'il nous étoit apporté. En 1759 et 1760, je traversai plu-

sieurs fois les montagnes de la Cochinchine, où ce riz se cultive ; elles sont très-élevées, et la température de l'air y est froide. J'y observai, au mois de janvier 1750, que le riz étoit très-verd, et avoit plus de 3 pouces de hauteur, quoique la liqueur du thermomètre de *M. Reaumur* ne fût sur le lieu, qu'à 3 degrés au-dessus du point de la congélation.

J'emportai à notre isle de France quelques quintaux de ce grain, qui fut semé avec succès, et rapporta plus que n'auroit fait aucune espèce du pays. Les colons reçurent mon présent avec d'autant plus d'empressement, que ce riz, qui est plus fécond et de meilleur goût, n'a pas besoin d'inondation, et qu'étant sur la terre 15 ou 20 jours de moins que les autres, il peut être cueilli et fermé avant la saison des ouragans qui emportent très-souvent les moissons des autres espèces de riz. Ceux-ci sont plus tardifs ; ils demanderoient des inondations que le peu d'intelligence

des cultivateurs n'a pas permis jusqu'à ce jour de leur donner.

Il y avoit lieu d'espérer que l'avantage attaché à la culture du riz sec, engageroit les colons à le cultiver précieusement, et que de l'Isle-de-France il auroit pu facilement nous être apporté par la suite ; mais j'ai tenté en vain d'en tirer de cette isle; les colons à qui je me suis adressé, n'ont pu m'envoyer que du riz commun, qui demande de l'eau et de la chaleur. La culture du riz sec a été abandonnée, comme les autres, à la maladresse des esclaves, qui ont mêlé toutes les espèces de riz, de sorte que celui de Cochinchine, étant mûr beaucoup plutôt que les autres, son grain est tombé avant la moisson, et peu-à-peu l'espéce s'est perdue dans l'isle. Aujourd'hui, il faut retourner à la source pour en avoir. Un voyageur, que ses affaires conduiroient en Cochinchine, et qui enverroit directement quelques livres seulement de ce grain précieux, pour en faire des essais

dans nos terres, mériteroit certainement notre reconnoissance.

Les Cochinchinois cultivent le riz ordinaire, à-peu-près de la même manière que les Malabares de la côte de Coromandel. Après avoir donné avec la charrue deux façons à leur terre ils sèment le riz dans un petit champ particulier, bien travaillé à la bêche ; ils couvrent de quelques lignes d'eau la superficie de ce champ, et dès que le riz a 5 à 6 pouces de hauteur, ils passent la herse sur leurs grandes terres, puis ils les inondent ; alors ils arrachent leur riz qui est en pépinière, et les transplantent dans de grandes terres par petits paquets de 4 à 5 brins. et à 6 pouces de distance les uns des autres. Ce sont ordinairement les femmes et les enfans qui font cette opération.

Leur charrue ressemble à notre souchée, avec la différence que le soc en est plus long et plus large. Ils n'emploient que des buffles à leur labour. Ces animaux, dont l'espèce est très-grande en Cochinchine, sont plus forts

que les bœufs dans les pays chauds, et ils se tirent mieux des boues. On les attele exactement comme des chevaux.

Les Cochinchinois n'ont aucune machine pour inonder leurs champs, mais ils n'en ont pas besoin; leurs plaines sont dominées, d'un bout du royaume à l'autre, par une chaîne de hautes montagnes remplies de sources et de ruisseaux qui viennent naturellement inonder les terres, suivant que leur cours est dirigé.

Ils cultivent encore plusieurs sortes de grains, tels que le maïs, des millets de différentes sortes, plusieurs espèces de faséoles, des patates, des inhams, et diverses racines toutes propres à la nourriture de l'homme et des animaux. Mais la culture la plus importante pour eux après celle du riz, est la culture de la canne à sucre. Il n'est aucun pays en Asie si abondant en cette denrée, que le royaume de Cochinchine.

Cannes à sucre.

On y cultive deux sortes de cannes; l'une qui croît très-grosse et très-haute, qui a les nœuds fort séparés les uns des autres, d'une couleur toujours verte, d'un suc très-abondant, mais peu chargé de sel. Cette espèce de canne est employée à nourrir et à engraisser les bestiaux.

Je remarquerai ici qu'il est d'expérience en Cochinchine, que de toutes les denrées comestibles, il n'en est aucune qui engraisse mieux, et plus promptement les hommes et les animaux, que la canne mangée en verd et le suc qu'on en tire.

L'autre espèce est plus mince, plus petite, a les nœuds plus serrés. Lorsqu'elle mûrit, elle prend une couleur jaune. Elle contient moins d'eau et plus de sel.

Lorsque les Cochinchinois veulent cultiver la canne à sucre, ils commencent par remuer la terre à deux pieds de profondeur. Cette opération

se fait avec la planche ; puis ils plantent trois à trois des boutures de canne dans un sens couché, à-peu-près comme on plante la vigne dans plusieurs de nos provinces. Ces boutures sont enfoncées à environ 18 pouces en terre, plantées en échiquiers, à six pieds environ de distance les uns des autres. On choisit, pour cette opération la fin de la saison des pluies, afin que la bouture soit arrosée, jusqu'à ce qu'elle ait poussé des racines. Pendant les six premiers mois, on leur fait deux façons à la pioche pour serfouir les herbes, et réceper le pied des cannes, en y accumulant la terre des environs.

Douze, et quelquefois quatorze mois après la plantation, on fait la première récolte. Les cannes qui avoient été plantées à six pieds de distance, ont tellement tallé, qu'on ne peut plus entrer dans le champ que le fer à la main pour s'ouvrir un passage.

La canne coupée et liée en fagots se transporte au moulin pour en ex-

primer le suc. Je ne décrirai point ici la forme de ces machines qui ressemblent beaucoup à celles de nos colonies de l'Amérique, dans lesquels, au défaut d'eau, on emploie des bœufs ou des mulets, pour mettre en mouvement les deux cylindres, entre lesquels on fait passer les cannes à sucre. Ces artifices ont été décrits par plusieurs voyageurs.

Le suc de la canne étant exprimé, le Cochinchinois le fait bouillir quelques heures dans de grandes chaudières, pour faire évaporer au moins une partie de son eau ; puis il le transporte au marché le plus voisin pour le vendre en cet état. Ici finissent l'industrie et les profits du cultivateur Cochinchinois. Des marchands achetent ce suc, qui ressemble encore à de l'eau pure ; ils le font cuire de nouveau, et jetant dans les chaudières quelques matières alkalines, telles que la cendre des feuilles de musa ou bananier et de la chaux de coquillages, (les Cochinchinois n'en connoissent point d'autres ;) ces

ingrédiens occasionnent dans les chaudières une écume considérable que le rafineur a soin d'enlever. L'action des alkalis hâte la séparation du sel d'avec l'eau ; enfin à force d'ébullition, ils réduisent le suc de la canne en consistance de sirop. Dès que ce sirop commence à perler, on le décante dans un grand vaisseau de terre, où on le laisse se rafraîchir environ une heure. Bientôt le sirop laisse paroître à sa superficie une croûte encore molle et de couleur jeaunâtre ; alors on ne perd pas un moment pour la vuider dans un vase conique, qu'on nomme *forme*. Sans l'opération intermédiaire du rafraîchissoir, le sirop se durciroit en masse, et n'étant pas grainé, manqueroit d'une qualité essentielle au sucre.

Les formes de sucreries cochinchinoises sont, comme celles de nos colonies américaines, de terre cuite, de la hauteur d'environ trois pieds ; percées à leur extrémité aiguë, et contiennent ordinairement quarante à 50 livres de sucre. Ces formes rem-

plies se placent sur des vases de terre, dont l'ouverture est proportionée pour pouvoir y introduire la pointe de la forme ; ils doivent être assez grands pour contenir le sirop grossier qui découle du sucre au travers de quelques brains de paille, qui bouchent imparfaitement la petite ouverture de la forme.

Lorsqu'on juge que le sirop a pris la consistance de sel, dans toute la capacité du vase qui le contient, alors on le tire pour le blanchir et le purifier.

On délaie dans un baquet une terre fine, blanchâtre et argilleuse avec assez d'eau pour que cette boue ainsi préparée n'ait pas beaucoup de consistance, puis avec une truelle, on en met l'épaisseur d'environ deux doigts sur le sucre, dans le vuide que ce sel a laissé à l'ouverture de la forme en se condensant et en se purgeant de son sirop grossier ; l'eau enveloppée de terre ne pénètre que peu-à-peu l'intérieur du sucre, le lave et entraine insensiblement le sirop le plus

adhérent avec toutes les parties étrangères au sel. Lorsque la terre s'est endurcie, on la remplace avec de la nouvelle terre délayée comme la première Cette opération, qui dure environ douze à quinze jours, est la même en Cochinchine, que dans nos colonies d'Amérique ; mais quelques raffineurs cochinchinois ont une autre méthode.

Au lieu de terre délayée, ils coupent en petits morceaux le tronc d'un musa ou bananier, et rangent ces morceaux sur le sucre. Le tronc du musa est très-aqueux, son eau a une qualité détersive, elle n'échappe des fibres qui l'enveloppent, que par des très-petites goutes. Ceux qui suivent cette méthode, prétendent que leur opération est moins longue et que le sucre blanchit mieux.

Les Cochinchinois ne donnent point d'autres préparations à leur sucre ; ils ne connoissent pas l'usage des étuves qui paroissent nécessaires dans les raffineries de l'Amérique. Après l'avoir terré suffisamment, ils

le vendent dans les marchés publics, sur-tout aux chinois et aux autres étrangers qui viennent dans leur port attirés par la modicité du prix de cette denrée, qui ne se trouve nulle part à si bon marché qu'en Cochinchine.

Le sucre blanc de première qualité, se vend ordinairement dans le port de *Faïfo*, en échange d'autres marchandises, à raison de 3 piastres ou 15 livres de notre monnoie, le quintal cochinchinois qui équivaut à cent cinquante de nos livres, poids de marc. Le commerce de cette denrée est immense. La Chine seule, dont les terres n'en produisent pas assez pour sa consommation, en tire de Cochinchine plus de quarante mille tonneaux toutes les années : on sait que le tonneau de mer est de deux milliers.

Il faut remarquer que la Cochinchine, qui produit cette denrée en si grande abondance et à si bas prix, étant un royaume nouveau, doit être regardée en quelque manière comme une colonie ; que la canne à sucre y est cultivée par des hommes libres ;

que tous les travaux de la cuite et de la raffinerie sont exécutés par des mains libres. Comparons ensuite le prix de la denrée cochinchinoise, avec celui de la même denrée cultivée et préparée par de malheureux esclaves dans les colonies européennes, et jugeons si, pour tirer du sucre de nos possessions, il étoit nécessaire d'autoriser, par une loi, l'esclavage des Africains transportés en Amérique.

Après ce que j'ai vu en Cochinchine, je ne puis douter que des cultivateurs libres, à qui on auroit partagé sans réserve les terres de l'Amérique, ne leur eussent fait rapporter le double du produit qu'on en tire par les esclaves.

Qu'a donc gagné l'Europe policée, l'Europe si éclairée sur les droits de l'humanité, en autorisant, par ses décrets, les outrages journaliers faits à la nature humaine dans nos colonies, en permettant d'y avilir les hommes au point de les regarder ab-

solument comme des bêtes de charge? La loi de l'esclavage a été aussi contraire à ses intérêts, qu'à la loi naturelle et à son honneur : je l'ai remarqué plusieurs fois.

La liberté et la propriété sont les fondemens de l'abondance et de la bonne agriculture ; je ne l'ai vu florissante que dans les pays où ces deux droits de l'homme étoient bien établis. La terre qui multiplie ses dons avec une espèce de prodigalité sous des cultivateurs libres, semble se dessécher, même par la sueur des esclaves. Ainsi l'a voulu l'Auteur de la nature qui a crée l'hòmme libre, et qui lui a abandonné la terre avec ordre de la cultiver à la sueur de son front, mais avec liberté.

Les Cochinchinois suivent plusieurs autres cultures très-importantes, soit pour leurs fabriques intérieures, soit pour leur commerce au dehors.

Ils cultivent le cotonnier, le mûrier, le poivrier, l'arbre de vernis, l'arecquier, le thé, l'indigo, le *saffranum*, et, ce qui leur est particulier,

une plante qu'ils nomment *tsai*, qui étant mise en fermentation comme celle de l'indigo, fournit abondamment une fleur de couleur verte, qui seule donne en teinture un verd d'éméraude très-solide.

Cette plante seroit un présent bien essentiel à faire à nos colonies d'Amérique. Je serois trop long, si j'entreprenois de décrire ici les procédés de toutes ces différentes cultures. Ils feront la matière de quelques autres mémoires.

En général, les Cochinchinois possèdent d'excellentes terres, et ils les cultivent bien. Leurs montagnes sont presque toutes en friche, parce que la population n'est pas même assez considérable, pour mettre en valeur toutes les plaines qu'ils ont prises sur le Camboye. Ils tirent néanmoins de ces montagnes le bois d'aigle ou d'aloës, qui est le parfum le plus précieux qu'il y ait sur la terre; le bois de sapan, qui est le même que celui de brésil, et la cannelle en petite quantité, mais bien supérieure en

qualité à celle de l'isle de Ceilan.
Les Chinois la paient trois et quatre fois plus que celle qui leur est apportée de cette isle par les Hollandois. Ils tirent des bois admirables pour la menuiserie, tel que le bois de rose; d'excellens pour la construction, tel que le thé qui est préféré pour construire les galères royales, qui sont toujours au nombre de cent, et dans lesquelles on n'a rien à desirer tant pour la coupe, que pour la solidité et la magnificence. Enfin, ils tirent des forêts et des montagnes qu'elles couvrent, l'ivoire, le musc, la cire, le fer et l'or en très-grande abondance.

Ces mêmes montagnes sont pleines de gibier, tels que cerfs, gaselles, chevres sauvages, paons, faisans, etc. La chasse est libre, mais dangereuse à cause de la quantité de tigres, d'éléphans, de rhinocéros et d'autres animaux carnassiers ou malfaisants, dont les forêts sont pleines.

La mer qui baigne leurs côtes, abonde en excellens poissons, ainsi

que leurs rivières. La pêche est libre, et les Cochinchinois s'y adonnent beaucoup. J'ai déjà dit que le poisson étoit, avec le riz, la principale nourriture du peuple.

Les animaux domestiques qu'ils élèvent, sont : le cheval pour les voyages, le buffle pour les labours, le bœuf, le cochon, la chèvre, des poules d'une très-grande espèce, des oies et des canards pour leur nouriture. Tous ces animaux réussissent très-bien, et s'y trouvent en abondance. Le roi s'est réservé à lui seul le droit de nourrir des éléphans pour la guerre, et c'est un droit qui n'est pas à envier. Il en entretient ordinairement quatre cents qui lui coûtent plus que ne feroient quatre mille soldats. Les Cochinchinois ont peu de bons fruits; l'ananas et les orangers de différentes sortes, sont les meilleurs de leur pays. Ils ne cultivent pas la vigne, quoiqu'elle soit une production naturelle de leurs terres. Ils ne sont pas riches en légumes, de sorte que leurs vergers et leurs jardins sont

très-peu de chose. Ils se sont attachés jusqu'à ce jour aux cultures essentielles.

Quoique l'agriculture de la Cochinchine ne soit pas encore parvenue au degré de perfection où elle pourroit être poussée dans d'aussi excellentes terres, les mœurs de la nation lui sont très-favorables, et on doit convenir qu'elle est florissante. Le peuple Cochinchinois est doux, hospitalier, frugal, laborieux. On ne voit aucun mendiant dans le pays, on n'y entend parler ni de vols, ni de meurtres.

Un étranger peut parcourir le royaume du nord au sud, excepté la capitale sans craindre d'être insulté. Il sera reçu par-tout avec une curiosité importune, mais avec bonté. J'ai vu chez cette nation un usage singulier, et qui prouve bien la bonté de son caractère. Un Cochinchinois qui voyage, et qui n'a pas de quoi payer sa nourriture dans les auberges, entre dans la première maison de la peuplade où il se trouve; per-

sonne ne lui demande ce qu'il veut, il ne dit rien à personne, il attend en silence l'heure du repas. Dès que le riz est servi, il s'approche, se met à table avec les gens de la maison, mange, boit et s'en va, sans que personne lui ait fait aucune question, ni sans qu'il ait dit une seule parole. On a vu que c'étoit un homme, et par conséquent un frère qui pouvoit être dans le besoin, on l'a reçu sans autre information.

Les six premiers rois, fondateurs de la monarchie, gouvernèrent la nation comme un père gouverne sa famille; ils établirent l'empire de la seule loi naturelle, en lui obéissant les premiers. Chefs d'une grande famille de laboureurs, ils donnèrent l'exemple du labourage, ils honorèrent et protégèrent l'agriculture, comme le travail le plus utile et le plus digne de l'homme. Ils ne demandèrent jamais à leurs sujets qu'une seule offrande annuelle, pour fournir aux frais de leur défense contre les Tonquinois leurs ennemis.

Cette

Cette imposition unique étoit répartie avec équité sur les têtes. Chaque homme en état de travailler la terre, payoit au magistrat pour le prince, une somme modique, proportionnée à la constitution de son corps, à la force de ses bras, et rien de plus. C'est sous leur règne que la nation s'est si fort multipliée à l'aide de l'abondance, fournie par la culture des terres. Tant qu'ils vécurent, les clauses du contrat passé sur les rives du fleuve qui sépare le Tonquin de la Cochinchine, entre les chefs de leur famille, et le parti qui l'accompagnoit dans sa retraite, furent religieusement observées. C'est à cette fidélité réciproque que la Cochinchine doit l'état florissant de sa population, de son agriculture, et sa puissance. Leur successeur qui règne aujourd'hui, a hérité de la bonté de leur cœur; mais il a la foiblesse de se laisser maîtrisser par ceux qui se disent ses esclaves. Ces malheureux ont eu l'art de séparer

l'intérêt du prince de celui de ses sujets. Ils lui ont inspiré la soif des richesses particulières. L'or abondant, tiré des mines sous son règne, a commencé par faire négliger l'agriculture. Bientôt introduit dans le palais, il a été suivi de la corruption et du luxe qui en est la preuve.

Le prince a été insensiblement amené à mépriser les habitations simples de ses ancêtres. Il lui a fallu un palais d'une lieue de circonférence, enfermé par une muraille de briques, et bâti sur le modèle de celui de Pekin. Seize cents pièces de canon, qui entourent ce palais, annoncent au peuple la perte prochaine de ses droits et de sa liberté.

Il a fallu palais d'hiver, palais d'été et palais d'automne. Pour fournir à tant de dépenses, l'ancienne imposition n'a pas suffi ; on l'a augmentée ; on en a imaginé de nouvelles, qui, n'étant plus des offrandes volontaires, ne peuvent être levées que par la force, et avec tout l'attirail de la

tyrannie. Les courtisans, intéressés à la corruption du chef, lui ont donné le titre de roi du ciel, *voua Tloi*; à force de se l'entendre donner, il a cru pouvoir le prendre.

Pourquoi, me dit il un jour, lui-même, *ne viens tu pas plus souvent faire ta cour au Roi du Ciel* ?

Ces hommes adroits qui assiègent toutes les portes du palais, ont eu l'habileté de se soustraire à la justice ordinaire des magistrats, et ils profitent de cette exemption pour aller dans les provinces vexer et piller les laboureurs.

J'ai vu, le long des grands chemins, des villages entiers nouvellement abandonnés de leurs habitans opprimés par des corvées continuelles, les terres des environs retomboient en friche. Au milieu de ce désordre naissant, le prince, dont le cœur a été surpris, et qui ignore seul les indignités de ceux qui l'environnent, conserve encore du respect pour les anciennes mœurs; il ne donne plus, comme ses aïeux, l'exemple du la-

bourage, mais son intention est de protéger l'agriculture.

Je l'ai vu, à la nouvelle année, présider avec la simplicité de ses ancêtres à l'assemblée générale de la nation, qui se tient annuellement ce jour-là en plein champ, pour y renouveller le serment réciproque de l'observations du contrat primordial qui l'a établi le père de son peuple, en lui donnant un seul droit, mais le plus beau de tous, celui de rendre sa nation heureuse.

Lorsqu'il parle de ses sujets, il ne les appelle encore que ses enfans. Je l'ai vu assister, comme simple particulier, à l'assemblée annuelle de sa famille, suivant l'ancien usage de la nation assemblée, à laquelle préside toujours le plus ancien, sans égards aux dignités de ceux qui ont moins d'âge; mais il m'a paru qu'il n'y avoit dans cette pratique que de la formalité. On conçoit aisément que là où le roi du ciel se présente, les hommes ne sont rien.

Il est vrai que la corruption n'a pas généralement gagné le peuple, qui conserve ses mœurs. Elle est encore renfermée dans le palais et dans la capitale ; mais la source est trop élevée pour que ses eaux empoisonnées ne coulent pas dans les plaines. C'est toujours par les chefs que commence la corruption d'un peuple.

Lorsqu'elle aura gagné tous les états, lorsque les fondemens de l'agriculture, la liberté et la propriété, déja attaquée par les grands, auront été renversées, lorsque la profession de laboureur sera devenue par degrés la plus méprisée et la moins lucrative, que deviendra alors l'agriculture ? Sans une agriculture florissante, que deviendra tout ce peuple multiplié sous son ombre ? que deviendront et le prince et les sujets ?

Ils deviendront ce qu'est devenue la nation qui a possédé le pays avant eux, et même avant les Sauvages qui le cédèrent aux cochinchinois ; il ne reste de cette nation que les ruines d'une muraille immense qu'on trouve

auprès de la capitale, et qui paroît avoir été l'enceinte d'une grande ville. Aucune histoire, aucune tradition n'a conservé la mémoire du peuple qui bâtit autrefois cette muraille avec des briques, d'une forme telle qu'il ne s'en voit pas dans le reste de l'Asie. A voir la corruption qui menace les mœurs des Cochinchinois, on doit présumer que leur agriculture diminuera, au lieu d'augmenter, quelques efforts qu'ils puissent faire pour la soutenir.

Chine.

Je m'approche du terme de mes voyages. En quittant les côtes de la cochinchine, en faisant voile au nord-est, la route me conduit en Chine, que les cochinchinois ses voisins nomment avec respect le *Royaume de la grande lumière*, *Nuve dai Min.* Après quelques jours de navigation, je ne découvre encore aucune terre, et j'ap-

perçois à l'horison une forêt de mâts; une multitude innombrable de bateaux couvre la mer. Ce sont des milliers de pêcheurs qui cherchent dans les eaux la nourriture d'un grand peuple. Je découvre enfin les terres, et j'avance jusqu'à l'embouchure du Tigre, toujours au milieu des pêcheurs qui jettent leurs filets de toute part. J'entre dans la rivière de Canton, elle est peuplée comme la terre. Ses deux rives sont bordées de bâtimens à l'ancre; une quantité prodigieuse de bateaux la parcourent dans tous les sens à la rame et à la voile, et s'échappent aux yeux, en entrant dans des canaux creusés de mains d'hommes, au travers des campagnes à perte de vue, que ces canaux arrosent et fertilisent. Des champs immenses, couverts de riches moissons, au milieu desquels s'élèvent de tous côtés des villages très-bien bâtis, ornent le fond du tableau. Des montagnes coupées en terrasses, et taillées en amphitéâtres en forment le lointain.

J'arrive à Canton; nouveau spec-

tacle : le bruit, le mouvement, la foule agmentent : la terre et les eaux, tout est couvert d'hommes. Etonné d'une si grande multitude, je m'informe du nombre des habitans de Canton et de ses faubourgs ; d'après les différens rapports, je juge que cette ville ne contient pas moins de huit cent mille ames. Ma surprise augmente, en apprenant qu'à 5 lieues au nord de Canton, on trouve, en remontant la rivière, un village nommé *Fochan*, qui contient un million d'habitans, et que tout ce vaste empire, qui a environ 600 lieues du nord au sud, et autant de l'est à l'ouest, est couvert d'un peuple innombrable.

Par quel art la terre peut-elle fournir la subsistance à une si nombreuse population ? Les chinois possèdent-ils quelque secret pour multiplier les grains et les denrées qui nourrissent l'homme ? Pour me tirer de mon incertitude, je parcours les campagnes, je m'introduis chez les laboureurs, qui, en général, sont aisés, polis, affables, communément un peu lettrés et ins-

truits des usages, comme les habitans des villes. J'examine, je suis leurs opérations, et je vois que tout leur secret consiste à bien amender leur terre, à la remuer profondément dans des temps convenables, à l'ensemencer à propos, à mettre en valeur toute terre qui peut rapporter quelque chose, et à préférer à toute autre culture, celle des grains, qui sont de première nécessité.

Ce systême d'agriculture, au dernier article près, paroît être le même que celui qui est répandu dans tous nos ouvrages anciens et modernes qui ont traité cette matière; il est connu de nos plus simples laboureurs; mais ce qui étonnera l'agriculteur européen le plus habile, sera d'apprendre que les chinois n'ont aucune prairie, ni naturelle, ni artificielle, et qu'ils ne connoissent pas les jachères, c'est-à-dire, qu'ils ne laissent jamais reposer leurs terres.

Les laboureurs chinois regarderoient une prairie quelconque comme une terre en friche. Ils mettent tout en

grain, et par préférence les terres qui, comme celles que nous sacrifions en prairies, sont plus basses, et par conséquent plus fertiles, et peuvent être arrosées. Ils prétendent qu'une mesure de terre ensemencée en grains rendra autant de paille pour nourrir les animaux, qu'elle auroit rendu de foin, et que par leur méthode on gagne tout le produit en grains pour nourrir des hommes, sauf à partager avec les animaux une petite partie de ce grain, s'il s'en trouve de superflu. Voilà leur systême suivi d'un bout de l'empire à l'autre, depuis l'origine de la monarchie, confirmé par l'expérience de plus de quarante siècles, chez la nation du monde la plus attentive à ses intérêts.

Ce qui rend ce plan d'agriculture plus inconcevable, c'est de voir que leurs terres ne se reposent jamais. Les citoyens zélés qui travaillent depuis quelques années à ranim r parmi nous cet art si négligé, ont regardé comme le premier et le meilleur de tous les moyens, la multiplication des prairies

artificielles, au défaut des naturelles, pour pouvoir fournir aux engrais, sans oser néanmoins en espérer la suppression des jachères, à quelque point que fût jamais porté la multiplication des prairies.

Ce système qui paroît le plus plausible de ceux qu'ils ont imaginés, celui qui semble avoir été le mieux reçu de nos agriculteurs, est néanmoins contredit par l'expérience constante de la plus grande, de la plus ancienne nation agricole qu'il y ait sur la terre, qui regarde l'usage des prairies et des jachères comme un abus nuisible à l'abondance et à la population, qui sont après tout l'unique objet de l'agriculture.

Un laboureur chinois ne pourroit s'empêcher de rire, si on lui disoit que la terre a besoin de repos à certain temps fixe; il diroit certainement que nous sommes loin du but, s'il pouvoit lire nos traités anciens et modernes, nos spéculations merveilleuses sur l'agriculture. Et que ne diroit-il pas, s'il voyoit nos landes, une

partie de nos terres en friche, une autre employée en cultures inutiles, le reste mal travaillé; si, parcourant nos campagnes, il voyoit la misère extrême, et la barbarie de ceux qui les cultivent? Les terres chinoises, en général, ne sont pas de meilleure qualité que les nôtres; on en voit, comme chez nous, de bonnes, de médiocres et de mauvaises; des terres fortes et de légères, des terres argilleuses, et des terres où le sable, les pierres et les cailloux dominent.

Toutes ces terres rapportent annuellement, même dans les provinces du nord une et deux fois l'année; quelques-unes même cinq fois en deux années, dans les provinces méridionales, sans jamais se reposer depuis plusieurs milliers d'années qu'elles sont mises en valeur.

Les chinois employent les mêmes engrais que nous, pour rendre à leurs terres les sels et les sucs qu'une production continuelle leur enlèvent sans cesse. Ils connoissent les marnes, ils se servent du sel commun, de la

chaux, des cendres, du fumier de tous les animaux quelconques, et préférablement à tout autre, de celui que nous jettons dans nos rivières; ils se servent des urines qui sont ménagées avec soin dans toutes les maisons, dont elles font un revenu; en un mot, tout ce qui est sorti de la terre, y est rapporté avec la plus grande exactitude, sous quelque forme que la nature ou l'art l'ait converti.

Lorsque les engrais leur manquent, ils y suppléent pour le moment par un profond labour à la bêche, qui amène à la superficie du champ une terre nouvelle chargée des sucs de celle qui descend à sa place.

Sans prairies, ils élèvent la quantité de chevaux, de buffles, de bœufs et autres animaux de toute espèce, nécessaires à leur labour, à leur subsistance et aux engrais. Ces animaux sont nourris, les uns de paille et de grains, les autres de racines, de féves et de grains de toute espèce. Il est vrai qu'ils ont moins de chevaux et moins de bœufs en proportion que nous, et il n'en ont pas besoin.

Tout le pays est coupé de canaux creusés par les hommes, et tirés d'une rivière à une autre, qui partagent et arrosent ce vaste empire, comme un jardin, dans toutes ses parties. Les voyages et les transports, presque toutes les voitures se font par les canaux avec plus de facilité et moins de frais. Ils ne sont pas même dans l'usage de faire tirer leurs bateaux par des chevaux, ils ne se servent que de la voile, et sur-tout de la rame qu'ils font valoir avec un art singulier, même pour remonter les rivières. Dans tout ce que les hommes peuvent faire à un prix modique, on n'emploie pas des animaux.

En conséquence, les rivages des canaux et des fleuves sont cultivés jusqu'au bord de l'eau; on ne perd pas un pouce de terre. Les chemins publics ressemblent à nos sentiers; des canaux sans doute valent mieux que de grands chemins. Ils portent la fertilité dans les terres, ils fournissent au peuple la plus grande partie de sa subsistance en poissons. Ils n'y a au-

cune comparaison entre le fardeau que porte un bateau, et celui qu'on peut charger sur une voiture par terre; nulle proportion dans les dépenses.

Les Chinois connoissent encore moins l'usage, ou plutôt le luxe des carrosses et des équipages de toute espèce que nous voyons dans les principales villes de l'Europe. Tous ces chevaux rassemblés par milliers dans nos capitales, y consomment presque en pure perte, le produit de plusieurs milliers d'arpens de nos meilleures terres, qui, étant cultivées en grains, fourniroient la subsistance à une grande multitude qui meurt de faim. Les Chinois aiment mieux nourrir des hommes que des chevaux.

L'empereur et les magistrats sont portés dans les villes avec sûreté et dignité par des hommes; leur marche est tranquille et noble, elle ne nuit pas aux hommes de pied. Ils voyagent dans des espèces de galères plus commodes, plus sûres, aussi magnifiques, et moins dispendieuses que nos équipages de terre.

J'ai dit que les chinois ne perdoient pas un pouce de terre; ils sont donc bien éloignés de former des parcs immenses dans d'excellentes terres, pour y nourrir exclusivement et au mépris du l'humanité, des bêtes fauves. Les empereurs, même les tartares, n'ont jamais formé de ces parcs, encore moins les grands seigneurs, c'est-à-dire, les magistrats, les lettrés : une idée semblable ne sauroit jamais tomber dans l'esprit d'un chinois. Leurs maisons de campagne et de plaisance même, ne présente par-tout que des cultures utiles, agréablement diversifiées. Ce qui en fait le principal agrément, est une situation riante, habillement ménagée, où règne dans l'ordonnance de toutes les parties qui forment l'ensemble, une imitation heureuse du beau désordre, du desordre le plus agréable de la nature dont l'art a emprunté tous les traits.

Les côteaux les plus pierreux que les cultivateurs de l'Europe mettroient en vignoble, sont forcés par le travail à rapporter du grain. Les chinois con-

noissent la vigne, dont ils cultivent quelques treilles ; mais ils regardent comme un luxe et une superfluité le vin qu'elle produit : ils croiroient pécher contre l'humanité, de chercher à se procurer, par la culture, une liqueur agréable, tandis que faute du grain qu'auroit produit le terrein mis en vignoble, quelque homme du peuple courroit risque de mourir de faim.

Les montagnes mêmes les plus escarpées sont rendues pratiquables ; on les voit à Canton et d'une extrémité de l'empire à l'autre, toutes coupées en terrasses, représentant de loin des pyramides immenses divisées en plusieurs étages, qui semblent s'élever au ciel. Chacune de ces terrasses porte annuellement sa moisson de quelque espèce de grain, souvent même du riz ; et ce qu'il y a d'admirable, c'est de voir l'eau de la rivière, du canal ou de la fontaine qui coule au pied de la montagne, élevée de terrasse en terrasse jusqu'à son sommet par le moyen d'un chapelet portatif que deux hommes seuls transportent et font mouvoir.

La mer elle-même, qui semble menacer la masse solide du globe qu'elle environne, a été forcée par le travail et l'industrie à céder une partie de son lit aux cultivateurs chinois.

Les deux plus belles provinces de l'empire, celle de *Nankin* et de *Tché-kiang*, autrefois couvertes par les eaux, ont été réunies au continent, il y a quelques milliers d'années, avec un art bien supérieur à celui qu'on admire dans les ouvrages modernes de la Hollande.

Les Chinois ont eu à lutter contre une mer dont le mouvement naturel d'orient en occident, la porte sans cesse contre les côtes de ces deux provinces, tandis que la Hollande n'a eu à combattre qu'une mer, qui, par ce même mouvement naturel, fuit toujours sensiblement ses côtes occidentales.

La nation chinoise est capable des plus grands travaux ; je n'en ai pas vu de plus laborieuse dans le monde. Tous les jours de l'année sont des jours de travail, excepté le premier,

estiné à se visiter réciproquement, t le dernier, consacré à la cérémonie es devoirs qui se rendent aux anêtres.

Un homme oisif seroit souverainement méprisé, il seroit regardé comme n membre paralytique, à charge u corps dont il fait partie. Le gouernement du pays ne le souffriroit as; bien différent en cela des autres ations asiatiques, où l'on n'estime uerre que ceux dont l'état est de ne ien faire. Un ancien empereur chiois exhortant le peuple au travail, ans une instruction publique, l'avert it que s'il y a dans un coin de l'emire un homme qui ne fasse rien, l doit y en avoir ailleurs un autre ui souffre et qui manque du nécesaire. Cette maxime sage est dans 'esprit de tous les chinois; et pour e peuple docile à la raison, qui dit ne maxime de sagesse, dit une loi.

Voilà une légère esquisse du tableau énéral de l'agriculture des chinois, et de leurs dispositions pour cet art. Je ne m'étendrai pas sur le détail des

différentes cultures que j'ai vues dan
le pays. J'observerai seulement que ce
cultures sont telles, qu'elles fourni
sent abondamment à tous les besoins
et même à l'aisance de la plus grand
population qu'il y ait au monde ; d
sorte qu'avec ses laboureurs, la Chin
se suffit à elle-même, et peut, de so
superflu, faire un grand commerce a
dehors.

D'après cette observation, on peu
juger qu'il n'est point de contrée su
la terre où l'agriculture soit plus flo
rissante qu'en Chine ; mais ce n'est n
aux procédés particuliers que suiven
ses cultivateurs, ni à la forme de leu
charrue et de leur semoir, qu'ell
doit cet état florissant de sa culture
et l'abondance qui en est la suite.

Elle la doit à son gouvernement
dont les fondemens profonds et iné
branlables furent posés par la raiso
seule, en même temps que ceux d
monde ; à ses loix dictées par la natur
aux premiers hommes, et conservée
précieusement de génération en géné
ration, depuis le premier âge de l'hu

ıanité, dans tous les cœurs réunis
'un peuple innombrable, plutôt que
ans des codes obscurs, dictés par des
ommes fourbes et trompeurs.

Enfin, la Chine doit la prospérité
e son agriculture à ses mœurs simples,
omme à ses loix, également avouées
ar la na ure et par la raison.

L'empire fut fondé par des labou-
eurs, dans ces temps heureux où le
ouvenir des loix du créateur n'étant
as encore perdu, la culture des terres
toit le travail le plus noble, le plus
igne des hommes, et l'occupation
e tous. Depuis *Fohi*, qui fut le pre-
ıier chef de la nation, quelques cen-
ıines d'années après le déluge, si
on suit la version des Septante, et qui,
n cette qualité, présidoit au labou-
ıge, tous les empereurs, sans excep-
on jusqu'à ce jour, se sont fait gloire
'être les premiers laboureurs de leur
mpire.

L'histoire chinoise a conservé pré-
ieusement le trait de générosité de
eux anciens empereurs, qui, ne
oyant point parmi leurs enfans,

d'héritiers dignes d'un trône, sur le
quel la vertu seule a droit de s'asseoi
nommèrent de simples laboureurs pou
y monter après eux. Ces laboureur
firent le bonheur du monde pendan
de très-longs règnes, suivant les livre
chinois, et leur mémoire est dans l
plus grande vénération. On sent com
bien dcsexemple ssemblables honorer
et animent l'agriculture.

La nation chinoise a toujours ét
gouvernée comme une famille don
l'empereur est le père. Les sujets son
ses enfans, sans autre inégalité qu
celle qu'établissent le mérite et le
talens. Ces distinctions puériles d
noblesse et de roture, d'*homme d
naissance*, et d'*homme de rien*, que le
loix Malaises autorisent, ne se trouven
que dans le jargon des peuples nou
veaux et encore barbares, qui ayan
oublié l'origine commune, insulten
sans y penser, et avilissent toute l'es
pèce humaine. Ceux, dont le gouver
nement est ancien, et remonte jus
qu'au premier âge du monde, saven
que les hommes naissent tous égaux

tous frères, tous nobles; leur langue n'a pas même de terme pour exprimer cette prétendue distinction des naissances. Les chinois, qui ont conservé leurs annales depuis ces temps les plus reculés, et qui sont tous également les enfans de l'empereur, n'ont jamais pu soupçonner une inégalité d'origine entr'eux.

De ce principe, que l'empereur est le père, et les sujets ses enfans, naissent tous les devoirs de la société, tous ceux de la morale, toutes les vertus humaines, la réunion de toutes les volontés pour le bien commun de la famille, par conséquent l'amour du travail, et sur-tout de l'agriculture.

Cet art est honoré, protégé, pratiqué par les empereurs, par les grands magistrats, qui sont la plupart des fils de simples laboureurs, élevés suivant l'usage constant, par leur seul mérite aux premières dignités de l'empire, enfin par toute la nation, qui a le bon sens d'honorer l'art le plus utile, celui qui nourrit les hommes,

préférablement aux arts de moindre nécessité.

Cérémonie de l'ouverture des Terres.

Chaque année, le quinzième jour de la première lune, qui répond ordinairement aux premiers jours de mars, l'empereur fait en personne la cérémonie de l'ouverture des terres. Le prince se transporte en grande pompe au champ destiné à la cérémonie. Les princes de la famille impériale, les présidens des cinq grands tribunaux, et un nombre infini de mandarins l'accompagnent. Deux côtés du champ sont bordés par les officiers et les gardes de l'empereur. Le troisième est réservé à tous les laboureurs de la province, qui accourent pour voir leur art honoré et pratiqué par le chef de l'empire. Les mandarins occupent le quatrième.

L'empereur entre seul dans le champ, se prosterne et frappe neuf fois la tête contre terre pour adorer le *Tien*, c'est-à-dire le Dieu du Ciel. Il prononce à haute

haute voix une prière réglée par le tribunal des rites, pour invoquer la bénédiction du grand maître sur son travail et sur celui de tout son peuple qui est sa famille. Ensuite, en qualité de premier pontife de l'empire, il immole un bœuf qu'il offre au Ciel, comme au maître de tous les biens. Pendant qu'on met la victime en pièces, et qu'on la place sur un autel, on amène à l'empereur une charrue attelée d'une paire de bœufs magnifiquement ornés. Le prince quitte ses habits impériaux, saisit le manche de la charrue, et ouvre plusieurs sillons dans toute l'étendue du camp, puis d'un air aisé, il remet la charrue aux principaux mandarins qui labourent successivement, se piquant les uns et les autres de faire ce travail honorable avec plus de dextérité. La cérémonie finit par distribuer de l'argent et des pièces d'étoffes aux laboureurs qui sont présens, et dont les plus agiles exécutent le reste du labourage avec adresse et promptitude en présence de l'empereur.

Quelque temps après qu'on a donné à la terre tous les labours et les engrais nécessaires, l'empereur vient de nouveau commencer la semaille de son champ, toujours avec cérémonie et en présence des laboureurs.

La même cérémonie se pratique le même jour dans toutes les provinces de l'empire par les vice-rois, assistés de tous les magistrats de leur département, et toujours en présence d'un grand nombre de laboureurs de la province. J'ai vu cette ouverture des terres à Canton, et je ne me rappelle pas avoir jamais vu aucunes des cérémonies inventées par les hommes, avec autant de plaisir et de satisfaction que j'en ai eu à considérer celle-là.

Encouragemens de l'Agriculture.

L'agriculture chinoise a bien d'autres encouragemens. Chaque année, les vice-rois de chaque province envoient à la cour les noms des laboureurs de bonnes mœurs, qui se sont le plus distingués dans leur culture, soit en défri-

chant et faisant valoir des terreins regardés comme stériles, soit en faisant rapporter davantage, par une meilleure culture, un terrein anciennement mis en valeur.

Tous ces noms sont présentés à l'empereur, qui accorde aux cultivateurs nommés, des titres honorables pour les distinguer du commun. Si un laboureur a fait quelque découverte assez importante pour qu'elle puisse influer sur l'amélioration de l'agriculture publique, ou si par quelque endroit, il mérite des égards plus distingués que les autres, l'empereur l'appelle à Pékin, le fait voyager aux frais de l'empire et avec dignité, le reçoit dans son palais, l'interroge sur ses talens, sur son âge, sur le nombre de ses enfans, sur l'étendue et la qualité de ses terres, l'accable de bontés, et le renvoie à sa culture avec un titre honorable, et comblé de ses bienfaits.

Lequel est le plus heureux, ou du Prince qui se conduit ainsi, ou de la nation qui est ainsi gouvernée?

F 2

Chez un peuple où tous sont égaux, et où tous aspirent après les distinctions, d'autant plus honorables, que le mérite seul les procure, de tels encouragemens doivent bien inspirer l'amour du travail et l'émulation pour la culture des terres.

Attention du Gouvernement Chinois.

En général, toute l'attention du gouvernement chinois est dirigée vers l'agriculture. Le soin principal d'un père de famille doit être de penser à la subsistance de ses enfans. Ainsi l'état des campagnes est le grand objet des travaux, des veilles et des sollicitudes des magistrats. On conçoit facilement qu'avec de telles dispositions, le gouvernement n'a pas négligé d'assurer aux cultivateurs la liberté, la propriété et l'aisance, qui sont les seuls fondemens d'une bonne agriculture.

Les chinois jouissent librement de leurs possessions particulières et des biens qui, ne pouvant être partagés par leur nature, appartiennent à tous,

tels que la mer, les fleuves, les canaux, le poisson qu'ils contiennent, et toutes les bêtes sauvages. Ainsi la navigation, la pêche et la chasse sont libres. Celui qui achete un champ, ou qui le reçoit en héritage de ses pères, en est seul seigneur et maître.

Les terres sont libres comme les hommes, par conséquent point de servis et partages, point de lods et ventes; point de ces hommes intéressés à desirer le malheur public, de ces fermiers de servis, qui ne s'enrichissent jamais plus que lorsqu'un défaut de récolte a ruiné les campagnes, et réduit le malheureux laboureur à mourir de faim, après avoir sué toute l'année pour nourrir ses frères; point de ces hommes dont la profession destructive a été enfantée dans le délire des loix féodales, sous les pas desquelles naissent des miliers de procès qui arrachent le cultivateur de sa charrue pour l'envoyer dans les retraites obscures et dangereuses de la chicane, défendre ses droits, et perdre un temps précieux pour la nourriture des hommes.

Les Impôts établis à la Chine sont invariables.

Enfin, il n'y a point d'autre seigneur, point d'autre décimateur que le père commun de la famille, l'empereur. Les bonzes, accoutumés à recevoir des aumônes d'un peuple charitable, seroient mal reçus à prétendre que cette aumône est un droit que le Ciel leur a donné.

La Dîme.

Cet impôt, qui n'est pas exactement la dixième partie du produit, est réglé suivant la nature des terres; dans le mauvais sol, ce n'est que la trentième partie, etc. La dixième portion de tous les produits de la terre appartient à l'empereur. Voilà le seul et unique droit imposé sur les terres, le seul tribut connu en Chine, depuis l'origine de la monarchie; et ce qu'il y a d'heureux, le respect des chinois pour les usages anciens est tel, qu'il

ne sauroit tomber dans l'esprit de l'empereur de vouloir l'augmenter, ni dans celui des sujets de craindre cette augmentation.

Le peuple le paie en nature, non à des fermiers avides, mais à des magistrats intègres, qui en sont les régisseurs naturels. Qui pourroit calculer le montant de ce tribut qui paroît si modique, mais qui est levé sur toutes les terres d'un aussi vaste empire, le mieux cultivé qu'il y ait au monde ?

Ce tribut est payé avec d'autant plus de fidélité, qu'on connoît l'usage auquel il est destiné. On sait qu'une partie de cette dîme est renfermée dans des magasins immenses, distribués dans toutes les provinces de l'empire, et réservée pour la subsistance des magistrats et des soldats. On sait que dans le cas de disette, ces magasins sont ouverts pour rendre à un peuple qui est dans le besoin, une denrée qu'on a tirée de lui dans son abondance.

Enfin, toute la nation sait que

l'autre partie de cette dîme est vendue dans les marchés publics, et que le produit en est porté fidèlement dans les trésors de l'empire, dont la garde est confiée au tribunal respectable du *Ho-pou*, pour n'en sortir que dans les besoins communs de la famille.

Comparaison de l'Agriculture de l'Afrique et de l'Asie à celle de la Chine.

Rappellez-vous à présent ce que j'ai dit des loix, des mœurs, des usages des différentes nations de l'Afrique et de l'Asie, dont j'ai examiné l'état de l'agriculture. Comparez nation à nation, jugez si le malheureux Malabare, sans propriété, soumis au gouvernement tyrannique des Mogols; si un peuple d'esclaves, la tête toujours courbée sous le sceptre de fer du despote de Siam; si la nation malaise toujours agitée et asservie par l'abus de ses loix féodales, peuvent, même en possédant les meilleures terres qu'il

y ait au monde, jouir d'une agriculture aussi florissante que le peuple chinois, gouverné comme une famille, et soumis aux seules loix de la raison.

Je le répéterai donc avec confiance : dans tous les pays du monde, l'état de l'agriculture dépend uniquement des loix qui y sont établies, et des mœurs, même des préjugés que ces loix donnent.

Que les hommes se sont donné de peine pour se rendre malheureux d'un bout de la terre à l'autre! Créés pour vivre en famille, pour cultiver la terre, pour jouir, par leur travail, des dons infinis du créateur, ils n'avoient qu'à prêter l'oreille à la voix de la nature; elle leur indiquoit le bonheur ici bas. Ils se sont fatigué l'esprit pour imaginer des institutions barbares, des législations alambiquées, qui, n'étant pas conformes à la loi que chaque homme porte dans son cœur, n'étant pas faites pour des hommes, n'ont pu s'établir que par la force, en inondant la terre de sang. Ces loix une

fois établies, ont continué de désoler la terre en opprimant l'agriculture, et en arrêtant la population.

Etat de l'Agriculture en Europe.

Quel spectacle pour un voyageur attentif, que l'état de la culture chez les différens peuples qui partagent la terre !

En Europe, il la voit florissante aujourd'hui chez une nation, qui pendant plusieurs siècles antérieurs étoit réduite à aller mendier sa nourriture chez des voisins qui jouissoient d'une plus grande étendue de terre et d'un climat plus heureux qu'elle. Pendant ces siècles de barbarie, la perte de sa liberté et de son droit de propriété avoit entraîné celle de sa culture ; elle n'a su recouvrer ces deux droits naturels, et relever les fondemens renversés de son agriculture, que par des atrocités et des malheurs, en faisant couler des ruisseaux de sang.

En Afrique.

L'Afrique en général, dont les contrées les plus connues anciennement, étoient regardées comme les greniers de l'univers, ne présente plus, depuis la perte de sa liberté, que des terres en friche, ou mal cultivées, par des esclaves.

En Amérique.

Le midi de l'Amérique, couvert de marécages, de ronces et de forêts, voit ses terres immenses, endurcies par la sueur même de ses cultivateurs dans les fers.

Le nord de cette partie du monde est habitée par de petits peuples de sauvages, misérables et sans agriculture, mais hommes, jouissans de leur liberté, et par là moins malheureux peut-être que la foule des nations prétendues policées, qui, plus plus éloignées qu'eux des loix de la nature par la privation des droits qu'elle

donne, font des efforts impuissans pour se procurer le bonheur, qui est l'effet d'une bonne agriculture.

En Asie.

Le vaste continent de l'Asie offre ici une région immense toute en friche, habitée par un peuple de brigands, plus occupés de vol que de culture. Là, un grand empire, autrefois si florissant et si bien cultivé, aujourd'hui désolé par les guerres civiles, habité par un reste de population qui meurt de faim, faute de culture, et qui répand son sang, non pour recouvrer sa liberté, mais pour changer de tyran.

Presque toute cette belle et riche partie du monde, qui fut le berceau du genre humain, voit ses terres dans l'esclavage et ses cultivateurs enchaînés, ou sous le despotisme aveugle des souverains qui la partagent, ou sous le joug destructeur des loix féodales.

Mais enfin l'extrémité orientale du

continent de l'Asie, habitée par la nation chinoise, donne une idée ravissante de ce que seroit toute la terre, si les loix de cet empire étoient celles de tous les peuples. Cette grande nation agricole réunit à l'ombre de son agriculture, fondée sur une liberté raisonnable, tous les avantages différens des peuples policés et de ceux qui sont sauvages. La bénédiction donnée à l'homme dans le moment de sa création, semble n'avoir eu son plein effet qu'en faveur de ce peuple; multiplié comme les grains de sable sur les bords de la mer.

Princes, qui jugez les nations! qui êtes les arbitres de leur sort, venez à ce spectacle, il est digne de vous. Voulez-vous faise naître l'abondance dans vos états, favoriser la multiplication de vos peuples, et les rendre heureux? voyez cette multitude innombrable qui couvre les terres de la Chine, qui n'en laisse pas un pouce sans culture; c'est sa liberté et son droit de propriété qui ont fondé une agriculture si florissante, au moyen

de laquelle ce peuple heureux s'est multiplié comme le grain dans ses campagnes.

Aspirez-vous à la gloire d'être les plus puissans, les plus riches, les plus heureux souverains de la terre? venez à Pékin, voyez le plus puissant des mortels, assis sur le trône à côté de la raison. Il ne commande pas, il instruit; ses paroles ne sont pas des arrêts; ce sont des maximes de justice et de sagesse. Son peuple lui obéit, parce que l'équité seule lui inspire les volontés qu'il annonce. Il est le plus puissant des hommes, puisqu'il règne sur les cœurs de la plus nombreuse société d'hommes qu'il y ait au monde, et qui est sa famille.

Il est le plus riche de tous les souverains, parce qu'une étendue de six cents lieues de terre, du nord au sud, et autant de l'est à l'ouest, cultivée jusqu'au sommet des montagnes, lui paie la dîme des moissons abondantes qu'elle produit sans cesse, et parce qu'il est économe du bien de ses enfans.

Enfin, il est le plus heureux des monarques, puisqu'il goûte tous les jours le plaisir ineffable de rendre heureuse la plus grande multitude d'hommes qui soit rassemblée sur la terre. Il jouit seul du bonheur que partagent ses enfans innombrables qui lui sont tous également chers, et qui vivent comme frères, chacun en liberté et dans l'abondance, à l'ombre de sa protection. Il est appellé le fils du *Tien*, il est la vraie, la plus parfaite image du ciel dont il imite la bienfaisance, et son peuple reconnoissant l'adore comme un dieu, parce qu'il se conduit comme un homme.

FIN.

DISCOURS

Prononcé par M. Poivre, *à son arrivée à l'Isle de France, aux habitans de la colonie, assemblés au Gouvernement.*

Messieurs.

Les ordres du roi qui m'ont envoyé dans cette colonie en qualité de commissaire pour sa majesté, me disent en termes précis de ne rien négliger de tout ce qui pourra contribuer à son bonheur.

Vous serez convaincus de l'intérêt singulier que notre monarque et son digne ministre prennent à la félicité des colons de ces isles, par l'énumération des bienfaits que sa majesté verse sur vous.

Outre le nouveau conseil supérieur

que le roi vient d'établir dans cette isle, pour y faire régner la justice, protéger les mœurs, et punir le crime qui troubloit l'ordre et la paix de la colonie, sa majesté a créé un tribunal Terrier, dans la seule vue de vous assurer vos propriétés au dedans.

Une légion de 3000 hommes est destinée à les défendre contre l'ennemi du déhors.

La liberté du commerce vous est accordée depuis le Cap de Bonne-Espérance, dans toutes les mers des Indes.

Les approvisionnemens en denrée de l'Europe, tels que vous les demanderez vous-mêmes, vous sont assurés. Le ministre s'est engagé d'obliger la Compagnie à vous les fournir suivant l'état de vos besoins, qui lui sera adressé annuellement.

Un tarif, arrêté par le même ministre, modere le prix de ces denrées au plus grand avantage des cultivateurs, et prévient les monopoles dont ils ont été si souvent les victimes.

Vos terres, MM. les colons, seront

rendues libres, comme vous l'êtes vous-mêmes; car vous êtes exempts de toute espèce d'imposition.

Vous avez dans les magazin du roi un débouché certain du superflu de tous les grains qui pourroient vous rester, faute de consommateurs. Je suis autorisé de les recevoir à un prix qui vous sera payé en lettres de change, à trois mois de vue sur MM. les trésoriers généraux des colonies, c'est-à-dire sur notre propre caisse. Votre payement ne sauroit être mieux assuré, et vous devez compter sur la plus grande exactitude.

A la place de ces papiers monnoie, dont la valeur a toujours été si incertaine, nous vous avons apporté de l'argent effectif, qui vous mettra dans le cas de réaliser vos fortunes, qui donnera des ressources à votre culture, et de l'activité à votre commerce.

Deux flûtes et quelques brigantins seront entretenus dans ces isles aux dépens du roi, pour vous mettre dans l'abondance par des transports

considérables de troupeaux, qui seront tirés de Madagascar.

Enfin, le roi vous a accordé, à vous spécialement, des lettres-patentes qui obligent la compagnie de payer toutes les créances que vous avez sur elle. Vous pouvez, dès aujourd'hui, réaliser les fruits de vos travaux passés, soit en prenant, dans les magasins de la compagnie, pour les papiers dont vous êtes porteurs, les marchandises dont vous aurez besoins, soit en vous faisant délivrer des lettres de change, qui vous seront payées à trois mois de vue, en contrats.

Vous serez encore plus sensibles à cette marque distinguée de la protection du roi, lorsque vous saurez que les malheurs de la dernière guerre ont laissé la compagnie des indes dans un délabrement difficile à réparer; que cette compagnie a fait les plus grands efforts pour renvoyer à des temps plus heureux, et peut-être très-éloignés, le payement de vos créances sur elle; que cette compagnie étant un objet très-important pour

l'Etat, sembloit, à beaucoup de gens, avoir droit à une protection de préférence sur vous; mais dans ce conflit d'intérêts opposés, la justice de votre cause a trouvé un puissant appui auprès du trône, M. *de Praslin* s'est déclaré hautement le protecteur des Colons, et a obtenu des lettres patentes qui assurent et fixent le terme du paiement de vos créances sur la compagnie.

Vous voyez, Messieurs, par l'énumération des bienfaits dont le roi vous comble, que vous êtes les enfans chéris de la patrie, et que toute préférence vous est accordée par celui qui en est le pere.

Voici la reconnoissance qu'il exige de vous. Sa majesté desire sur toutes choses que vous soyez heureux.

Le bonheur de cette colonie, et votre bonheur particulier, dépendent de vous seuls. Le roi vous ordonne d'y travailler; c'est l'unique prix qu'il veuille de ses bienfaits.

Obéissez donc avec tout le transport de la reconnoissance et de l'intérêt à

un commandement si doux à suivre, si digne de la bonté de notre auguste monarque. Rendez-vous heureux, en cultivant vos terres avec plus d'ardeur et plus d'intelligence que vous ne l'avez fait jusqu'à présent. Pensez que vous êtes tout-à-la fois les défenseurs et les nourriciers de cette colonie pendant la paix.

Vous êtes plus : pendant la guerre, la patrie vous regarde comme les défenseurs de nos comptoirs des indes et les nourriciers des escadres, ainsi que des troupes qui vous seront envoyées, tant pour défendre vos propriétés, que pour protéger notre commerce national en Asie.

Jusqu'ici chaque colon, aveuglé par son intérêt privé, n'a regardé cette colonie que comme un lieu de passage, et ne s'est attaché qu'aux moyens de faire une rapide fortune par toutes sortes de voies, pour retourner promptement en France.

Permettez-moi de vous le dire, Messieurs, le colon qui, sous un ciel aussi heureux que celui de cette

isle, habitant une terre aussi fertile, exempt de toute espèce d'impositions et de droits, au milieu de toutes les productions de l'univers que la mer lui apporte, n'a pas su se procurer le bonheur qu'il cherche, ne le trouvera jamais en France.

Voye la plupart de ceux qui ont été séduits par une erreur aussi dangereuse; les uns ont été emportés par le premier hyver dont ils ont essuyé les rigueurs; les autres, après avoir consommé en peu de temps cette fortune qui leur avoit promis des plaisirs si séduisants, si durables, à peine échappés à tous les maux que traîne après lui un froid dont ils avoient perdu la douloureuse habitude, se sont hâtés de revenir dans cette isle, dont ils avoient d'abord méconnu les avantages.

Interrogez-les, ils vous diront combien tous les plaisirs bruyants de la capitale qui vous séduisent de loin, sont misérables, lorsqu'on les voit de près; ils vous diront que des douze mois de l'année, qui dans cette isle

sont un printemps continuel, en France on en passe six dans la douleur : la nature entière n'y offre que des objets tristes, et paroît dans un état de mort, frappée de la malédiction du ciel. L'humanité, accablée des besoins que la rigueur du froid multiplie, y est pendant ces six mois assaillie de rhumes, de goutte, de rhumatismes, de fluxions de poitrine, et d'une foule de maladies très-rares, ou inconnues dans l'heureux climat de cette isle.

Ils vous diront que si l'on veut acheter une terre, soit pour assurer son revenu, soit pour se livrer aux charmes de l'agriculture, on en est bientôt dégoûté par le peu de rapport du sol de France, comparé avec celui des terres de notre isle. Là, des terres usées ne produisent qu'à force de travail, d'engrais et de dépenses. On retire dans les bons terreins deux récoltes en trois années, et quelles récoltes, en comparaison de chacune de celles que votre sol vous fournit doubles annuellement? D'ailleurs, en achetant des terres en France, on

on achete en même-temps une foule de procès qui enlèvent le repos et consomment la fortune.

Ils vous diront que lorsqu'on pense être propriétaire, et jouir tranquillement de son revenu, on reçoit assignation sur assignation pour payer des droits inconnus dans cette isle. La dîme ecclésiastique, les servitudes, les droits de lods et ventes, et plusieurs autres redevances seigneuriales; enfin, dans les années malheureuses, les impositions royales ne laissent presqu'aucun revenu. On est sans cesse harcelé par les fermiers des droits, par des collecteurs, par des commissaires à terriers, par des inspecteurs de grands chemins, par des préposés aux corvées, par des gardes-chasse et par une foule d'hommes bien autrement terribles dans les campagnes, que tous les insectes qui même en France sont presque en aussi grand nombre, que le sont ici ceux dont vous vous plaignez.

Je n'exagère rien, votre intérêt seul me dicte les vérités que je vous rap-

pelle. Vous devriez les connoître aussi bien que moi; mais une longue absence vous les a fait oublier, comme la santé, ou la prospérité continuelles font oublier facilement et les maladies, et les malheurs innombrables qui affligent l'humanité.

Revenez donc de l'erreur dans laquelle vous étiez tombés. Attachez-vous à une colonie, où le climat, la situation, le sol, l'aisance, la liberté, tout concourt à votre bonheur. Elevez aujourd'hui vos ames au-dessus du vil intérêt qui vous aveugloit.

Reconnoissez la dignité de votre position. Vous êtes entre la métropole et les ports de l'Asie, où elle fait son commerce, pour assurer de ce côté ses intérêts. La patrie, qui vous regarde avec tendresse, compte sur vous, comme sur des sentinelles avancées, pour aider à ses opérations. Votre devoir, votre intérêt, votre gloire sont de garder votre poste, de procurer avec ardeur des subsistances abondantes pour vos freres navigateurs qui vous rendent, à vous particulié-

rement, en même-temps qu'à notre pays, les services les plus fatigans et tout-à-la fois les plus utiles.

En portant la culture de vos terres à sa plus grande perfection, vous remplirez les vues de la patrie ; vous reconnoîtrez ses bienfaits ; vous en mériterez de nouveaux.

Je ne dois pas vous laisser ignorer que le gouvernement a vu avec indignation ces dernières émigrations d'une multitude de colons, qui ont emporté en France des fortunes énormes, faites dans des temps également malheureux, et à la nation qui s'est épuisée pour soutenir cet établissement, et à la colonie elle-même qui, malgré tant de dépenses, loin d'être en état de fournir les secours qu'on devoit en attendre, s'est vue dans la plus cruelle détresse.

Si ces fortunes étoient provenues de la culture des terres, si elles avoient été faites en fournissant à nos escadres des vivres abondans, qui les eussent mises dans le cas de défendre nos comptoirs de l'Asie, alors elles eussent

été utiles à la nation, le ciel et la terre se seroient réunis pour les bénir et les approuver. Mais ces fortunes ont été faites la plupart aux dépens de la patrie, dont elles ont augmenté les malheurs.

Est-ce donc pour enrichir promptement quelques particuliers, quelques sang-sues publiques, que l'état entretient à grands frais, à quatre mille lieues de ses ports, une isle qui, jusqu'à présent, n'a dû paroître qu'un gouffre, capable d'engloutir seul tous ses trésors, sans améliorer sa situation? Plus de soixante millions ont été dépensés dans cette isle, depuis sa prise de possession. Où trouverons-nous ici l'emploi d'une somme si immense? En quoi l'Isle de France est-elle aujourd'hui, à proportion de tant de dépense et de tant de travaux, plus utile à l'état, qu'elle ne l'étoit, lorsque les premiers François y mirent le pied.

Si cette isle produit aujourd'hui quelques grains nourriciers, si on y trouve quelques troupeaux en petit

nombre, ces productions dédommagent-elles l'Etat, non seulement de ses dépenses, mais de la perte immense de ses bois et de la détérioration qui en est la suite.

Des hommes avides et ignorans, ne pensant que pour eux-mêmes, ont ravagé l'isle, en détruisant les bois par le feu; empressés de faire aux dépens de la colonie une fortune rapide, ils n'ont laissé à leurs successeurs que des terres arides, abandonnées par les pluies, et exposées sans abri aux orages, et à un soleil brûlant.

La nature a tout fait pour l'Isle de France: les hommes y ont tout détruit. Les forêts magnifiques qui couvroient le sol, ébranloient autrefois, par leurs mouvemens, les nuages passagers, et les déterminoient à se résoudre en une pluie féconde: les terres qui sont encore en friche, n'ont pas cessé d'éprouver les mêmes faveurs de la nature; mais les plaines qui furent les premières défrichées, et qui le furent par le feu, sans au-

cune réserve de bois, pour conserver au moins de l'abri aux récoltes, et une communication avec les forêts, sont aujourd'hui d'une aridité surprenante, et par conséquent beaucoup moins fertiles; les rivières mêmes, considérablement diminuées, ne suffisent pas toute l'année à abreuver leurs rives altèrées: le ciel, en leur refusant les pluies abondantes ailleurs, semble y venger les outrages faits à la nature et à la raison.

Presque toutes les terres de cette isle sont concédées sans économie, sans discernement, sans principes; mais enfin elles sont concédées, et toutes ces terres peuvent à peine nourrir leurs habitans.

Encore quelques années de destruction, et l'Isle de France ne seroit plus habitable; il faudroit l'abandonner.

Voilà donc quel est le fruit de ces dépenses énormes que l'état fait depuis quarante années, pour l'établissement de cette colonie.

Les trésors de la France, messieurs, sont le fruit sacré des travaux, des

sueurs et du sang de nos concitoyens. Assez et trop long-temps ils ont été employés ici inutilement; ils ont été dissipés et pillés par des mains sacriléges. Les temps du désordre sont passés. La patrie honorant de sa confiance notre nouvelle Administration, consent de faire encore un effort pour le soutien de cette colonie ; mais si dans l'espace de trois ou quatre années, l'isle n'est pas en état de nourrir ses habitans, et ne promet pas de faire subsister les escadres qu'une nouvelle guerre obligeroit d'envoyer aux indes, je suis chargé de vous annoncer son arrêt : elle sera regardée comme indigne de tout secours, de toute protection ; elle sera abandonnée.

Le sort de cette colonie, messieurs, et le vôtre, sont aujourd'hui entre vos mains; si par une culture plus active et mieux entendue, vous vous mettez vous-mêmes dans l'àbondance où le gouvernement desire vous voir, vous pouvez compter sur la plus puissante protection. Je suis chargé de vous promettre, au nom du roi,

tous les secours dont vous aurez besoin, et pendant la paix, et pendant la guerre. Vos propriétés et vos fortunes, devenues utiles à l'état, en seront efficacement protégées; et soyez bien assurés que vous ne manquerez pas de défenseurs, dès que vous vous serez mis en état de les nourrir.

Que ce jour soit donc l'heureuse époque du rétablissement de la colonie. Sensibles aux bienfaits de la métropoles, livrez-vous aux généreux transports d'une émulation patriotique; que vos terres, devenues libres, et cultivées avec plus d'ardeur et d'intelligence, vous rapportent de plus abondantes récoltes, qui seront tout-à-la-fois la richesse de l'Etat et la vôtre.

Que les terres en friche soient mises de toutes parts en valeur, mais qu'elles soient défrichées avec la plus grande économie des bois; que ces terres, nouvellement défrichées par petites portions, restent séparées et bordées par quelques toises d'arbres de haute-futaie, qui, en garantis-

sant vos moissons de la fureur des vents, conserveront à tout votre sol une fraîcheur et une communication salutaire avec les forêts. Je vous ferai savoir successivement, les intentions du gouvernement, tant sur la manière de défricher, qui sera la seule permise à l'avenir, que sur les moyens de replanter, avec succès, des bois, dans les terres anciennement dévastées par le feu.

Qu'une partie de vos terres soit mise en pâturages pour la nourriture de vos bestiaux; car je vous préviens que les troupeaux qui vont être transportés de Madagascar par les flûtes du roi, seront distribués exclusivement à ceux des colons qui auront formé des pâturages, et en proportion de l'étendue de leurs savannes.

Que toute autre culture cède aujourd'hui pour un temps à celle des grains nourriciers. L'État ne vous demande encore ni café, ni coton. Les hommes qu'il enverroit à votre défense, n'en vivroient pas : vous êtes trop éloignés de la métropole, pour qu'elle

puisse, en vous envoyant ses défenseurs, vous envoyer en même-temps de quoi les nourrir.

Tandis que les flûtes du roi iront nous chercher au dehors des ressources pour nous mettre dans l'abondance, tandis que les vaisseaux de la compagnie et les armateurs particuliers seront occupés à nous apporter de toutes parts les denrées que notre isle ne nous fournit pas, que tout françois soit ici cultivateur et soldat; remuons cette terre excellente; tirons de son sein fécond les richesses qu'elle offre à notre travail; montrons à toutes les nations, jalouses de notre bonheur, et qui nous accusent d'inconstance et de légèreté, que les François sont capables de former une colonie puissante, quand la patrie les anime de ses regards.

Commençons par nous mettre dans la plus grande abondance possible de denrées : le temps viendra bientôt auquel vous pourrez vous livrer à la culture de quelques objets de richesses; alors l'abondance bien établie

vous en assurera la jouissance ; alors vous serez riches et puissans : autrement, vos richesses seroient incertaines et précaires, parce que vous seriez sans puissance. Elles ne serviroient qu'à attirer sur vous les forces de l'ennemi, qui ne verroit dans cette colonie, qu'une proie facile à enlever.

MM. les cultivateurs, vous êtes les colonnes de cet établissement ; il est fondé sur l'agriculture nourricière, et il ne sauroit avoir un meilleur fondement. Les travaux auxquels vous vous livrez, sont par toute la terre les plus nobles et les plus honorables de ceux qui peuvent occuper l'homme. Partout ils intéressent le genre humain, qui, sans eux, ne sauroit subsister.

Ici vous exercez, comme tous les cultivateurs du monde, les fonctions sublimes, non-seulement de coopérateurs de la providence, de bienfaiteurs de l'humanité, mais de plus, celles de soutiens de la patrie, de protecteurs de ses établissemens

en Asie. Toutes ses espérances, de ce côté là sont fondées sur l'activité, sur l'intelligence et le succès de vos opérations. Les pertes que vous éprouverez dans vos cultures, seront des pertes pour l'Etat. Vos richesses, et l'abondance de vos récoltes, combleront ses vœux.

Dans une telle position, vous devez compter sur tous les égards, sur toutes les préférences du gouvernement. Les bienfaits multipliés que je vous ai annoncés aujourd'hui de sa part, vous seront tout-à-la-fois un motif pour les mériter, et un gage de ceux auxquels vos services vous donneront droit de prétendre.

Animé de son esprit, et dépositaire de sa confiance, je vous offre tous les secours que vous pouvez réclamer. L'autorité que je vais exercer, ne sera employée que pour favoriser vos travaux.

Comme, malgré la droiture de mes intentions, je pourrois me tromper dans les moyens, je compte trouver en vous les lumières dont j'aurai be-

soin pour vous être utile. Je vous demande avec instance vos conseils pour porter cette colonie au plus haut degré d'abondance et de prospérité.

Ne craignez pas, messieurs, de me fatiguer, de m'importuner; mon temps est à vous. Je ne suis venu ici que pour servir notre commune patrie, en contribuant de toutes mes forces à votre bonheur. Instruisez-moi hardiment de mes erreurs, soyez persuadés qu'elles seront involontaires. Faites-moi voir ce que mes seules lumières ne me feroient pas connoître, je me ferai un devoir de recevoir vos avis, de les discuter avec vous, et d'y acquiescer, dès que la justice, l'intérêt de l'Etat et le vôtre s'y trouveront réunis.

Après une déclaration aussi sincère de notre part, si votre agriculture trouve encore quelques obstacles; si quelques abus, quelques désordres en arrêtent les progrès; si le mal se perpétue; si tout le bien qu'il est possible de faire, ne se fait pas; enfin si la colonie ne parvient pas au plus

haut degré de félicité auquel elle puisse parvenir, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes. Que pouvons-nous vous offrir de plus pour votre utilité particulière et pour l'avantage public, que toute la force de l'autorité dont nous sommes dépositaires ?

Nous vous déclarerons, dans le temps, les ordres du roi, au sujet des paroisses à établir dans cette isle, sur l'entretien des ministres de la religion, sur l'ouverture et la réparation des chemins, sur la police de vos esclaves, enfin sur les diférens objets de notre administration. Nous examinerons avec MM. les sindics de chaque quartier, nous discuterons tous ces objets ; et comme l'intention de sa majesté est de vous favoriser en tout, que le but de notre administration est de n'agir que pour le bonheur de ceux qui y sont soumis, nous n'exigerons de vous que ce que la justice, la raison et votre intérêt bien connu en exigeroient sans l'autorité. Mais nous ne pouvons renvoyer à un autre temps de vous notifier les in-

tentions du roi en faveur de vos esclaves. L'humanité me presse de vous en parler dès-aujourd'hui.

L'Isle de France, située sous un ciel tempéré, fondée sur l'agriculture, le plus noble et le plus utile de tous les arts, établie pour servir d'asyle à nos navigateurs, et de boulevard à nos possessions en Asie, devoit n'être cultivée que par des mains libres. Une telle isle ne devoit avoir pour cultivateurs que des hommes armés, capables de la défendre. Ses colons devoient être des citoyens tirés de la classe des laboureurs de la métropole; ils eussent été ses défenseurs redoutables, et tout-à-la-fois les protecteurs de notre commerce des indes.

La première attention du législateur d'une telle colonie, devoit être sur-tout d'y établir des mœurs frugales, si favorables à l'agriculture; de ces mœurs simples, mais nobles et austères, devant lesquelles le vice tremble et disparoît; de ces mœurs qui aggrandissent la sphère de l'ame, font germer en elle les vertus, et la

portent aux belles actions. De telles mœurs ne se trouvent jamais que là où sont la liberté et le travail. Rien ne leur est si opposé que la servitude; elle dégrade l'homme, et après avoir avili l'esclave, elle tend à énerver le maître, à le corrompre, à l'enchaîner sous le joug honteux de l'orgueil, de la dureté et de tous les vices.

Une isle aussi importante ne pouvoit manquer d'être jalousée par les nations rivales de notre puissance; elle étoit exposée à être attaquée à chaque guerre, et trop éloignée de la métropole, pour en recevoir des secours prompts. Il ne convenoit donc pas d'y multiplier de malheureux esclaves, qui n'ayant rien à perdre, et ayant tout à espérer d'une révolution, ne pouvoient, dans un cas d'attaque, qu'embarrasser ses défenseurs.

Nous ignorons sur quels principes l'ancienne direction de la compagnie a pu se déterminer, contre la nature des choses, à recourir aux bras des esclaves pour mettre cette isle en valeur.

Quoiqu'il en soit, le mal est fait;

mais heureusement il n'est pas sans remede.

Vous préviendrez, messieurs, tous les maux que traîne après soi l'esclavage introduit dans cette isle, en suivant exactement l'esprit de la loi, qui a permis aux françois d'avoir des esclaves dans leurs colonies.

Cette loi qui, depuis le dernier siècle seulement, tolère parmi nous un usage inhumain, anciennement établi chez des peuples barbares, contre le droit naturel, ne le tolère qu'à condition que ces malheureux esclaves, dépouillés, autant qu'il est en nous, de leur qualité d'hommes, seront instruits par leurs maîtres, et éclairés des lumières de la foi. Notre religion simple, en les adoptant au nombre de ses enfans, leur rendra au-delà de ce qu'ils auront perdu. Ses vérités consolantes leur feront supporter avec patience la rigueur de leur sort. Encouragés par les promesses si dignes du père commun des hommes, qui assurent la plus haute récompense aux malheureux

qui pleurent, ils serviront leurs maîtres avec fidélité, comme leurs bienfaiteurs ; et, malgré les horreurs de l'esclavage, ils pourront être heureux, en conservant cette liberté précieuse de l'ame que le vice seul peut enlever.

La même loi exige encore que le maître favorise le mariage parmi les esclaves, qu'il les nourrisse, les habille, et les traite avec humanité. Quand la nature parle, est-il donc besoin d'une loi positive ? Se trouveroit-il dans cette colonie des maîtres assez dénaturés, pour que l'autorité y fût obligée de recourir à la loi pour venger la nature ? Que de tels hommes, s'il s'en trouve, rentrent un instant en eux-mêmes ! Qu'ils écoutent le cri touchant et terrible de l'humanité, ils seront bientôt honteux et punis de leur barbarie !

Nous sommes persuadés que le plus grand nombre des colons de cette isle, est, à cet égard, au-dessus de tout reproche.

On assure néanmoins qu'il y a dans la colonie beaucoup d'anciens esclaves que leurs maîtres n'ont point encore pensé à instruire des vérités de la religion ; qu'il est des maîtres qui, non seulement ne favorisent pas les mariages, mais qui s'y opposent ; qu'il en est qui ne leur fournissent d'autre nourriture que les racines caustiques et insalubres qu'ils leur permettent d'aller arracher sur les bords des rivières ; que plusieurs maîtres les surchargent sans pitié de travail.

Qu'enfin on voit dans l'isle beaucoup de ces malheureux qui ne sont point habillés, et que l'on en compte plus de six cents que les mauvais traitemens ont rendu fugitifs dans les bois.

Si de tels rapports étoient vrais, malgré ce que je dois en penser d'après ce que j'ai vu autrefois moi même, lorsque j'ai vécu parmi vous, les mœurs de cette colonie auroient bien changés; et nous vous déclarons, messieurs, que dans ce cas nous ferons valoir toute la sévérité des loix pour protéger

et venger l'humanité outragée : pourrions-nous faire un meilleur usage de notre autorité ?

N'oublions jamais que le seul moyen de prévenir les malheurs dont l'introduction des esclaves menace cette colonie, est d'être juste et bienfaisant envers ces malheureux, de favoriser par les mariages la multiplication de ces ouvriers devenus nécessaires. Des esclaves bien traités serviront toujours bien leurs maîtres et pendant la paix, et pendant la guerre ; ils ne chercheront ni à fuir dans les bois, ni à déserter chez l'ennemi. Attachés à la religion catholique, ils le seront à notre nation ; ils se croiront François ; ils auront en horreur toute autre religion, et craindront de tomber sous la puissance d'une nation hérétique ; mais il faudra beaucoup d'instructions pour faire prendre à leur esprit cette tournure avantageuse.

Leurs enfans regarderont la maison du maître comme la maison paternelle, et l'isle comme leur patrie.

Quelle situation plus délicieuse que

celle d'un maître bienfaisant, qui vit sur sa terre au milieu de ses esclaves, comme au milieu de ses enfans ! qui les voit autour de lui, deviner ses volontés et prévenir sa parole, pour les exécuter avec ardeur ; qui voit des pères et mères sains et robustes lui apporter annuellement le premier sourire du fruit de leur amour, comme des prémices dus au père commun de tous ses serviteurs. Ils craignent son absence, autant que d'autres malheureux craignent la présence d'un maître impitoyable ; lorsqu'il reparoit au milieu d'eux, il est comme l'astre bienfaisant qui réjouit toute la nature d'un de ses regards. Il trouve tout dans le plus grand ordre, et ne voit autour de lui que des hommes empressés, gais et contens.

De tels esclaves vaudront des hommes libres. Loin d'être dangereux à leurs maîtres, dans le cas d'une invasion de la part de l'ennemi, ils seront au contraire de très-bons défenseurs de la colonie; et je suis persuadé que tous les bons maîtres de l'isle compte-

roient en pareil cas sur l'attachement de leurs esclaves.

Vous voyez donc, messieurs, que la nature, la raison, la religion, votre intérêt et celui de la colonie, votre propre bonheur, tout vous parle plus fortement que la loi elle-même, en faveur de ces infortunés.

Mais, de tous les maux auxquels cette isle a été exposée par l'introduction des esclaves, le plus dangereux et le plus funeste à son bonheur, seroit sans contredit la corruption des mœurs, suite trop naturelle et du pouvoir contre nature que le maître a sur ses esclaves, et de l'avilissement forcé de tous ces êtres créés pour être libres, et qui ne le sont pas.

La loi a eu pour objet de prévenir un si grand malheur, non-seulement en ordonnant d'instruire les esclaves dans les maximes pures de la morale chrétienne, mais encore en prononçant des peines sévères contre le maître qui abuseroit de son autorité pour séduire sa jeune esclave. Elle a fait plus : elle a défendu l'affranchissement des en-

fans qui naîtroient d'un tel concubinage, dans l'espérance qu'un maître trop aveuglé par sa passion pour voir ce qu'il doit à Dieu, à soi-même, à l'exemple et à la fidélité conjugale, seroit au moins arrêté par la crainte si naturelle d'avoir des enfans très-certainement malheureux.

Les mœurs sont l'accomplissement de tous les devoirs naturels, religieux et civils. Cet accomplissement est l'ordre moral, sans lequel aucune société ne sauroit être heureuse, ni même subsister un certain temps. La vertu n'est autre chose que l'amour et la pratique de cet ordre.

Si les grands Empires et les Royaumes les mieux fondés en ont besoin pour conserver leur existence; s'ils sont foibles ou puissans, s'ils prospèrent, ou s'ils touchent à leur ruine, suivant que les mœurs y sont plus ou moins conservées, que sera-ce donc d'une colonie, espèce de société isolée, naissante et foible par sa nature? Chez un grand peuple, on s'appercevra moins de l'influence funeste qu'aura

sur la masse générale le défaut des mœurs parmi une multitude de particuliers.

Dans la distribution immense des différens états qui constituent ces grandes sociétés, il en est toujours quelques-uns de privilégiés, dans lesquels la vertu se plaît, se conserve davantage, et semble même se naturaliser. Cet heureux levain n'attend souvent qu'une circonstance favorable pour rendre à la masse une fermentation salutaire qui la rétablira dans sa première valeur.

Mais dans une colonie qui ne peut être regardée que comme une famille, dès que les mœurs manquent chez une partie des individus qui la conposent, la contagion de l'exemple gagne presque en un instant toute la circonférence du cercle qui la renferme, bientôt tout est corrompu, et une telle société est comdamnée à périr dès son berceau.

Ne cherchons pas, messieurs, à nous faire illusion sur les causes de l'état de langueur et d'inertie dans

dans lequel se trouve encore cette colonie, malgré les sommes immenses qu'elle a coûté à l'état depuis près d'un demi-siècle qu'on a commencé à l'établir.

Son climat tempéré donne peu de besoins; l'air y est salubre et favorable à la population; le sol en est le plus fertile que l'on connoisse dans le monde, et le mieux arrosé; en faisant gratter simplement la terre deux fois l'année, vous y recueillez annuellement deux moissons abondantes. Si une telle isle est encore sans forces; si les premiers esclaves qui y furent introduits, y ont si peu multiplié, qu'il faille sans cesse y en apporter de nouveaux; si l'isle n'est pas encore en état de nourrir ses habitans et de fournir des vivres au petit nombre de vaisseaux qui y abordent, nous ne pouvons nous en prendre au physique du climat: tout nous dit qu'il ne sauroit y être meilleur.

Si nous examinons les causes morales, nous voyons que depuis l'établissement de cette colonie, toujours

languissante, il en est sorti une multitude prodigieuse de fortunes énormes; si ces fortunes avoient été le produit des cultures, ces cultures existeroient encore, et l'isle ne seroit pas dans l'état de foiblesse où nous la trouvons. D'où sont donc sorties tant de fortunes subites, dans une isle qui semble ne produire encore que des bois et des pierres? vous le savez, messieurs, et je n'ajouterai aucune réflexion à ce sujet.

Si nous examinons l'état de la religion dans cette isle, nous serons au premier coup d'œil indignés de voir que l'établissement principal de la colonie est encore, pour ainsi dire, sans un temple destiné au culte public.

Une indifférence aussi honteuse avilit sans doute notre nation aux yeux des étrangers qui abordent ici; mais elle annonce de plus une autre indifférence bien effrayante pour tout patriote qui s'intéresse au bonheur de cette colonie.

Si nous examinions les mœurs par-

ticulières, un luxe étonnant se présente à nos yeux.

Quoi, le luxe ! le luxe le plus scandaleux dans une isle qui manque de pain, et qui n'a aucun objet de commerce. Ah ! messieurs, n'en cherchons pas davantage, et convenons franchement que si cette colonie est misérable, si avant même d'avoir existé, elle est sur son déclin, elle doit l'attribuer non au physique du climat, mais à la corruption des mœurs, aux vices d'une partie de ses habitans.

Par toute la terre, le premier âge d'un peuple est l'âge des mœurs et de la vertu. Les mœurs amènent la force et la puissance, la puissance produit les richesses ; de celles-ci naît le luxe qui perd les mœurs et la nation, à moins que des loix sages ne préviennent un si grand malheur.

Dans cette isle, l'ordre des vicissitudes humaines est changé : le luxe et la corruption ont devancé leurs causes.

Une colonie qui n'a jamais eu ni puissance ni richesse, qui est énervée

par un luxe extravagant, égal à celui des peuples les plus riches, est dans l'ordre moral le phénomène le plus monstrueux.

En vain croirons-nous, messieurs, pouvoir, à force de travaux, rétablir cette colonie, y amener la force, la puissance, la richesse et le bonheur, si nous ne commençons par y établir les mœurs. Sans elles, sans la vertu, tous nos efforts, tous nos travaux mêmes tourneront contre nous; ils ne serviroient qu'à attirer les forces de l'ennemi, et qu'à lui préparer une conquête facile.

Intimement convaincu de cette vérité qui nous effraie, nous avons recours à vous, MM. les colons; votre état de cultivateurs vous attache à des occupations qui donnent naturellement des mœurs simples, frugales et innocentes. C'est au milieu des travaux champêtres que la vertu se plaît à exercer son empire. Plus vous tenez à la colonie par vos propriétés, plus vous êtes intéressés à défendre les droits de la vertu qui seule peut la

rendre heureuse, puissante, invincible : vous en êtes les vrais soutiens, toute l'espérance de la patrie est encore ici en vous.

Qu'une noble émulation s'empare donc aujourd'hui de tous les cœurs; que tout se renouvelle dans cette isle; qu'à ce luxe insensé qui énerve les ames, vous fassiez succéder ce luxe d'aisance qui donne de la vigueur, et inspire la confiance et le courage.

C'est à vous à donner l'exemple de l'attachement le plus inviolable à tous les devoirs que prescrivent la nature, la religion et la société. Votre exemple gagnera tous les autres habitans libres ou esclaves. Alors vous verrez la colonie faire des progrès rapides; alors toutes les familles qui la composent, n'en feront plus qu'une, heureuse au-dedans et redoutable au dehors.

Alors les vues de la patrie seront remplies, et vous serez mis au nombre de ses enfans les plus chéris.

Alors le ciel répandra ses bénédictions sur des cultures exercées par

des mains pures et innocentes, et vous serez dans la plus grande abondance.

Alors la renommée publiant partout votre bonheur et votre vertu, quel ennemi seroit assez téméraire pour oser tenter une descente sur une isle habitée par un peuple nombreux, cultivateur et guerrier, protégé du ciel, et que sa vertu rendroit invincible par l'union de tous ses membres, par la force qu'elle donne, par le courage qu'elle inspire ?



DISCOURS

Prononcé à la première Assemblée publique du nouveau Conseil supérieur de l'Isle-de-France, le 3 Août 1767, par M. Poivre, *Commissaire pour Sa Majesté aux Isles de France et de Bourbon, et Président des Conseils supérieurs qui y sont établis.*

Messieurs,

Un nouvel ordre de choses se présente aujourd'hui dans cette colonie. Notre Isle-de-France, située sous un ciel heureux, offrant un sol excellent, avec deux bons ports à l'entrée de la mer des Indes, promit, dès la première connoissance qu'on en eut, les plus

grands avantages à notre navigation et à notre commerce en Asie ; mais par son éloignement de la métropole, elle parut ne convenir qu'à ce seul objet.

En conséquence, le gouvernement avoit remis, dès l'origine, la propriété de cette isle dans les mêmes mains qui étoient dépositaires de notre commerce national aux Indes Orientales.

Ce fut donc la compagnie des Indes qui fonda cette colonie ; elle seule en a dirigé la culture ; elle seule l'a administrée jusqu'à ce jour, par des gouverneurs de son choix et par un conseil tout à-la-fois d'administration, de justice et de commerce.

Le véritable objet de cette colonie, qui devoit être une colonie nourricière et de force, a été manqué dès le premier pas que la compagnie a fait pour son établissement, par l'introduction des esclaves. Une isle aussi éloignée de la métropole, sous un climat tempéré, peuplée dans la vue de protéger nos comptoirs de l'Asie, devoit n'être cultivée que par des mains libres. Ses colons devoient être

tout à-la-fois ses seuls défenseurs et les protecteurs de notre commerce oriental.

Il seroit difficile de dire dans quelles vues et sur quels principes elle fut d'abord fondée, sur quels principes elle a été administrée par l'ancienne direction de la compagnie, tant elle a éprouvé de variations, soit par les ordres souvent contradictoires qui lui sont arrivés successivement de la métropole, soit par le peu de suite et de liaison des différens plans formés pour son établissement.

Tantôt abandonnée, tantôt secourue avec une espèce de profusion, souvent ébranlée jusques dans ses fondemens, suivant le génie des différens partis qui dominoient les uns après les autres dans la direction de la compagnie; cette colonie, dans tous les temps, a plus perdu par les erreurs de ceux qui l'ont administrée, et par les secousses de leurs passions, qu'elle n'a gagné dans les intervalles heureux où la compagnie paroissoit s'occuper de son bonheur; ces intervalles ont été courts, et

les secours accordés n'ont pas été soutenus, ou ont été abandonnés au hasard, souvent livrés à des mains infidelles, et toujours consommés sans vues, sans principes, sans un plan convenu et bien établi.

Enfin, après des dépenses énormes faites pendant près de quarante années, cette isle, qui devoit être le point d'appui de nos comptoirs dans les Indes, qui devoit y assurer notre commerce et fournir une ressource abondante à nos escadres, s'est vue affamée, et comme anéantie par ces mêmes escadres. Hors d'état de pouvoir envoyer le moindre secours à nos comptoirs attaqués et enlevés ; bientôt menacée elle-même par un ennemi qu'elle auroit dû contenir, elle en fût peut être devenue la proie, si ses pavillons s'y fussent présentés.

Les bévues, les infidélités, le désordre, les malheurs et les besoins qui en sont la suite, se sont multipliés ici à un tel point, que la nouvelle administration de la compagnie, assez courageuse pour oser entreprendre de re-

lever un édifice, qui ne lui a été remis que s'écroulant de toutes parts, a désespéré, d'après les calculs les plus exacts, de pouvoir soutenir plus long-temps cette colonie. Comment, en effet, après les malheurs et les déprédations de la guerre dernière, eût elle pu conserver une isle, qui, malgré les dépenses énormes faites jusqu'à ce jour pour son établissement, ne présentoit encore que des besoins plus immenses à satisfaire.

Le roi, protecteur né de tout ce qui est le bien de la patrie, a repris, par son édit du mois d'août 1764, la propriété de ces Isles, tant pour décharger la compagnie d'un fardeau qui etoit au-dessus de ses forces, que pour établir et conserver, aux frais généraux de la nation, une isle importante, nécessaire à la sûreté de notre commerce et de notre navigation en Asie, et sur tout pour protéger efficacement les citoyens qui y sont établis.

Les Isles de France et de Bourbon sont donc aujourd'hui des colonies nationales, réunies ~~au~~ département

général de la Marine, pour être gouvernées à l'instar de toutes les colonies que nous possédons en Amérique.

Le ministre respectable, chargé par le roi de cette partie essentielle de l'administration publique, est devenu leur protecteur immédiat. Depuis cet heureux instant, *M. de Praslin*, touché de l'état de langueur et d'abandon dans lequel il a été informé qu'étoit cette colonie, s'est occupé principalement des moyens de la rétablir.

Vous pouvez juger, messieurs, de la justesse de ses vues patriotiques, de l'efficacité de sa protection et de son affection paternelle pour ces Isles, par tout ce que vous voyez aujourd'hui, et sur-tout par la sagesse des édits, des réglemens et des ordonnances que vous venez d'enregistrer.

Lorsqu'il a été question de pourvoir à la défense de ces Isles, *M. de Praslin* a pris les ordres du roi pour créer une légion consacrée à cet objet seul. Il en a confié le commandement général à un officier recommandé par

son seul mérite, d'une expérience consommée, et célèbre par la victoire glorieuse qu'il a remportée en Canada sur le *général Braddock*. Un tel commandant est bien fait pour être respecté et pour gagner toute notre confiance.

Après avoir ainsi pourvu à la défense de nos Isles contre l'ennemi du dehors, *M. de Praslin* n'a plus pensé qu'à établir le bonheur au dedans. Par une suite de ses dispotions bienfaisantes, qui n'ont eu d'autre objet que le plus grand avantage des habitans de ces colonies, le commerce particulier est rendu libre depuis le Cap de Bonne-Espérance exclusivement : la compagnie, toujours privilégiée pour son commerce des Indes en France, a conservé le droit de fournir seule ces Isles de marchandises de l'Europe ; mais ce privilège même, qui dans des mains moins pures que celles qui le tiennent aujourd'hui, pourroit dégénérer en monopole, a été soumis à un tarif qui le rend plus utile à la colonie, que ne le seroit la liberté même la plus étendue.

Les terres de ces Isles étoient ci-devant dans la servitude, sous le joug de la compagnie. Les redevances et les droits de lods et ventes auxquels elles étoient sujettes par le titre même des *concessions* en rendoient la propriété incertaine et précaire. Disons mieux : la compagnie, en faignant de coucéder ces terres, s'en étoit réservé la propriété réelle. Les concessionnaires n'étoient guere que des usufruitiers, puisqu'à chaque mutation il falloit racheter ce qu'on avoit cru être son bien, et cela à un prix proportionné, non à la valeur primitive de la terre concédée, mais aux dépenses que le faux propriétaire abusé avoit faites pour en améliorer le sol.

Excusons néanmoins l'ancienne administration de la compagnie, qui, dans cette espèce de contrat le plus usuraire que l'esprit humain en son délire ait jamais imaginé, paroissoit autorisée par des abus semblables, malheureusement trop établis dans notre patrie, et sortis anciennement du cahos de nos loix féodales.

Mais applaudissons à la fermeté généreuse du ministre, qui, s'élevant au-dessus des préjugés de sa nation, a rendu hommage à la simplicité du droit naturel, en affranchissant de toute espèce de servitude les terres de ces colonies qui désormais seront libres comme les braves colons qui les possedent.

Loin donc de nos heureux climats cet axiome moderne : *point de terre sans Seigneur ;* axiome destructeur, ruineux pour l'agriculture, source inépuisable de trouble et de procès, Graces à l'équité du roi et du ministre bienfaisant qui gouvrne et protege ces Isles, celui-là y sera vrai propriétaire, dans toute la force du terme, et seul maître de sa terre, qui l'aura hérité de ses peres, ou qui l'aura légitimement acquise.

Une telle faveur mérite sans doute toute la reconnoissance de MM. les colons. Elle est bien propre à encourager l'agriculture, dont le Gouvernement desire sur toute chose le progrès, parce qu'elle seule peut dé-

dommager un jour l'Etat de ses dépenses ; elle seule peut remplir ses vues ; elle seule doit être le nerf de ces colonies et le fondement principal de leur prospérité.

Pour en hâter les progrès, jai été autorisé à faire recevoir dans les magasins du roi tous les grains nourriciers, tels que le froment et le riz, qui pouront être fournis par MM. les cultivateurs, et je leur en ferai payer un prix satisfaisant. Dans la même vue, sa majesté a consenti d'entretenir à ses frais deux flûtes et quelques brigantins pour le service de ces Isles, et sur tout pour y établir l'abondance par des transports considérables de troupeaux qui seront tirés de Madagascar.

Pour mettre les colons en état de réaliser le fruit de leurs travaux passés et de fournir aux avances que la culture demande, sa majesté leur a accordé spécialement des Lettres-Patentes qui obligent la compagnie des Indes à acquitter promptement toutes ses dettes envers eux, et

qui déterminent la valeur des papiers qui ont jusqu'ici tenu lieu de monnoie.

Enfin, pour faire régner l'ordre et la justice, sans lesquels il n'y a point de prospérité, le roi a créé un nouveau conseil supérieur et un tribunal terrier dans chacune de ces Isles. Sa majesté nous a choisis, messieurs, pour être dans celle-ci les juges de nos frères. Elle nous a confié le dépôt saint de nos loix qui assurent aux citoyens ce qu'ils peuvent avoir de plus précieux sur la terre, la sûreté, la liberté des personnes et la propriété des biens. Le glaive de la puissance législative est entre nos mains pour protéger le foible, le pupille, la veuve et l'orphelin contre les poursuites de l'opresseur puissant.

Que nos fonctions sont augustes! Qu'elles sont consolantes pour les personnes honnêtes! Mais qu'elles sont terribles contre tout homme assez dépravé s'il s'en trouvoit jamais dans cette colonie, pour oser atta-

quer la propriété de ses concitoyens, pour oser troubler l'ordre public! Malheur à tout ennemi de l'ordre, le bras vengeur de la loi est levé sur sa tête. Il n'échappera pas à notre vigilance.

Malgré la sévérité de nos loix qui ne distinguent entre les hommes que l'innocent et le coupable, pour défendre l'un par le sacrifice de l'autre, souvenez-vous, messieurs, que l'objet de ces loix saintes est moins de punir les coupables, que d'empêcher les hommes de le devenir. Ce seroit les outrager et les méconnoître, que de les croire instituées pour tourmenter des malheureux, et souiller la terre de leur sang.

Les peines n'ont été ordonnées que pour arrêter les délits, pour honorer et maintenir les mœurs, pour protéger la vertu. C'est ici que les fonctions du magistrat paroissent encore plus augustes. Il est le prêtre de la vertu : son seul regard doit dissiper le vice. Plein de l'esprit et de l'enthousiasme de la loi, qui a pour unique objet de con-

server la pureté des mœurs, il doit par son exemple, par ses hommages à la vertu, se montrer si bienfaisante, si belle, si digne de tous les respects, que les hommes vicieux, en la voyant, soient plus frappés de la crainte de lui manquer, que celle même des supplices.

Vous voyez, messieurs, combien vos fonctions, qui paroissent aujourd'hui par les ordres du roi, détachées de celles du gouvernement et de l'administration de cette colonie; sont néanmoins liées étroitement avec elles.

Le but du gouvernement d'une colonie, comme de toute autre société, doit être le plus grand bonheur possible de cette même colonie. D'où peut venir le plus grand bonheur possible d'une société quelconque? Je vais, messieurs, vous développer là-dessus tous nos principes. Une administration pure fuit l'ombre du mystere, elle ne cherche pas le secret. Je vous révélerai sans crainte tout celui de la nôtre.

Le plus grand bonheur possible d'une société quelconque ne peut venir que de l'ordre moral, comme la conservation de tous les êtres inanimés ne peut subsister que par leur harmonie qui est l'ordre physique. Qu'est-ce que l'ordre moral? C'est l'accomplissement de tous les devoirs prescrits par la nature, par la religion, par la société; et l'accomplissement de tous les devoirs, c'est la vertu.

Tel fut le décret immuable du grand Etre, telle est sa volonté suprême, que tout ce qui existe de raisonnable, d'animé et d'insensible, tout ce qui est sorti de sa main créatrice ne peut subsister que par l'*ordre*.

C'est ainsi que se conserve cette multitude de corps immenses qui roulent sur nos têtes, et qui composent l'univers. L'harmonie de leurs marches régulières les maintient. Qu'un seul s'égarât de la route qui lui est prescite, l'univers seroit dans la confusion; bientôt par les chocs de ces masses énormes, les fondemens de la nature seroient ébranlés, et tout ce

qui fut créé, toucheroit à sa destruction.

Le monde moral est sujet aux mêmes loix. La vertu qui est l'amour de tout ce qui doit être aimé, l'amour de l'ordre, la pratique de tout ce qui est louable et l'accomplissement de tous les devoirs, la vertu seule assure la conservation des êtres libres et raisonnables. Elle peut seule fonder des sociétés durables. Seule, elle peut les conduire infailliblement à tout le bonheur qu'il est permi aux hommes de desirer sur la terre.

Toute l'égislation, tout gouvernement, tout système d'administration qui n'auront pas pour base *la vertu*, seront fondés sur le sable, et manqueront leur but, qui doit être uniquement le plus grand bonheur des hommes.

C'est pour avoir méconnu cette pierre fondamentale de leur édifice, que tant de législateurs, après s'être alambiqué l'esprit pour former des institutions bizarres, n'ont fondé que des sociétés passagères qui ont étonné

la terre, comme des éclairs, et ont disparu de même, du milieu des nations.

Ne vous y trompez pas, messieurs, ni l'honneur, ni la crainte, ni quelque vertu particulière, rien ne peut égaler la vertu, qui est l'accomplissement de tous les devoirs. Sans elle, l'harmonie morale, nécessaire à la conservation et à la félicité de tous les êtres raisonnables, ne sauroit subsister; ou plutôt elle est elle-même cette harmonie.

Point de nation vraiment puissante, point d'empire d'urable, point de trône solidement établi, point de société florissante, point d'homme heureux sans la vertu. Rapportons-nous-en à l'expérience des siècles passés. L'histoire de toutes les nations nous les montre constamment heureuses et puissantes, sous l'empire de la vertu; foibles, et bientôt détruites après l'avoir abandonnée.

Cette colonie elle-même n'est-elle pas une preuve du principe que j'avance? A quelle extrémité le désordre ne

l'a-t-il pas conduite? Et malgré les dépenses énormes, faites pour son établissement, que deviendroit-elle aujourd'hui, si elle étoit livrée à elle-même? Sans la bonté du roi, qui a bien voulu se charger des frais nécessaires pour la rétablir, on eût été obligé de l'abandonner.

Enfin, tel est le décret bienfaisant du grand maître qui préside au sort des humains, qu'ils ne peuvent lui plaire qu'en se rendant heureux par la vertu.

Vous voyez donc, messieurs, d'un même coup-d'œil, quel est le principe, quel sera le but de notre administration, et combien les fonctions honorables dont vous vous êtes chargés, vous y donneront de part.

Notre desir, notre intérêt, notre félicité seront de gouverner cette colonie comme une famille, et de la rendre heureuse sous l'empire de la vertu. En votre qualité de magistrats, vous en êtes les défenseurs, les protecteurs nés, vous êtes donc nos coopérateurs immédiats.

Attendons-nous, messieurs, à éprouver des contradictions. Ce seroit mal connoître les hommes, que de croire qu'on puisse leur faire du bien impunément. Si nous venions ici avec l'intention malheureuse de laisser subsister le désordre, et d'en profiter sourdement, nous ne manquerions pas d'approbateurs. Des hommes avides se présenteroient de toute part pour augmenter eux-mêmes notre fortune, en grossisant la leur aux dépens de l'Etat et de la colonie. Après avoir tout laissé perdre, nous retournerions dans notre patrie, riches, comblés des bénédictions bruyantes de tous les hommes vicieux, qui auroient profité de notre foiblesse ou de notre infidélité.

Loin de nous des sentimens aussi bas et aussi contraires à ce que nous devons à dieu, à la patrie, au roi, à la confiance de son ministre, à la colonie, à nous-mêmes. Nous préférerons les contradictions du vice, à ses applaudissemens; nous aurons le courage et la force de rétablir l'ordre

l'ordre, malgré lui. Ses mesures, son indignation, ses efforts mêmes serviront au triomphe de la vertu.

Graces en soient rendues au ciel : malgré la contagion du vice, il reste encore ici beaucoup d'ames honnêtes. Réunissons-nous, Messieurs, faisons corps avec tous les hommes vertueux. Assez et trop long-temps, ils ont gémi sous le règne du désordre, dont le parti étoit trop puissant contr'eux, et pour le malheur de la colonie, contre le chef lui-même, trompé par celle de toutes ses vertus qui est la plus chère à son cœur, c'est à-dire, par sa propre bonté.

Que les hommes vertueux, assurés aujourd'hui de la plus ferme protection du gouvernement, armés de toute la force des loix, marchent la tête levée; qu'à leur tour, ils fassent trembler le vice, en lui présentant la sainte image de la vertu.

Donnons, Messieurs, à cette colonie, trop long-temps désolée sous l'empire tumultueux des passions, donnons-lui un spectacle nouveaux,

celui de tous ses citoyens vertueux, ligués pour faire son bonheur,

Approchez donc, vous tous qui avez résisté jusqu'ici à la contagion du désordre, approchez. Dans quel état que vous soyez, vous êtes nos frères, nos coopérateurs; respirez enfin, ne craignez plus les efforts du vice puissant : vous êtes faits pour en triompher. Le premier acte de notre autorité sera de nous joindre à vous pour vous aider à le confondre. De votre côté, aidez-nous par vos conseils : ils seront reçus avec reconnoissance, dès qu'ils tendront au rétablissement de l'ordre, et au bien de la colonie. Sur toute chose, n'oublions pas que la vertu seule peut ramener ici le bonheur que le vice en a chassé, et que la vertu est l'accomplissement de tous les devoirs. Aimons nos frères, même ceux que le vice rendra nos contradicteurs. Ce ne sera pas par la haine que nous les ramènerons, mais par la douceur, compagne aimable de la vertu. Nous les ramènerons par notre soumission au code admirable de

la nature, aux loix sages de la société, qui rendroient tous les hommes justes les uns envers les autres, s'ils les consultoient.

Nous les ramenerons sur-tout par l'exemple que nous leur donnerons de l'attachement le plus inviolable à la religion sainte de nos pères; religion divine, dont toutes les vérités aussi consolantes que sublimes, satisfont si bien le cœur en élevant l'esprit; religion bienfaisante, dont tous les préceptes ne furent donnés aux hommes que pour leur bonheur.

Ce sera, Messieurs, en remplissant nous-mêmes ces trois genres de devoirs tous liés entr'eux, que nous réussirons sur-tout à rétablir l'ordre, à faire régner la vertu, qui seule peut rendre cette colonie heureuse.

Par la force de nos exemples et par nos soins, les mœurs pures et simples de la nature seront en honneur.

Les pères et les mères mériteront ces beaux titres, en donnant à leurs enfans tous les soins prescrits par la nature et par la raison. Ils en seront

respectés, et les viellards le seront aussi par la jeunesse. L'union règnera dans toutes les familles, et entre tous les citoyens.

Les maîtres, sensibles au cri tendre et puissant de l'humanité outragée, goûteront le plaisir délicieux d'adoucir le sort de leurs malheureux esclaves, n'oublieront jamais qu'ils sont des hommes semblables à eux.

L'esclavage dédommagé, suivant l'esprit de la loi, de la perte de sa liberté, par la connoissance de la religion, consolé par la certitude de ses promesses, encouragé par la sagesse de ses maximes, servira son maître avec jöie et fidélité. Il se croira libre et heureux, même dans l'esclavage.

La majesté sainte de notre religion gagnera tous les cœurs et soumettra tous les esprits. Ses ministres, fidèles à leurs devoirs, seront honorés comme les dispensateurs des biens du Ciel.

La patrie sera servie avec amour et fidélité; le chef se regardera comme le père; l'administrateur com-

me l'économe ; le soldat comme le défenseur ; le colon comme le nourricier ; le marin comme le pourvoyeur de la famille.

Lorsque chacun remplira ainsi tous ses devoirs, alors l'Isle sera en sûreté contre toute invasion du dehors ; le bonheur règnera au-dedans ; alors, ce petit morceau de terre habité par des hommes vertueux, deviendra un objet digne des regards et des bienfaits du Ciel ; alors les navigateurs qui aborderont dans ses ports, qui y seront reçus et alimentés comme des frères, ne les quitteront plus qu'à regret ; et d'après ce qu'ils auront vu, ils iront chez toutes les nations, annoncer ce que peut la vertu pour le bonheur des hommes.

FIN.

TABLE

DES MATIERES.

Fin de la Table des Matières.

DE L'IMPRIMERIE DE DU PONT.





